



Référentiel du diplôme

du BPA option Travaux de la production animale

- Spécialité Elevage de ruminants
- Spécialité Polyculture-élevage
- Spécialité Elevage de porcs ou de volailles

niveau 5

Arrêté du 20 juin 2006 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet professionnel agricole option Travaux de la production animale

Sommaire

<i>Présentation du BPA</i>	<i>p 3</i>
<i>Document 1- référentiel professionnel</i>	<i>p 7</i>
<i>Document 2 - référentiel de compétences, composé des fiches communes à toutes les options et des fiches spécifiques à chacune des spécialités</i>	<i>p 19</i>
<i>Document 3 - référentiel d'évaluation</i>	<i>p 48</i>
<i>UC générales : UC G 1, UC G 2, UC G 3</i>	<i>p 52</i>
<i>UC d'option : UC O 1, UC O 2</i>	<i>p 59</i>
<i>UC de la spécialité Elevage de ruminants</i>	<i>p 68</i>
<i>UC de la spécialité Polyculture-élevage</i>	<i>p 84</i>
<i>UC de la spécialité Elevage de porcs ou de volailles</i>	<i>p 102</i>
- <i>UCARE Mobiliser les éléments d'analyse technico-économique pour raisonner un projet obligatoire pour candidats nés avant 1971 souhaitant obtenir la capacité professionnelle agricole</i>	<i>p 119</i>
<i>En annexe,</i>	
- <i>texte de référence : arrêté de création du BPA option Travaux des productions animales du 20 juin 2006</i>	<i>p 120</i>

Présentation du BPA

1. Contexte de création et objectifs du brevet professionnel agricole

La rénovation du BPA fait suite à la parution du décret 2003-1160 du 4 décembre 2003¹. **Le BPA est un diplôme qui constitue une réponse aux besoins de qualification de niveau V pour des emplois d'ouvriers qualifiés.** Il s'adresse à un public de jeunes en apprentissage ou à des adultes en formation continue.

La nécessité de correspondre au mieux à l'évolution des publics cibles et aux évolutions du travail et celle d'intégrer dans le référentiel du diplôme la logique de construction et de développement des compétences, ont amené à fixer les objectifs suivants pour l'écriture du référentiel :

- **rapprocher l'architecture et les contenus du diplôme de la réalité des contours d'emplois** des secteurs concernés,
- **renforcer la proximité des référentiels du BPA avec la réalité du travail.** Ce renforcement doit en particulier faciliter l'accès au BPA par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et outiller les jurys de VAE,
- **confirmer le double objectif de professionnalisation et d'éducation** conféré à ce diplôme.

Compte tenu de ces objectifs, le BPA a fait l'objet de modalités nouvelles dans la détermination du champ de chaque option et dans l'élaboration de ses référentiels. Ainsi, la structuration en options et en spécialités se fonde sur des analyses prospectives des emplois et des besoins en qualification dans les secteurs concernés. Une option est créée quand l'existence de compétences professionnelles propres à un champ professionnel donné ont été constatées. Dans chaque option, les spécialités sont créées pour rendre compte de la diversité intrasectorielle des emplois.

2. Architecture du référentiel du BPA

Pour répondre aux objectifs évoqués plus haut, le référentiel du BPA est constitué de trois documents distincts et complémentaires, dont le second est d'un type nouveau pour les diplômes du ministère de l'agriculture :

- un **référentiel professionnel**, élaboré à partir de l'analyse des emplois,
- un **référentiel de compétences**, élaboré à partir d'analyses du travail,
- un **référentiel d'évaluation** en unités capitalisables, élaboré à partir d'un travail d'ingénierie pédagogique.

Le référentiel professionnel présente le contexte et les évolutions du secteur relatif à l'option, décrit les emplois concernés et dresse la liste des activités correspondantes, regroupées par fonctions, c'est-à-dire en ensembles d'activités participant à la même finalité du travail.

Le référentiel de compétences est issu d'investigations menées sur des **situations de travail significatives**². Il rassemble les éléments qui caractérisent les compétences exprimées dans le travail. Garant de la proximité du BPA avec la réalité du travail et support du référentiel

¹ Décret n°2003-1160 du 4 décembre 2003 modifiant la partie réglementaire du livre VIII du code rural et relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministère chargé de l'agriculture.

² Contrairement au référentiel professionnel, qui dresse la liste la plus exhaustive possible des activités qui peuvent être conduites dans les emplois référents, le référentiel de compétences s'attache à décrire les compétences qui sont plus particulièrement mobilisées dans des situations de travail - appelées significatives - car elles sont représentatives des compétences mobilisées par le salarié.

d'évaluation, le référentiel de compétences permet également d'outiller l'évaluation et la validation des acquis de l'expérience.

Le référentiel d'évaluation conserve les caractéristiques principales des référentiels en unités capitalisables (UC). Il est constitué de 10 UC indépendantes, dont les contenus doivent être adaptés par les centres de formations. Parmi ces unités, 2 UCARE, créées par ceux-ci, permettent l'adaptation à des situations d'emploi locales. La nécessité de renforcer la prise en compte de la réalité du travail dans l'écriture des objectifs pédagogiques explique l'importance relative de l'évaluation en situation professionnelle : au moins 5 unités sur 10 doivent être évaluées selon ces modalités. Cette caractéristique accentue l'importance des phases d'apprentissage en situation professionnelle, en entreprise de stage ou d'apprentissage ou bien encore dans l'atelier pédagogique (exploitation de l'établissement, hall technologique...).

La structure du référentiel d'évaluation du BPA est la suivante :

	Caractéristiques
UC générales	UCG 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable
UC d'option	2 UCO qui associent savoirs et techniques relatifs à l'option 1 UC relative au domaine du « vivant » (végétal et animal) 1 UC relative au domaine technologique, des équipements, du matériel et des installations
UC de spécialité	3 UC relatives aux pratiques professionnelles représentatives du cœur de l'activité Les UCS sont évaluées en situation professionnelle
UCARE	2 UCARE proposées par le centre de formation (sauf dans le cas d'UCARE obligatoire figurant dans le référentiel national) Les UCARE sont évaluées en situation professionnelle

Chaque unité capitalisable est définie par un objectif terminal. L'ensemble des objectifs vise l'acquisition des compétences professionnelles qui s'exprimeront dans le travail. Ils visent également l'acquisition d'une culture générale favorisant l'insertion des personnes dans la société et le développement d'une attitude citoyenne dans l'exercice du métier, en intégrant des notions sur la sécurité alimentaire, la gestion du vivant et la durabilité ou encore le respect et la protection de l'environnement.

Tous les objectifs font l'objet d'évaluations certificatives cadrées par la note de service DGER/POFEGTP/N2001-2118 du 4 décembre 2001. Par ailleurs, les centres de formation qui mettront en œuvre le BPA doivent accomplir une démarche d'habilitation, conformément à la note de service DGER/POFE/N2005-2090 du 1^{er} décembre 2005.

3. Du référentiel du diplôme aux contenus de formation

Les documents constituant le référentiel du diplôme donnent de nombreuses indications sur les emplois et activités, sur les compétences exprimées dans le travail et sur l'évaluation à mettre en œuvre pour valider le niveau requis pour l'obtention du diplôme de BPA par un candidat. Conformément aux principes fondateurs des UC, **aucun de ces documents ne constitue cependant un programme de formation**, ce programme doit être établi par l'équipe de formateurs qui mettront en œuvre la formation. Or, logique et organisation de la formation et logique et organisation de l'évaluation ne coïncident pas forcément ou pas totalement. Ainsi, des objectifs présentant une cohérence d'un point de vue de l'évaluation, par exemple parce qu'ils sont évaluable lors d'une même situation professionnelle, peuvent être dissociés pendant la formation, parce qu'ils procèdent d'autres logiques ou d'une autre chronologie. Les différents référentiels sont des outils utilisés pour la construction du plan d'évaluation et du plan de formation.

4. Thématiques communes : le cas de la sécurité des personnes

Certains thèmes, qui ne structurent pas les unités capitalisables mais qui y sont présents doivent être pris en compte dans les formations et les évaluations. C'est le cas notamment de l'hygiène et de la qualité des produits et des process, du bien-être animal ou encore de la sécurité des personnes.

Les aspects liés à la sécurité sont particulièrement essentiels. En effet, les salariés qui occupent les emplois auxquels prépare le BPA sont confrontés à des risques professionnels importants et divers, auxquels ils doivent être préparés. Ils sont amenés à utiliser des matériels et équipements (notamment des équipements servant au levage de charges et des équipements mobiles) et à manipuler des produits dangereux ainsi qu'à travailler dans des environnements à risque ou encore à manipuler des gros animaux. La réglementation issue du code du travail³ a intégré la prévention des risques professionnels à plusieurs niveaux. C'est le cas notamment dans la relation contractuelle entre l'employeur et son salarié, où elle impose à l'employeur une démarche d'évaluation des risques préalable à la prise de poste de travail par le salarié, dont la formation à la sécurité à ce poste. C'est également le cas dans la relation entre le constructeur et l'utilisateur d'équipement de travail, car elle impose aux constructeurs d'intégrer ces principes de prévention dès la conception des machines et interdit aux employeurs de laisser utiliser par leurs salariés des équipements de travail non conformes.

Sans préjudice de la formation à la sécurité au poste de travail, permettre au futur diplômé d'acquérir toutes les connaissances et les savoir-faire également nécessaires pour assurer sa propre sécurité constitue un objectif de l'enseignement agricole et un atout supplémentaire pour l'insertion professionnelle des diplômés. Ces impératifs justifient l'organisation de modules de formations spécifiques : formation à la conduite des automoteurs en sécurité, formation aux premiers secours, apprentissage des postures et ports de charges, formation à l'évaluation des risques professionnels en situation de travail, etc.

³ La réglementation évolue en permanence. On se référera actuellement au code du travail, partie réglementaire, livre deuxième, réglementation du travail, titre III hygiène, sécurité, conditions de travail, chapitre III sécurité. Pour suivre les évolutions, notamment réglementaires, on peut consulter le site de l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) <http://www.inrs.fr/>

5. Le BPA Travaux des productions animales

Le BPA Travaux des productions animales a été créé pour proposer une qualification professionnelle aux ouvriers d'élevage. Le secteur correspondant à ces emplois est très large, puisqu'il concerne des systèmes de production aussi divers que l'élevage bovin laitier ou allaitant, l'élevage ovin, l'élevage caprin, l'élevage porcin ou encore l'élevage de volailles.

Afin de préparer à la diversité de ces emplois, tout en permettant de garantir l'acquisition de compétences communes, l'option Travaux des productions animales du BPA comporte trois spécialités : **Elevage de ruminants**, **Polyculture-élevage** et **Elevage de porcs ou de volailles**, dont les caractéristiques sont décrites dans le référentiel professionnel. Le référentiel de compétences comporte des fiches décrivant les compétences communes et des fiches spécifiques à chaque spécialité.

Les UCARE doivent être proposées par le centre de formation. Dans les spécialités Elevage de ruminants et Polyculture-élevage, si l'entreprise d'apprentissage ou de stage est en élevage laitier, le candidat devra obligatoirement présenter une UCARE « traite ». Dans la spécialité Elevage de porcins ou de volailles, si l'entreprise d'apprentissage est en élevage porcin avec truies, le candidat devra obligatoirement présenter une UCARE « reproduction ». Le référentiel d'évaluation de ces UCARE figure dans le référentiel national et devra être adapté aux particularités locales.

Enfin, bien qu'il n'ait pas été conçu dans cet objectif, le BPA Travaux des productions animales permet par dérogation l'obtention de la capacité professionnelle agricole aux personnes nées avant 1971, à condition que celles-ci obtiennent une UCARE spécifique *Mobiliser des éléments d'analyse technico-économiques pour raisonner son projet*, dont le référentiel d'évaluation figure également dans le référentiel national du diplôme.

Référentiel professionnel du BPA Travaux des productions animales

Le référentiel professionnel **d'ouvrier qualifié en travaux des productions animales** décrit la réalité des contours et des contenus d'emploi des salariés de niveau V des exploitations agricoles qui se caractérisent aujourd'hui par une grande diversité de systèmes de productions animales ou combinant productions animales et végétales.

Le référentiel professionnel de l'ouvrier en travaux des productions animales est organisé en trois spécialités :

- spécialité Elevage de ruminants
- spécialité Polyculture-élevage
- spécialité Elevage porcins ou volailles

Ce document est composé de deux parties: la première partie présente un ensemble d'informations relatif au contexte de l'emploi visé et la seconde partie présente la fiche descriptive d'activités (FDA).

Première partie : le contexte de l'emploi visé

1. De nouvelles formes d'emplois salariés dans le secteur des travaux en productions animales

Les entreprises où l'ouvrier en travaux en productions animales exerce son métier sont des exploitations agricoles relevant des secteurs de production bovins lait, bovins viande, bovins lait-viande, ovins-caprins, porcs, volailles, et polyculture-élevage (secteurs référencés par les OTEX).

L'évolution des exploitations d'élevage se caractérise de la manière suivante :

- l'augmentation de la taille des exploitations et à les modifications touchant à leur organisation : regroupement des exploitations, développement des groupements d'employeurs, mise en place de services de remplacement...
- des changements au niveau des choix des exploitants, comme la spécialisation (bovins lait, bovins viande...), la diversification des activités (polyculture et élevages, transformation des produits...) ainsi que l'évolution des modes de vies (volonté de gérer les surcharges de travail, de se libérer du temps, le souci d'assurer la pérennité de l'exploitation...)
- enfin, la poursuite des évolutions technologiques.

Cette évolution qui reflète la modernisation des exploitations spécialisées en élevage a de fortes conséquences sur les besoins en main d'œuvre et sur leur qualification. Aujourd'hui, les salariés doivent conduire et utiliser en sécurité des matériels complexes, être dotés d'un sens solide de l'observation et d'une autonomie croissante.

2. Caractéristiques de l'emploi-métier

Il n'existe pas de fiche emploi-métier du ROME qui puisse être mise en correspondance avec l'emploi type d'ouvrier qualifié dans les exploitations d'élevage. Le seul emploi-type de salarié agricole présent dans le ROME est celui d'« aide agricole saisonnier » qui ne peut convenir ici (car essentiellement orienté vers les productions végétales saisonnières).

Les emplois voisins du secteur de l'élevage, dans le ROME, font référence à des situations de responsable d'exploitation ou font appel à d'autres appellations en usage (ouvrier d'élevage laitier, ouvrier d'élevage porcine, berger, vacher...).

21. Les fonctions exercées

L'ouvrier en travaux des productions animales exerce son activité, soit :

- dans une exploitation dont il est le salarié (voir plus haut les OTEX concernées),
- dans plusieurs exploitations regroupées au sein d'un groupement d'employeurs,
- dans le cadre d'une CUMA ou d'un service de remplacement,
- en prestation de service pour le compte d'une ETA.

La délimitation des fonctions exercées par le salarié est directement liée à deux données principales :

- d'une part, au système d'exploitation et aux types de productions et/ou d'activités,
- d'autre part aux compétences du salarié recruté et à son temps de travail (ils déterminent souvent le mode d'organisation du travail et de répartition des responsabilités en fonction de la main d'œuvre déjà disponible sur l'exploitation).

On observe souvent les situations fonctionnelles suivantes :

Types d'exploitation	Elevages de ruminants (bovins, ovins, caprins)	Polyculture-élevage(s)	Elevages de porcs ou de volailles
Fonctions généralement exercées par le salarié	F1-Conduite de tracteur et engins F4-Entretien et maintenance des équipements d'élevage F7-Soins aux animaux F8-Suivi du troupeau F11-Relation	F1-Conduite de tracteur et engins F3-Entretien et maintenance du matériel F4-Entretien et maintenance des équipements d'élevage F5-Entretien et maintenance des bâtiments F6-Entretien des parcelles F7-Soins aux animaux F8-Suivi du troupeau F11-Relation	F4-Entretien et maintenance des équipements d'élevage F5-Entretien et maintenance des bâtiments F7-Soins aux animaux F8-Suivi du troupeau F11-Relation
Fonctions présentes ou non selon les cas	F9-Traite (si élevage laitier) F10-Gestion du pâturage (troupeaux allaitants)	F9-Traite (si élevage laitier) F10-Gestion du pâturage (troupeaux allaitants)	
Ce qui caractérise ce type d'emplois	Le salarié est plus impliqué dans l'élevage Les fonctions F5 et F6 deviennent plus secondaires car le salarié est constamment auprès des animaux Les opérations liées aux cultures fourragères sont limitées à de la conduite d'engins F1	Emploi très polyvalent Notamment F3, F5, F6 (entretien) qui font vraiment partie du cœur de métier Le salarié est rarement responsable d'un élevage	La conduite de tracteur devient facultative, l'entretien des bâtiments est une fonction importante, l'entretien des parcelles est absente). Le salarié de niveau V n'est pas responsable de l'élevage.

L'organisation des producteurs en groupements d'employeurs intervient dans la configuration des emplois. Dans ce cas, les besoins sont plus ciblés : on rencontre des salariés « spécialisés » dans quelques fonctions qu'ils exercent alors chez plusieurs employeurs (travaux liés à certaines cultures (hors champ de ce référentiel), soins aux animaux et traite à temps choisi par les employeurs...).

Par ailleurs, dans certaines exploitations diversifiées réalisant la transformation et/ou la vente de leurs produits (lait et volailles principalement), les salariés peuvent contribuer, en plus de leurs activités liées à la production, aux activités de transformation et/ou de vente des produits.

22. Conditions d'exercice de ces fonctions

Autonomie

Les salariés sont généralement autonomes dans l'exercice de leurs activités au quotidien, cette autonomie se renforçant généralement avec l'expérience professionnelle.

La régulation de l'autonomie se fait par des échanges directs avec l'employeur, quotidiens ou hebdomadaires, complétés par différents supports de communication : tableaux d'affichage dans les bâtiments d'élevage, documents de saisie des résultats de l'activité ou notes relatives aux incidents survenus...

Cette autonomie a toutefois des limites qui sont, par exemple, le cas de panne sérieuse sur un matériel ou une installation, des conditions de dangerosité particulière, ou encore un problème de santé inhabituel chez un animal.

Responsabilité

Dans le cadre de leurs activités et dans la limite des facteurs qu'ils maîtrisent, les salariés sont responsables :

- de l'utilisation en sécurité des matériels et installations d'élevage (usage, nettoyage et entretien courant)
- du confort et du maintien de la santé des animaux : alimentation, soins courants, suivi et observation
- de la propreté des locaux et du respect des conditions d'hygiène
- en élevage laitier, de la qualité du lait liées à la traite
- en partie seulement des résultats de la conduite de la reproduction (repérage des chaleurs, soins aux jeunes, surveillance de suites de mise bas...)
- le cas échéant, du respect du process de fabrication des produits transformés.

Par contre, les salariés ne sont pas responsables :

- des choix de conduite des élevages
- des choix de conduite des cultures et de certaines opérations culturales : notamment les semis et les traitements phytosanitaires sont réservés à l'exploitant.

Seconde partie : fiche descriptive d'activités (FDA) de l'ouvrier qualifié en travaux des productions animales

Fonctions	Activités		
	Spécialité élevage de ruminants	Spécialité polyculture-élevage	Spécialité élevage de porcs ou de volailles
1. 1. Il prépare son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement	11. Il communique et prend en compte tous les éléments nécessaires à son activité sur l'exploitation 111 Il prend les consignes et au besoin les fait expliciter 112 Il peut participer à des réunions techniques et traiter directement avec certains intervenants sur l'exploitation : technicien, mécanicien, technico-commercial... 113. Il peut contribuer à l'encadrement de stagiaires, d'apprentis ou de salariés occasionnels 114. Il rend compte de ses activités à son responsable, oralement ou par écrit sur tout document papier ou support informatisé prévu à cet effet		
	12. Il agit pour assurer des conditions de déroulement optimales au chantier dans le respect de la sécurité et de l'environnement 121. Il programme les activités de la journée en fonction du calendrier des travaux et en prenant en compte les conditions météorologiques 122. Il prépare le matériel, les installations, les fournitures dans un souci d'efficacité et en fonction des consignes d'utilisation 123. Il s'informe sur les conditions de réalisation des activités, sur les risques professionnels éventuels et les mesures de prévention à mettre en œuvre 124. Il réalise les enregistrements nécessaires au suivi des activités		
2. Il participe ou effectue seul des travaux liés aux productions animales	21. Il prépare et distribue l'alimentation aux animaux 211. Il identifie les différentes catégories d'animaux (stade physiologique, sexe, âge...) 212. Il identifie les différentes catégories d'aliments et vérifie leur qualité 213. Il prend connaissance des rations à distribuer à chaque type d'animaux et estime les quantités nécessaires de chaque aliment avec ou sans appareil de mesure 214. Il nettoie les auges, les mangeoires, point d'abreuvement 215. Il peut fabriquer l'aliment, puis il mélange et distribue l'aliment concentré pour chaque lot d'animaux 216. Il prépare et distribue le fourrage grossier 217. il vérifie que chaque animal consomme normalement les aliments 218. Il réalise l'abreuvement et vérifie l'accès à l'eau de tous les animaux 219. Il fait téter ou boire les jeunes et s'assure de leur consommation 219 bis Il utilise le cas échéant les équipements et les installations nécessaires pour la fabrication des aliments à la ferme, la préparation et la distribution des aliments (DAC, chaînes d'alimentation...)	21. Il prépare et distribue l'alimentation aux animaux 211. Il vérifie l'état des stocks d'aliments, réceptionne et range les stocks d'aliments 212. Il adapte si besoin la hauteur des mangeoires aux différents lots d'animaux 213. Il vérifie l'état de l'aliment dans les mangeoires, les auges 214. Il distribue les différentes catégories d'aliments aux différents lots d'animaux en fonction des plans de rationnement établis (il réalise le gavage le cas échéant) 215. Il vérifie l'état des installations de distributions de l'eau 216. Il utilise et peut programmer les installations de distribution automatiques ou semi-automatiques 217. Il utilise le cas échéant les équipements ou les installations nécessaires à la fabrication et/ou à la préparation des aliments	

	Spécialité élevage de ruminants	Spécialité polyculture-élevage	Spécialité élevage de porcs ou de volailles
2. Il participe ou effectue seul des travaux liés aux productions animales (suite)	<p>22. Il assure les soins quotidiens aux animaux et leurs déplacements dans le respect de la réglementation et des règles de santé et de sécurité pour lui-même et pour les animaux</p> <p>221. Il observe en permanence les animaux, apprécie leur état physiologique en fonction du cycle de reproduction</p> <p>222. Il repère les comportements anormaux et les signes externes de maladies ou de problèmes sanitaires</p> <p>223. Il administre les médicaments les plus couramment utilisés dans l'élevage sous la responsabilité de l'éleveur, et réalise les enregistrements obligatoires correspondants</p> <p>224. Il déplace et contient les animaux pour les traitements et les interventions diverses (prophylaxie, écornage...) sous l'encadrement du responsable ou d'un spécialiste.</p> <p>225. Il peut réaliser lui-même ou aider à la réalisation d'interventions particulières : tonte, taille des onglons, écornage, poses d'éponges, bains, vaccinations, traitements oraux, ablation des queues...</p> <p>226. Il apprécie l'état de la litière et la renouvelle si besoin, en totalité ou en partie selon le mode de stabulation</p> <p>227. Il vérifie les conditions d'ambiance du bâtiment et intervient si nécessaire (aération, température, odeurs d'ammoniac...)</p> <p>228. Il conduit les animaux au pâturage</p>		<p>22. Il assure les soins quotidiens et le suivi d'un lot d'animaux depuis la réception jusqu'à l'enlèvement, dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité</p> <p>221. Il prépare le local pour l'arrivée des animaux (appareils de chauffage, matériel d'allotement, vérifier la propreté et le bon fonctionnement des installations...)</p> <p>222. Il réceptionne les animaux et vérifie leur état et leur comportement à l'arrivée</p> <p>223. Il observe en permanence le comportement des animaux et décèle les anomalies de croissance, d'état sanitaire ou les symptômes de maladies courantes</p> <p>224. Il administre des traitements en fonction d'un plan de prophylaxie établi et applique des traitements prescrits sous la responsabilité de l'éleveur</p> <p>225. Il participe avec le responsable à des opérations liées à la reproduction (porcs, volailles) : prélèvements de sperme, insémination, suivi de gestation, soins aux mères et aux jeunes</p> <p>226. Il réalise des interventions courantes : injections, prélèvements, pesages, castration, époinçage et débecquage (volailles) ...</p> <p>227. Il enregistre toutes les données relatives au suivi du lot (dates, comptages, nature des interventions, poids...) sur des documents de saisie ad hoc (éventuellement informatisés)</p> <p>228. Il procède à l'allotement si nécessaire, Il repère et enlève les animaux morts</p> <p>229. Il réalise le cas échéant la collecte des oeufs</p> <p>229 bis. Il organise et réalise seul ou avec le responsable le départ ou l'enlèvement des animaux au moment déterminé par le responsable.</p>

	Spécialité élevage de ruminants	Spécialité polyculture-élevage	Spécialité élevage de porcs ou de volailles
<p>2. Il participe ou effectue seul des travaux liés aux productions animales (suite)</p>	<p>23. Il peut assurer la conduite et le suivi d'une ou plusieurs unités d'élevage</p> <p>231. Il identifie le stade physiologique des animaux (chaleurs, stade de gestation...) et les problèmes sanitaires liés à la reproduction</p> <p>232. Il intervient seul ou aide le responsable pour l'accouplement des animaux (conduite du mâle, saillies...) ou l'insémination artificielle</p> <p>233. Il intervient seul ou avec le responsable sur les mises bas</p> <p>234. Il réalise les soins à la mère et aux nouveaux-nés (cordon, premières tétées, identification)</p> <p>235. Il surveille l'état de santé et la croissance des jeunes animaux</p> <p>236. Il allote et alimente les jeunes en fonction de leur croissance, de leur âge et de leur stade physiologique</p> <p>237. Il enregistre toutes les données relatives aux interventions et au suivi (identification, dates d'intervention, courbes de croissance...) sur des documents ad hoc</p> <p>238. Il donne son avis sur les renouvellements</p> <p>239. Il accueille et accompagne des intervenants extérieurs</p> <p>239 bis. Il participe au débarquement/embarquement et au déplacement des animaux</p>	<p>23. Il aide ponctuellement l'employeur ou le responsable pour des interventions liées à la conduite de la reproduction</p> <p>231. Il aide aux saillies ou à l'insémination artificielle</p> <p>232. Il aide aux mises bas</p> <p>233. Il fait le nécessaire en vue de l'identification</p> <p>234. Il adapte l'alimentation selon les prescriptions en fonction des lots d'animaux (modulation des rations, adaptation des quantités...)</p> <p>235. Il réalise des pesées et fait les enregistrements correspondants</p>	<p>23. Il vérifie en permanence les conditions d'ambiance des bâtiments et l'application des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire</p> <p>231. Il vérifie l'état de la litière et la renouvelle en fonction des besoins</p> <p>232. Il vérifie régulièrement les conditions d'ambiance (température, aération, odeurs...) et agit en conséquence sur les programmeurs ou les ouvertures</p> <p>233. Il porte des vêtements et des équipements appropriés à un bon maintien d'état sanitaire et de propreté (bottes, masque)</p> <p>234. Il respecte les procédures imposées par les règles d'hygiène (pédiluve, lavage des mains, désinfection...)</p> <p>235. Il planifie, organise et réalise les opérations de nettoyage, désinfection des locaux (vide sanitaire, chaulage...) et des matériels (caillebotis, mangeoires, détartrage et traitement des canalisations...)</p>

	Spécialité élevage de ruminants	Spécialité polyculture-élevage	Spécialité élevage de porcs ou de volailles
2. Il participe ou effectue seul des travaux liés aux productions animales (suite)	<p>24. Il peut être chargé de la traite, tous les jours ou occasionnellement en remplacement de l'employeur</p> <p>241. Il prépare la machine à traire, la met en marche, vérifie son bon fonctionnement et la propreté de tous les matériels</p> <p>242. Il regroupe les animaux et les contient sur le lieu de traite</p> <p>243. Il réalise la traite (il procède au nettoyage du pis en élevage bovin, vérifie l'absence de mammites ou autres problèmes sur les mamelles et il traite si besoin, pose la griffe ou traite manuellement) et écarte le lait d'animaux en situation particulière (mammites, post parturition, traitements antibiotiques...)</p> <p>244. Il vérifie la fin de la traite de chaque animal et retire la griffe</p> <p>245. Il relâche les animaux et les reconduit dans les bâtiments ou au pâturage</p> <p>246. Il nettoie et range le matériel de traite, vérifie son état et change éventuellement des pièces (manchons)</p> <p>247. Il nettoie les locaux et s'assure de leur propreté</p> <p>248. Il vérifie la température du tank à lait et assure les réglages nécessaires</p> <p>249. Il repère les anomalies éventuelles lors de la traite d'un animal et assure le suivi nécessaire ou le signale au responsable (le cas échéant, il peut contrôler les quantités de lait produites par animal et réalise les enregistrements nécessaires)</p>		
	<p>25. Il peut conduire le pâturage, notamment dans le cas de troupeaux allaitants</p> <p>251. Il apprécie l'état d'une prairie permanente ou temporaire (hauteur d'herbe, piétinement, portance...)</p> <p>252. Il décide, seul ou en concertation avec le responsable, du changement de parcelle des différents lots d'animaux</p> <p>253. Il vérifie l'état du point d'abreuvement</p> <p>254. Il installe (clôtures électriques) et vérifie l'état des clôtures et des fermetures et fait les réparations d'urgence</p> <p>255. Il installe et désinstalle des équipements de contention mobiles</p> <p>256. Il conduit les animaux au pâturage et les reconduit au bâtiment d'élevage</p> <p>257. Il surveille les animaux et anticipe les incidents</p>		

	Spécialité élevage de ruminants	Spécialité polyculture-élevage	Spécialité élevage de porcs ou de volailles
3. Il peut mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions végétales	31. Il utilise et entretient le matériel agricole mobile dans le respect de la réglementation, de l'environnement, des conditions de sécurité et de maintien en bon état 311. Il conduit le tracteur en sécurité et attèle les différents engins tractés, de manutention et de levage 312. Il assure les différents réglages des matériels (hormis le pulvérisateur) sur consigne ou avec une notice 313. Il vérifie les équipements réglementaires, les sécurités et le bon fonctionnement des organes 314. Il assure l'entretien courant (niveaux, remplacement des pièces usagées ou défectueuses n'ayant pas de lien avec la motorisation ou les équipements électroniques...) selon les préconisations du constructeur 315. Il stocke, manipule ou évacue les consommables et les déchets (carburants, lubrifiants...) en prenant en compte la réglementation et les risques de pollution 316. Il alerte le responsable ou appelle le mécanicien en cas d'anomalie		
	32. Il réalise les travaux liés à la production de fourrages 311. Il effectue les opérations d'installation ou d'entretien des prairies et pâturages (labour, semis, fertilisation, épandage d'engrais, scarifications...), des cultures fourragères (maïs, luzerne...) 312. Il apprécie seul ou avec le responsable l'état d'une parcelle par rapport à son utilisation : foin, ensilage, pâturage 313. Il effectue les opérations de récolte et de stockage des fourrages dans le respect des bonnes conditions de conservation 314. Il évacue et épand les effluents d'élevage dans le respect du plan d'épandage		
		33. Il participe ou réalise seul les travaux liés à la production de cultures de vente ou des céréales auto-consommées 331. Il apprécie l'état d'une parcelle et les conditions pédoclimatiques pour ajuster ses interventions à partir des consignes 332. Selon la sensibilité des cultures, il réalise tout ou partie des interventions culturales en autonomie ou sur consignes du responsable : labour, fertilisation minérale et organique, récolte... à l'exclusion du semis et de l'usage du pulvérisateur.	

	Spécialité élevage de ruminants	Spécialité polyculture-élevage	Spécialité élevage de porcs ou de volailles
4. Il participe ou réalise seul des travaux d'aménagement et d'entretien sur l'exploitation		41. Il réalise des travaux d'entretien des parcelles 411. Il élague les haies 412. Il réalise l'entretien des drains et le curage des fossés 413. Il met en place et entretient les clôtures 414. Il épand les effluents d'élevage et les engrais solides dans le respect de la réglementation en vigueur 415. Il entretient la qualité herbagère de la parcelle : élimination des plantes indésirables, des mousses, étaupinage, scarification... 414. Il vérifie et met en place le cas échéant les installations d'irrigation	41. Il entretient et assure une première maintenance des installations spécifiques à l'élevage 411. Il assure le suivi du matériel spécifique : réparer les auges, les cases, les barrières 412. Il assure l'entretien et les petites réparations des équipements de fabrication et de distribution des aliments 413 Il racle, lave, désinfecte régulièrement les différents organes d'acheminement d'aliments ou de déjections (tapis, rampes à eau, chaînes d'alimentation, tapis de fientes...) 414. Il peut aider au montage de nouvelles installations
		42. Il réalise des travaux d'aménagement ou d'entretien de bâtiments 421. Il peut aider le responsable dans un chantier de construction ou de rénovation de bâtiment 422. Il réalise ponctuellement de petits travaux de maçonnerie, soudure, menuiserie et plomberie	

	Spécialité élevage de ruminants	Spécialité polyculture-élevage	Spécialité élevage de porcs ou de volailles
5. Il peut être amené à participer ou réaliser seul la préparation à la vente et/ou la transformation d'un produit d'élevage	<p>51. Il peut assurer la transformation du lait et/ou la fabrication de fromages ou de produits laitiers dans le respect du procédé défini par l'exploitant</p> <p>511. Il s'assure des conditions optimales liées à la transformation (température, qualité du lait, hygiène...)</p> <p>512. Il réalise les opérations prévues dans le procédé de fabrication et en respectant un cahier des charges le cas échéant : chauffage, emprésurage, brassage, découpage, moulage, pressage, démoulage, salage, affinage</p> <p>513. Il assure l'hygiène permanente des locaux et des matériels</p>		<p>51. Il prépare les produits de l'élevage pour la vente, notamment en volailles</p> <p>511. Il ramasse, saigne, échaude,</p> <p>512. Il récolte, rassemble et intervient sur les produits de l'élevage, vivants ou non en vue de leur préparation à la commercialisation (abattage, plumage automatique ou à la main, découpe différenciée, récolte et tri des œufs...)</p> <p>513. Il prépare les produits en fonction des attentes du client et/ou du cahier des charges : découpe, hachage, pesage, assaisonnement, conditionnement, cuisson, pasteurisation, stérilisation, sertissage, emballage, étiquetage, présentation...</p> <p>514. Il prépare les produits en vue de leur expédition</p> <p>515. Il prépare les palettes pour l'expédition</p> <p>516. Il nettoie, vérifie et entretient les installations de préparation et de conditionnement (tapis, chaînes...)</p>
6. Il peut contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme ou à l'extérieur	<p>61. Il prépare les produits et participe à la vente des produits à la ferme ou à l'extérieur</p> <p>611. il peut organiser le point de vente</p> <p>612. Il prépare les produits pour la vente (le cas échéant conditionnement, emballage, présentation...)</p> <p>613. il accueille le client</p> <p>614. il réalise la vente et l'encaissement</p> <p>615. il procède éventuellement au chargement et au déchargement des véhicules</p> <p>616. il enregistre toute donnée utile à la gestion du stock</p>		<p>61. Il participe à la vente des produits à la ferme ou à l'extérieur</p> <p>611. il peut organiser le point de vente</p> <p>612. il accueille le client</p> <p>613. il réalise la vente et l'encaissement</p> <p>614. il procède au chargement et au déchargement des véhicules éventuellement</p> <p>615. il enregistre toute donnée utile à la gestion du stock</p>

Référentiel de compétences du BPA option Travaux de la production animale

- Spécialité Elevage de ruminants
- Spécialité Polyculture-élevage
- Spécialité Elevage de porcs ou de volailles

*Le référentiel de compétences du BPA option **Travaux de la production animale** comporte 4 parties :*

- *une partie présentant les fiches des **compétences communes** à toutes les options du BPA* **p 19**
- *le référentiel de **compétences spécifiques** de la spécialité Elevage de ruminants* **p 23**
- *le référentiel de **compétences spécifiques** de la spécialité Polyculture-élevage* **p 32**
- *le référentiel de **compétences spécifiques** de la spécialité Elevage de porcs ou de volailles* **p 41**

Présentation du référentiel de compétences

Le référentiel de compétences est composé de fiches qui réunissent les éléments qui caractérisent les compétences exprimées dans le travail.

Ces éléments ont été obtenus par l'analyse de situations de travail reconnues par les employeurs comme particulièrement révélatrices de la compétence du salarié - **les situations de travail significatives**. Ils ne constituent donc pas une liste exhaustive, seules ont été retenues les compétences qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations observées.

Toutes les fiches sont structurées suivant le même modèle. Elles présentent des descripteurs de compétences, destinés à donner des informations sur ce qui constitue la compétence d'un salarié dans les situations significatives. Les descripteurs utilisés sont des éléments de contexte (le but, l'autonomie et la responsabilité, l'environnement de travail, les indicateurs de réussite) et un ensemble de ressources mobilisées par le salarié : savoirs, savoir-faire de base, savoir-faire issus de l'expérience et comportements professionnels.

Le référentiel de compétences du BPA Travaux des productions animales est composé de deux catégories de fiches :

- **des fiches relatives aux compétences communes** aux salariés qui occupent les emplois concernés par toutes les options du BPA,
- **des fiches spécifiques à chacune des spécialités** professionnelles de l'option.

Le référentiel de compétences doit être adapté par les centres de formation. Les adaptations sont liées à l'existence de situations locales particulières ou à la contextualisation des situations identifiées dans le référentiel national. Selon le cas, l'adaptation se traduira par l'introduction d'éléments nouveaux dans le référentiel national ou par la création de nouvelles fiches (du type fiche de compétences spécifiques). Les adaptations serviront en particulier à l'élaboration des UCARE.

Le référentiel professionnel et le référentiel de compétences ont servi de base à l'analyse pédagogique qui a conduit à l'élaboration du référentiel d'évaluation national. Le référentiel de compétences pourra en particulier être utilisé par les équipes pédagogiques dans la préparation des épreuves en situation de travail. Enfin, du fait de la proximité de ses contenus avec la réalité du travail, le référentiel de compétences est également un outil pour l'accompagnement et les jurys de validation d'acquis de l'expérience.

Compétences communes aux salariés agricoles de niveau V

Les situations décrites dans les fiches suivantes mobilisent des compétences **communes à toutes les options** du BPA. Elles sont mobilisées par les salariés dans l'ensemble des activités professionnelles correspondant à des situations normales ou dégradées. Leur liste pourra en être complétée par les centres, à partir de l'identification de situations significatives propres aux contextes locaux d'exercice du métier.

Si les situations décrites et les compétences mobilisées sont de même nature et ont une même finalité dans toutes les options du BPA, c'est-à-dire communiquer en situation professionnelle, organiser son travail et enregistrer des données, elles peuvent cependant se décliner différemment selon ces options car elles ne sont pas mobilisées dans le même contexte de travail. Les contenus de fiches peuvent donc être précisés pour en tenir compte. De même, certaines descriptions relatives à des compétences communes, contextualisées à un objet précis, peuvent également figurer dans certaines des fiches de compétences spécifiques propres à chaque spécialité.

Le référentiel de compétences comporte 3 fiches relatives aux compétences communes, mises en œuvre dans des activités professionnelles :

- 1. Communication et réaction en situation professionnelle**
- 2. Organisation du travail**
- 3. Enregistrement des données**

Descripteurs de compétences communes

1. Communication et réaction en situation professionnelle

But :

Instaurer un bon niveau de communication et de dialogue avec ses interlocuteurs immédiats pour créer les conditions favorables de sa contribution à l'atteinte des objectifs de l'entreprise.

Responsabilité/autonomie :

On attend du salarié qu'il réagisse de façon appropriée en fonction de ce qu'il reçoit comme information et de ce qu'il observe. Il connaît le périmètre de ses responsabilités et ses marges d'initiative.

Environnement de travail :

Le salarié est en relation permanente avec son supérieur hiérarchique. Dans le cas d'une exploitation agricole, c'est généralement l'exploitant ou un autre actif familial, voire un chef d'équipe dans les exploitations ayant plusieurs salariés.

Si le salarié travaille dans le cadre d'un groupement d'employeurs, les interlocuteurs sont plus nombreux : un responsable d'exploitation adhérent du groupement ou bien un autre encadrant désigné par le groupement est l'interlocuteur principal (préparation des plannings, modifications du calendrier de travail, régulation des échanges, compte-rendus d'activité...)

Il peut être amené à guider le travail d'ouvriers non qualifiés, de stagiaires ou d'apprentis et à encadrer un chantier de plusieurs personnes pour des tâches précises et simples.

Indicateurs de réussite :

Compréhension et mise en œuvre des consignes reçues.

Réaction face à une situation dégradée, détection d'anomalies.

Régularité des échanges avec les interlocuteurs principaux.

Confiance accordée par le responsable et augmentation des prises de responsabilité avec le temps et l'expérience.

Savoirs	Savoir-faire et comportements professionnels
<p>Règles fondamentales de la communication interpersonnelle</p> <p>Bases lexicales et grammaticales de l'expression écrite</p> <p>Vocabulaire technique lié à l'activité professionnelle</p> <p>Bases du fonctionnement d'une exploitation agricole, ses caractéristiques générales en terme d'organisation et de gestion, son insertion dans les filières ou dans le territoire</p> <p>Sources du droit : code du travail, conventions collectives</p>	<p>S'exprimer oralement de façon claire et précise</p> <p>Comprendre des consignes orales ou transcrites sur différents types de supports</p> <p>Partager ses réflexions, demander des explications, rechercher des informations complémentaires</p> <p>Repérer et signaler les anomalies en fonction de leur gravité estimée</p> <p>Auto-évaluer son travail et rendre compte du travail fait</p> <p>Associer à son travail et/ou guider des ouvriers non qualifiés, des apprentis ou des stagiaires le cas échéant</p>

Descripteurs de compétences communes

2. Organisation du travail

But :

Préparer pour chaque activité les conditions matérielles nécessaires à l'enchaînement des tâches, pour rationaliser le travail et atteindre, autant que possible, le résultat recherché.

Responsabilité/ autonomie :

En matière de santé et sécurité au travail, l'organisation du travail est une des mesures de prévention à la charge de l'employeur. Le salarié doit quant à lui prendre en compte toutes les consignes édictées à cet effet afin de viser à la préservation de sa propre santé et celles des autres salariés. Il doit en outre tenir compte de toutes les réglementations et règles de bonnes pratiques visant au respect de l'environnement.

Il inscrit son activité dans le cadre général de l'organisation du travail de l'entreprise, en fonction des objectifs à court et à moyen terme du responsable.

Environnement de travail :

Le salarié est souvent seul dans l'exercice de ses activités quotidiennes les plus fréquentes (alimentation, soins aux animaux, traite...)

Pour des chantiers nécessitant l'intervention de plusieurs personnes, l'organisation du travail ne relève pas de sa seule responsabilité.

La combinaison optimum des activités quotidiennes obligatoires auprès des animaux (soins, alimentation...) nécessite de s'organiser en fonction de l'appréciation du caractère d'urgence de travaux plus ponctuels (prophylaxie, renouvellement de la litière, travaux des champs...)

Dans certains élevages (de type industriel notamment), les tâches répétitives et quotidiennes représentent la majeure partie du temps de travail du salarié, ce qui peut entraîner des automatismes et des baisses de vigilance.

Enfin, le calendrier des travaux extérieurs est amené à être modifié de façon assez conséquente en fonction des variations climatiques.

Indicateurs de réussite :

Application des procédures définies le cas échéant ; à défaut, prise en compte des habitudes de travail de l'entreprise et de l'organisation générale du travail (planning global des activités)

Conformité de l'enchaînement des activités aux contraintes et aux objectifs définis pour la période considérée (jour, semaine, mois...)

Remise en ordre des locaux et du matériel

Savoirs	Savoir-faire et comportements professionnels
<p>Besoins en temps de travaux et principes généraux d'organisation du travail dans une exploitation d'élevage</p> <p>Postures permettant une économie de l'effort</p> <p>Impact des activités sur l'environnement et précautions à prendre qui relèvent de l'organisation</p> <p>Principaux risques professionnels relatifs au secteur professionnel et au poste de travail</p> <p>Réglementation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail : principes généraux de la prévention des risques professionnels, démarche d'évaluation, droit de retrait du salarié</p>	<p>Estimer le temps global nécessaire pour chaque opération et respecter les horaires lorsque cela a une importance (traite notamment)</p> <p>Rationaliser la succession des tâches</p> <p>Adapter l'organisation de son travail aux impératifs d'économie de l'effort</p> <p>Anticiper sur les risques météorologiques / adapter son programme de travail en fonction des aléas</p> <p>Anticiper sur le déroulement d'un chantier pour préparer le matériel et les installations, identifier les risques éventuels et raisonner son intervention</p> <p>Nettoyer et ranger les matériels en fin de chantier</p> <p>Eliminer les déchets selon les consignes et/ou la réglementation en vigueur sur l'exploitation (respect d'un cahier de charges le cas échéant)</p>

Descripteurs de compétences communes

3. Enregistrement des données

But :

Relever et transcrire toutes les informations nécessaires au suivi technique et technico-économique dans l'entreprise pour la mise en œuvre des activités et assurer leur traçabilité.

Responsabilité / autonomie :

Le salarié est responsable de la qualité et de la régularité des enregistrements relatifs à son activité qu'il doit consigner sur différents types de supports. La transcription de ces données peut être liée à des réglementations spécifiques, à l'existence d'un cahier des charges, ou encore exigée par le responsable d'exploitation ou encore par un groupement d'employeurs.

Il connaît les conséquences pour l'exploitation d'un défaut ou d'un manque de fiabilité de ces enregistrements.

Environnement de travail :

Les documents divers utilisés pour l'enregistrement sont complétés soit dans les bâtiments d'élevage, soit dans un bureau avoisinant, soit dans d'autres lieux pouvant servir à cet usage (maison d'habitation de l'exploitant ou du salarié). Certaines saisies peuvent être effectuées directement dans des documents ou formulaires informatisés et nécessitent alors la maîtrise de la manipulation d'un ordinateur et des logiciels utilisés.

Indicateurs de réussite :

Respect des procédures et régularité des enregistrements (tous supports)
 Qualité et fiabilité des informations recueillies
 Propreté et présentation des documents acceptable en fonction des utilisations
 Respect des consignes de classement et de rangement des documents

Savoirs

Savoir-faire et comportements professionnels

Vocabulaire spécifique du métier pouvant être utilisé dans l'ensemble des documents
 Mode d'emploi, destination et usage de chaque type de document – les conséquences pour l'exploitation des enregistrements de données incorrectes
 Principales réglementations ou cahiers des charges relatifs à l'enregistrement des pratiques
 Notion de traçabilité

Prendre des notes, consigner des éléments intermédiaires pour ne pas perdre d'informations
 Classer et ranger les documents au fur et à mesure
 Interpréter des données et des représentations graphiques simples couramment utilisées pour le suivi des élevages
 Maîtriser la saisie de données sur un ou des logiciels généraux ou spécifiques, l'accès à internet

Compétences spécifiques de la spécialité Elevage de ruminants du BPA Travaux des productions animales

L'analyse du travail et le repérage de **situations de travail significatives**⁴ ont permis d'établir un ensemble de descripteurs des compétences mobilisées dans l'activité professionnelle. Ces éléments ont été classés et regroupés dans des fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui visent la même finalité, propres à chaque spécialité - les fiches de **compétences spécifiques**.

Ainsi, la spécialité **Elevage de ruminants** comporte 6 fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui ont été analysées.

- 1. L'observation et la surveillance les animaux**
- 2. L'alimentation des animaux en bâtiments et au pâturage**
- 3. Les soins courants et les manipulations d'animaux**
- 4. La traite (pour les élevages laitiers uniquement)**
- 5. La conduite et le suivi de la reproduction**
- 6. L'utilisation et l'entretien des matériels et équipements**

Ces fiches présentent les principaux descripteurs des compétences mobilisées pendant le travail. Les éléments qui y figurent ont été déterminés à partir de l'analyse de situations de travail significatives au sens de la compétence et représentatives de la diversité des emplois, repérées avec les employeurs et les salariés comme étant particulièrement révélatrices de la compétence d'un salarié. Les listes figurant dans chaque fiche ne sont pas exhaustives, elles peuvent être enrichies par les formateurs à travers l'analyse d'autres situations de travail significatives observées dans des contextes particuliers : types de productions ou systèmes d'élevage spécifiques à des zones données, à des contextes économiques et/ou environnementaux particuliers... C'est en particulier sur la base de ces compléments que seront construites les UCARE.

Rappelons également que c'est à travers ces situations significatives que le salarié met en œuvre les compétences qui ont été identifiées comme communes à l'ensemble des options du BPA.

Les éléments présents dans le référentiel de compétences ont servi de base à l'élaboration du référentiel d'évaluation. Cependant, d'autres activités figurant dans le référentiel professionnel mettent en œuvre les compétences décrites et pourront également être prises en compte pour la formation et l'évaluation.

⁴ parmi les critères utilisés pour leur détermination on peut citer : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs, ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de ruminants »

1. L'observation et la surveillance des animaux	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des différents stades physiologiques des animaux ➤ Repérage des chaleurs et des signes avant coureurs de mise bas ➤ Repérage des signes indicateurs de maladies ou de troubles sanitaires ➤ Repérage et diagnostic des anomalies de comportement des animaux ➤ ...
But : Observer et surveiller en permanence les animaux afin d'adapter son action pour garantir les conditions optimum de réalisation des objectifs de production, tout en préservant la santé et le bien-être des animaux.	
Responsabilité / autonomie : Le salarié n'est pas seul à assurer la surveillance des animaux dans l'exploitation, mais il est seul responsable des décisions qu'il prend suite à ses observations : <ul style="list-style-type: none"> - adaptation de ses pratiques ayant une influence sur l'état de santé et le bien-être des animaux - intervention curative dans la limite de ses responsabilités - alerte prenant en compte le degré d'urgence d'intervention - réaction aux indices de chaleurs en cas d'insémination artificielle, d'imminence de mises bas... 	
Environnement de travail : Le salarié spécialisé en élevage de ruminants passe la plus grande partie de son temps auprès des animaux, dans des bâtiments fermés ou semi-ouverts ou en extérieur, au pâturage notamment. L'observation et la surveillance des animaux s'exercent donc en permanence et de façon transversale à toutes les activités réalisées en leur présence. Cette vigilance suppose une attitude de curiosité et d'éveil permanente, ainsi que de bonnes facultés visuelles, tactiles et olfactives.	
Indicateurs de réussite : Qualité et rapidité de détection des problèmes ou de comportements types induisant une réaction appropriée (chaleurs, maladies, etc.) Appréciation de la gravité des anomalies et de l'urgence d'une intervention Réalisation d'un prédiagnostic en vue d'une intervention	
Savoirs	Savoir-faire de base
Bases d'anatomie et de physiologie des principales espèces animales concernées Principales pathologies (infectieuses, nutritionnelles, parasitaires...) et moyens de prévention et d'intervention correspondants Symptômes des pathologies les plus couramment rencontrées dans chaque type d'élevage Notions de comportement des animaux d'élevage : signes révélateurs d'états physiologiques particuliers ou d'état d'inconfort, signes précurseurs de réaction des animaux en présence de l'homme, comportements de groupe... Conséquences techniques et économiques d'une mauvaise surveillance	Utiliser les méthodes d'estimation de l'état d'engraissement d'un animal (pointage...) Prendre en compte les stades et les points d'observation critiques pour la surveillance : état général, isolement, chaleurs, mises bas, nouveaux-nés, état du poil... Interpréter les signes observés – porter une appréciation globale (troupeau ou lot) et individuelle, en bâtiment ou au pâturage Approcher les animaux en sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier l'état de santé d'un animal (ou d'un lot) à travers des signes cliniques ou à travers son comportement Repérer une anomalie dans le comportement des animaux : comportement alimentaire, comportement maternel, comportement de groupe... S'adapter à chaque individu en fonction de ses spécificités	Prendre le temps nécessaire à l'observation en bâtiment ou au pâturage Mobiliser ses capacités d'analyse et d'interprétation des signes observés

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de ruminants »

2. L'alimentation des animaux en bâtiments et au pâturage	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none">➤ Fabrication des aliments concentrés et distribution➤ Préparation et distribution des fourrages➤ Abreuvement des animaux➤ Allaitement artificiel et alimentation des jeunes➤ Suivi du pâturage des animaux➤ ...
But :	Alimenter les différents lots d'animaux en respectant les consignes de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs de production de l'éleveur, tout en veillant à la santé et au bien-être des animaux.
Responsabilité / autonomie :	Le salarié reçoit des consignes précises sur la nature des aliments et les quantités à distribuer. Il est responsable de la distribution de l'eau et des aliments (qualité et quantité), de la conduite des animaux au pâturage et de leur surveillance.
Environnement de travail :	Activité se déroulant généralement à l'extérieur pendant la saison de pâture ou à l'intérieur de bâtiments dont l'atmosphère chargée en humidité, en ammoniac ou en allergènes peut provoquer des troubles respiratoires. Risques liés à la manipulation d'engins dans des espaces étroits. Selon le degré de mécanisation et la fonctionnalité des bâtiments, le travail nécessite plus ou moins de force physique.
Indicateurs de réussite :	Respect de la procédure de distribution des aliments et vérification de la qualité des aliments distribués Absence de perturbation des animaux Propreté et état de fonctionnement du matériel et des installations Temps de réalisation des opérations Absence de pathologies nutritionnelles liées au mode de distribution des aliments Respect des consignes de pâturage Etat des parcelles pâturées Indicateurs indirects : état général des animaux, croissance des jeunes, état d'engraissement

Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Principaux types d'aliments, classification (fourrages/concentrés), constituants (eau, MS, MM, MO), valeur alimentaire et intérêt alimentaire</p> <p>Calculs de quantités, proportions, en poids et en volume</p> <p>Reconnaissance des principales plantes fourragères et des stades de développement, valeur alimentaire, risques éventuels liés à la consommation</p> <p>Stades d'exploitation d'une pâture, influence sur le devenir de la prairie, valeur alimentaire</p> <p>Eléments de rationnement</p> <p>Liens entre l'alimentation des animaux et la qualité des produits animaux (lait-viande)</p> <p>Liens entre conduite du troupeau, aménagement des bâtiments et alimentation</p> <p>Risques liés à l'utilisation des matériels et des installations servant à la préparation et à la distribution des aliments</p> <p>Reconnaissance des espèces fourragères et des stades de développement</p> <p>Notion de chargement</p>	<p>Lire des tableaux de consignes sur les rations</p> <p>Lire et interpréter des étiquettes d'aliments</p> <p>Réaliser des mélanges d'aliments</p> <p>Utiliser des installations mécanisées de distribution des aliments dans le respect de la sécurité</p> <p>Apprécier l'état des stocks d'aliments</p> <p>Identifier les risques encourus pendant les activités de préparation et de distribution des aliments</p> <p>Apprécier la valeur d'un fourrage ou d'une pâture</p> <p>Apprécier l'état d'une pâture</p> <p>Apprécier le stade végétatif d'une parcelle, faire pâturer en fonction du stade de végétation, du chargement et de la durée</p> <p>Poser et réparer des clôtures, déplacer des clôtures mobiles en fonction des besoins</p> <p>Surveiller des animaux au pâturage</p> <p>Assurer l'abreuvement et l'apport de compléments au pâturage</p> <p>Entretien des parcelles pâturées (fauche des refus, ébousage...)</p> <p>Déplacer les animaux en sécurité dans le respect du code de la route</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Utiliser les installations mécanisées de transformation des aliments</p> <p>Utiliser des engins ou des outils de traction, de manutention et de levage</p> <p>Conduire un lot d'animaux sur l'exploitation et sur la voie publique avec ou sans l'aide d'un chien</p> <p>Apprécier l'état corporel des animaux au pâturage</p> <p>Adapter la conduite du pâturage en fonction des disponibilités en herbe de l'exploitation</p>	<p>Etre vigilant, calme et prudent dans toutes les approches et manipulations d'animaux</p> <p>Appliquer les principes de prudence et de respect du matériel dans la manipulation des engins et des équipements</p> <p>Etre attentif à tous les indicateurs de suivi du pâturage</p> <p>Veiller au maintien d'une ambiance calme pendant les travaux liés à l'alimentation des animaux</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de ruminants »

3. Les soins courants et les manipulations d'animaux	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Déplacement et contention des animaux pour les traitements et les interventions diverses ➤ Interventions diverses sur les animaux : tonte, taille des onglons, écornage, pose d'éponges, bains, vaccination, traitement oral, ablation des queues, opérations de tri, de pesée, d'identification, d'embarquement... ➤ Administration de médicaments, de traitements antiparasitaires ➤ Renouvellement de la litière ➤ Vérification et ajustement des conditions d'ambiance du bâtiment ➤ Circulation des animaux à l'extérieur ➤ ...
<p>But : Maintenir les animaux dans un bon état physiologique et sanitaire pour leur garantir un développement et une croissance conformes aux objectifs de l'éleveur.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Son autonomie étant relativement importante au quotidien, le salarié est entièrement responsable de ses initiatives et de ses actions auprès et sur les animaux. Il doit respecter les plannings d'élevage tout en intégrant les imprévus. Pour certaines opérations importantes (mises bas, prophylaxie...) il partage cette responsabilité avec le responsable ou des intervenants extérieurs (vétérinaire, inséminateur, peseur, transporteur...).</p>	
<p>Environnement de travail : Selon les types d'élevage et les types d'intervention, les manipulations et les interventions sur les animaux ont lieu dans des bâtiments ou en extérieur, avec des installations plus ou moins performantes pour la contention des animaux. Le travail comporte une dimension collective – contention d'un lot – et individuelle – contention d'un animal. Des risques importants d'accidents y sont liés, et la manipulation de ruminants, en particulier des bovins, nécessite un souci permanent de sécurité et une bonne maîtrise de l'approche, de la manipulation des animaux et de l'utilisation des dispositifs de contention. Les animaux peuvent être amenés à circuler sur la voie publique, ce qui impose de prendre en compte la réglementation. Il faut distinguer les soins quotidiens où le salarié est généralement amené à travailler seul (renouvellement des litières, têtes, traitements usuels...) des interventions plus ponctuelles (mises bas, prophylaxie...), ou des déplacements occasionnels, auxquels participe généralement le responsable, voire d'autres intervenants extérieurs (vétérinaire...)</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Absence de perturbations liées aux interventions Etat de la litière et propreté des animaux Temps de réalisation des activités Approche des animaux et manipulations adéquates et réalisées en sécurité Déroulement des interventions Etat du matériel</p>	

Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Modes de contention et règles d'approche et de manipulation adaptés à chaque espèce et à chaque type d'intervention, risques propres à ces interventions et manipulations</p> <p>Réglementation en vigueur pour la conduite d'animaux sur la voie publique</p> <p>Principales catégories de médicaments et réglementation en vigueur concernant leur administration et le retrait des produits animaux</p> <p>Rôle de la litière et des conditions d'ambiance des bâtiments sur le confort et la santé des animaux</p> <p>Principaux types de bâtiments et d'installations – avantages et inconvénients (fonctionnalité, coûts)</p> <p>Notions de comportement animal et de bien-être animal</p> <p>Principaux intervenants extérieurs à l'exploitation et rôles</p>	<p>Réaliser en sécurité la contention d'un lot d'animaux et d'un animal</p> <p>Approcher des lots de différentes catégories d'animaux en sécurité</p> <p>Repérer les risques relatifs aux différentes interventions sur les animaux</p> <p>Adopter des postures adaptées aux efforts à fournir</p> <p>Installer des équipements de contention mobiles (barrières, fils...) provisoires ou fixes en vérifiant leur efficacité et de telle sorte qu'ils ne risquent pas de provoquer de blessures</p> <p>Réaliser en sécurité des interventions courantes : traitement oral, taille d'onglons, aide à la tétée des jeunes, ingestion de solides ou de liquides, injections, identification...</p> <p>Nettoyer et désinfecter les matériels utilisés lors des interventions</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Aborder et manipuler les animaux en sécurité en toutes circonstances</p> <p>Anticiper et éviter les coups</p> <p>Apprécier le besoin de renouvellement de la litière (capacités olfactives utiles)</p>	<p>Agir avec calme, prudence et attention lors des interventions</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de ruminants »

4. La traite (en élevage laitier uniquement)	
<p>But : Réaliser la traite du troupeau dans le souci de mettre en œuvre les conditions optimum de production de lait tant en quantité qu'en qualité</p> <p>Responsabilité / autonomie : De la qualité de la traite dépendent en partie seulement, mais assez directement, les résultats économiques de l'exploitation laitière.</p> <p>Environnement de travail : La traite est généralement mécanisée. Elle est effectuée le plus souvent deux fois par jour, dans un local spécifique, selon un processus bien déterminé. Le salarié peut être seul ou avec le responsable ou un autre actif de l'exploitation. La répétitivité peut entraîner une certaine mécanisation des gestes dommageable à la qualité de la traite, à la surveillance des animaux et à la santé de l'opérateur (risques de troubles musculo-squelettiques). La traite est un moment privilégié aussi pour l'observation des animaux.</p> <p>Indicateurs de réussite : Absence de stress chez les animaux au moment de la traite Propreté des locaux et des animaux Rapidité d'exécution Absence d'engorgement dans le tank Traite complète, sans surtraite. Indicateurs indirects et partiels : qualité bactériologique du lait et évolution des mammites dans le troupeau</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Anatomie de la mamelle et notions de base de physiologie de la lactation (éjection du lait) Lien alimentation et production laitière (courbes type de lactation) Composition du lait et relation avec qualité Lien hygiène, stress et qualité du lait (notion de confort de l'animal à la traite) Principales pathologies de la lactation, causes et moyens de prévention et de traitement Principaux critères de sélection en rapport avec la production laitière (quantité, conformation mamelle, taux, persistance...) Principes de fonctionnement de la machine à traire Importance du nettoyage du matériel de traite, produits de lavage et caractéristiques Règles d'hygiène à respecter dans le nettoyage des installations et des locaux Risques propres aux activités pendant la traite, aux installations et aux produits utilisés Importance de la production dans les résultats de l'exploitation agricole Notions sur l'économie de la filière lait Règles liées à des cahiers des charges spécifiques (AB, AOC...)</p>	<p>Faire fonctionner la machine à traire Détecter les pannes les plus courantes Appliquer les gestes de prévention : nettoyage, trempage, élimination des premiers jets Appliquer les règles d'hygiène pour l'animal et pour soi-même Identifier les symptômes de mammites ou d'autres affections de la mamelle, appliquer un traitement spécifique Mettre en route, vérifier, nettoyer, contrôler, ajuster les réglages de la machine à traire et du tank à lait Brancher, débrancher, vérifier les manchons et les remplacer si nécessaire Respecter les règles d'utilisation des différents produits de nettoyage Nettoyer les locaux Si besoin filtrer le lait et l'acheminer vers le refroidisseur ou la fromagerie Assurer le déplacement des animaux dans le calme et en sécurité Repérer les risques relatifs aux différentes interventions sur les animaux</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Reconnaître l'aspect d'un lait normal : couleur, odeur, texture Repérer la fin de la traite d'un animal Apprécier l'état d'une mamelle au toucher, visuellement</p>	<p>Approcher et manipuler les animaux en sécurité Respecter les horaires de traite en vigueur Appréhender dans sa globalité l'ensemble de la traite Auto-évaluer les résultats de la traite en qualité et en quantité Veiller au maintien d'une ambiance calme au moment de la traite et des déplacements d'animaux</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de ruminants »

5. La conduite et le suivi de la reproduction	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Intervention seul ou avec une aide pour la maîtrise des cycles, la mise à la reproduction, les mises bas... ➤ Soins aux mères et aux nouveaux-nés ➤ Allotement et alimentation des jeunes ➤ Relevé de toutes les données relatives aux interventions et au suivi de la reproduction ➤ ...
<p>But : Mettre en œuvre toutes les interventions sur les animaux liées à la conduite de la reproduction et à l'élevage des jeunes, en cherchant à atteindre les objectifs de production.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Le salarié se voit confier les activités liées à la reproduction, mais il donne son avis seulement pour les décisions liées à sa conduite : accouplements, renouvellements, choix d'un mode de conduite... qui sont prises par le responsable</p>	
<p>Environnement de travail : Dans les exploitations spécialisées en élevage de ruminants, l'ouvrier qualifié a vocation à participer à la conduite et au suivi de la reproduction des animaux. L'expérience et les choix d'organisation du travail sur l'exploitation peuvent conduire à lui conférer une grande autonomie dans la conduite d'un élevage, mais toujours sous la responsabilité de l'éleveur.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Repérage des chaleurs Pertinence des interventions pendant les mises bas, dans le respect de la santé de l'animal et de la sécurité Impact des soins prodigués sur la santé des femelles et des nouveaux-nés Indicateurs indirects : impact des pratiques du salarié sur l'évolution de la mortalité, de la prolificité, des taux de renouvellement</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Anatomie des appareils reproducteurs et éléments de base de physiologie de la reproduction Différents modes de conduite de la reproduction en fonction des objectifs de production, Principales techniques de maîtrise des cycles, facteurs influant sur les résultats de reproduction Notions de sélection (caractères liés aux performances de reproduction), critères de choix des reproducteurs Déroulement des mises bas et interventions à réaliser en fonction des espèces et des modes d'élevage Pathologies de la reproduction les plus courantes, interventions et traitements usuels Notions de croissance et de développement des jeunes, soins spécifiques à apporter aux jeunes et aux mères Importance des résultats de la reproduction dans les résultats de l'exploitation (principaux indicateurs technico-économiques) Risques liés aux différents types d'interventions effectuées sur les animaux</p>	<p>Repérer les chaleurs et surveiller les retours Prodiguer les premiers soins aux jeunes (cordon, colostrum, tétée...) Procéder à l'identification des jeunes et des mères Peser ou estimer le poids des nouveaux-nés Alloter les jeunes en fonction de leur croissance et des objectifs de production Réaliser les aménagements intérieurs (parcs, cases individuelles, séparations...) Procéder aux manipulations et contentions en sécurité Surveiller les mises bas</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Réaliser ou aider pendant des interventions : inséminations, poses d'éponges, lutte en main... Assister les mises bas Apprécier les résultats de l'élevage et l'état des animaux pour ajuster la conduite en conséquence Evaluer les écarts avec les objectifs de l'éleveur</p>	<p>Intervenir si nécessaire et à bon escient pendant les mises bas, faire appel rapidement à des renforts internes ou au vétérinaire si besoin Vérifier la consommation des jeunes – Vérifier l'adoption par les mères</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de ruminants »

6. L'utilisation et l'entretien des matériels et équipements	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite du tracteur et des différents engins automoteurs, de manutention et de levage ➤ Utilisation des matériels de transport ➤ Utilisation des matériels de travail du sol, de semis et d'épandage, de récolte et réalisation des réglages nécessaires (sauf pulvérisateur) ➤ Vérification des équipements réglementaires, application des règles de sécurité ➤ Entretien courant du matériel et des équipements, petites réparations ➤ Stockage, manipulation et élimination des consommables et des déchets ➤ ...
<p>But : Utiliser à bon escient les différents matériels et équipements disponibles sur l'exploitation tout en veillant à les conserver en bon état de marche et en prenant en compte toutes les réglementations liées à leur usage (sécurité, code de la route, environnement...).</p> <p>Responsabilité / autonomie : Le salarié effectue l'entretien et les petites réparations de première maintenance. Pour les pannes plus importantes, il doit pouvoir réaliser un prédiagnostic et alerter le responsable ou directement le mécanicien. Il reçoit des consignes précises de réalisation : quantités à épandre, de profondeur de labour....</p>	
<p>Environnement de travail : En élevage de ruminants, l'usage du tracteur, des engins de levage et de manutention, de raclage des litières ou des aires d'exercice est rendu particulièrement délicat, voire dangereux parce qu'il a lieu dans des espaces et des passages étroits à l'intérieur des bâtiments. Le tracteur est également utilisé pour d'autres travaux extérieurs (transport de fourrages, d'effluents, d'eau, d'animaux, de récoltes...) ainsi qu'avec d'autres engins pour des travaux aux champs le cas échéant, mais généralement avec des consignes précises du responsable. Les risques d'accidents sont importants : chutes de charges, collisions, accidents avec les organes rotatifs....</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Adaptation du régime du moteur du tracteur aux différents types de travaux Régularité du travail et respect des consignes Vérification systématique des points de vigilance et des travaux réalisés Propreté des abords de chantiers (fosse, routes, bords de champs) Etat général du matériel Fréquence des pannes et des remplacements de pièces Qualité des diagnostics réalisés Respect des pratiques et des règles liées à l'environnement et à la sécurité : éliminations des fluides usés, respect de la structure des sols, respect des consignes d'utilisation des matériels, du code de la route...</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
Description et principes de fonctionnement des automoteurs Description et principes de fonctionnement de chaque matériel Lubrifiants et carburants (rôle, usage et élimination) Réglementation en matière de sécurité, de circulation Risques financiers encourus en fonction des chantiers Gestes et postures adaptés au travail à réaliser et respectant les règles d'économie de l'effort et de sécurité Termes techniques nécessaires pour lire une notice ou communiquer avec le mécanicien ou le magasinier Risques liés à l'utilisation du matériel et règles de sécurité	Conduire le tracteur en toute sécurité Conduire en toute sécurité des engins de portage et/ou de levage autotractés Atteler en toute sécurité les différents équipements tractés, portés ou semi-portés, Effectuer les réglages sur les matériels en toute sécurité : hauteur de coupe, profondeur de labour... Effectuer l'entretien du matériel (nettoyage, graissage...) et les petites réparations mécaniques les plus courantes Utiliser une démarche logique déductive dans le diagnostic d'anomalie(s) de fonctionnement Respect des consignes de sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Analyser les risques et anticiper sur la réaction des matériels, des animaux et des personnes Identifier les bruits anormaux (dépistage et anticipation des pannes)	Appliquer les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des animaux et du matériel Prendre en compte les pratiques visant à la réduction des charges

Compétences spécifiques de la spécialité Polyculture-élevage du BPA Travaux des productions animales

L'analyse du travail et le repérage de **situations de travail significatives**⁵ ont permis d'établir un ensemble de descripteurs des compétences mobilisées dans l'activité professionnelle. Ces éléments ont été classés et regroupés dans des fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui visent la même finalité, propres à chaque spécialité – les fiches de **compétences spécifiques**.

Ainsi, la spécialité **Polyculture-élevage** comporte 6 fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui ont été analysées.

- 1. L'observation et la surveillance des animaux**
- 2. La préparation et la distribution des aliments**
- 3. Les soins courants et les manipulations d'animaux**
- 4. La traite (pour les élevages laitiers uniquement)**
- 5. Les travaux culturaux**
- 6. L'utilisation et l'entretien des matériels et équipements**

Ces fiches présentent les principaux descripteurs des compétences mobilisées pendant le travail. Les éléments qui y figurent ont été déterminés à partir de l'analyse de situations de travail significatives au sens de la compétence et représentatives de la diversité des emplois, repérées avec les employeurs et les salariés comme étant particulièrement révélatrices de la compétence d'un salarié. Les listes figurant dans chaque fiche ne sont pas exhaustives, elles peuvent être enrichies par les formateurs à travers l'analyse d'autres situations de travail significatives observées dans des contextes particuliers : types de productions ou systèmes d'élevage spécifiques à des zones données, à des contextes économiques et/ou environnementaux particuliers... C'est en particulier sur la base de ces compléments que seront construites les UCARE.

Rappelons également que c'est à travers ces situations significatives que le salarié met en œuvre les compétences qui ont été identifiées comme communes à l'ensemble des options du BPA.

Les éléments présents dans le référentiel de compétences ont servi de base à l'élaboration du référentiel d'évaluation. Cependant, d'autres activités figurant dans le référentiel professionnel mettent en œuvre les compétences décrites et pourront également être prises en compte pour la formation et l'évaluation.

⁵ parmi les critères utilisés pour leur détermination on peut citer : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs, ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

Descripteurs de compétences de la spécialité « polyculture-élevage »

1. L'observation et la surveillance des animaux	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des différents stades physiologiques des animaux ➤ Repérage des chaleurs et des signes avant coureurs de mise bas ➤ Repérage des signes indicateurs de maladies ou de troubles sanitaires ➤ Repérage et diagnostic des anomalies de comportement des animaux ➤ ...
But :	
Observer et surveiller en permanence les animaux afin d'adapter son action pour garantir les conditions optimum de réalisation des objectifs de production, tout en préservant la santé et le bien-être des animaux.	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié n'est pas seul à observer les animaux sur l'exploitation, mais il est seul responsable des décisions qu'il prend suite à ses observations :	
<ul style="list-style-type: none"> - adaptation de ses pratiques ayant une influence sur l'état de santé et le bien-être des animaux - intervention curative dans la limite de ses responsabilités - alerte prenant en compte le degré d'urgence d'intervention - réaction aux indices de chaleurs en cas d'insémination artificielle, d'imminence de mises bas... 	
Environnement de travail :	
Le salarié qui travaille dans une exploitation de polyculture-élevage consacre une grande partie de son temps de travail aux animaux, dans des bâtiments fermés ou semi-ouverts ou en extérieur, au pâturage notamment. L'observation et la surveillance des animaux s'exercent donc en permanence et de façon transversale à toutes les activités réalisées en leur présence. Cette vigilance suppose une attitude de curiosité et d'éveil permanente, ainsi que de bonnes facultés visuelles, tactiles et olfactives.	
Indicateurs de réussite :	
Qualité et rapidité de détection des problèmes ou de comportements types induisant une réaction appropriée (chaleurs, etc.)	
Appréciation de la gravité des anomalies et de l'urgence d'une intervention	
Réalisation d'un prédiagnostic approprié en vue d'une intervention	
Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Bases d'anatomie et de physiologie des principales espèces animales concernées</p> <p>Principales pathologies (infectieuses, nutritionnelles, parasitaires...) et moyens de prévention et d'intervention correspondants</p> <p>Symptômes des pathologies les plus couramment rencontrées dans chaque type d'élevage</p> <p>Notions de comportement des animaux d'élevage : signes révélateurs d'états physiologiques particuliers ou d'état d'inconfort, signes précurseurs de réaction des animaux en présence de l'homme, comportements de groupe...</p> <p>Conséquences techniques et économiques d'une mauvaise surveillance</p>	<p>Utiliser les méthodes d'estimation de l'état d'engraissement d'un animal (pointage...)</p> <p>Prendre en compte les stades et les points d'observation critiques pour la surveillance : état général, isolement, chaleurs, mises bas, nouveaux-nés, état du poil...</p> <p>Interpréter les signes observés – porter une appréciation globale (troupeau ou lot) et individuelle, en bâtiment ou au pâturage</p> <p>Approcher les animaux en sécurité</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier l'état de santé d'un animal (ou d'un lot) à travers des signes cliniques ou à travers son comportement</p> <p>Repérer une anomalie dans le comportement alimentaire, le comportement maternel, comportements de groupe...</p> <p>S'adapter à chaque individu en fonction de ses spécificités</p>	<p>Prendre le temps nécessaire à l'observation, en bâtiment ou au pâturage</p> <p>Mobiliser ses capacités d'analyse et d'interprétation des signes observés</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « polyculture-élevage »

2. La préparation et la distribution des aliments	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Fabrication des aliments concentrés et distribution ➤ Préparation et distribution des fourrages grossiers ➤ Abreuvement des animaux ➤ Allaitement artificiel et alimentation des jeunes ➤ Suivi du pâturage des animaux ➤ ...
But :	
Alimenter les différents lots d'animaux en respectant les consignes de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs de production de l'éleveur, tout en veillant à la santé et au bien-être des animaux.	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié reçoit des consignes précises sur la nature des aliments et les quantités à distribuer. Il est responsable de la distribution de l'eau et des aliments (qualité et quantité).	
Environnement de travail :	
Activité se déroulant généralement à l'intérieur de bâtiments plus ou moins aérés ou climatisés (odeurs d'ammoniac). Risques liés à la manipulation d'engins dans des espaces étroits, risques d'allergies liées aux poussières. Selon le degré de mécanisation et la fonctionnalité des bâtiments, le travail nécessite plus ou moins de force physique.	
Indicateurs de réussite :	
Respect de la procédure de distribution des aliments et vérification de la qualité des aliments distribués	
Absence de perturbation des animaux	
Propreté et état de fonctionnement du matériel et des installations	
Temps de réalisation des opérations	
Absence de pathologies liées au mode de distribution des aliments	
Indicateurs indirects : croissance des jeunes, état d'engraissement...	
Savoirs	Savoir-faire de base
Principaux types d'aliments, classification (fourrages/concentrés), constituants (eau, MS, MM, MO), valeur alimentaire et intérêt alimentaire Calculs de quantités, proportions, en poids et en volume Stades de développement des plantes fourragères, valeur alimentaire, risques éventuels liés à la consommation Eléments de rationnement Liens entre l'alimentation des animaux et la qualité des produits animaux (lait-viande) Liens entre conduite du troupeau, aménagement des bâtiments et alimentation Risques liés à l'utilisation des matériels et des installations servant à la préparation et à la distribution des aliments	Lire des tableaux de consignes sur les rations Lire et interpréter des étiquettes d'aliments Réaliser des mélanges d'aliments Apprécier l'état des stocks d'aliments Apprécier la valeur d'un fourrage ou d'une pâture Utiliser des installations mécanisées de distribution des aliments dans le respect de la sécurité Identifier les risques encourus pendant les activités de préparation et de distribution des aliments Approcher les animaux en sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Utiliser des installations mécanisées de transformation des aliments Utiliser des engins ou des outils de traction, de manutention et de levage Conduire un lot d'animaux sur l'exploitation et sur la voie publique avec ou sans l'aide d'un chien	Etre vigilant, calme et prudent dans toutes les approches et manipulations d'animaux Appliquer les principes de prudence et de respect du matériel dans la manipulation des engins et des équipements

Descripteurs de compétences de la spécialité « polyculture-élevage »

3. Les soins courants et les manipulations d'animaux

Principales situations de travail

- Déplacement et contention des animaux pour les traitements et les interventions diverses
- Interventions diverses sur les animaux : tonte, taille des onglons, écornage, pose d'éponges, bains, vaccination, traitement oral, ablation des queues, opérations de tri, de pesée, d'identification, d'embarquement...
- Administration de médicaments, de traitements antiparasitaires
- Renouvellement de la litière
- Vérification et ajustement des conditions d'ambiance du bâtiment
- Circulation des animaux à l'extérieur
- ...

But :

Maintenir les animaux dans un bon état physiologique et sanitaire pour leur garantir un développement et une croissance conformes aux objectifs de l'éleveur.

Responsabilité / autonomie :

Son autonomie étant relativement importante au quotidien, le salarié est entièrement responsable de ses initiatives et de ses actions auprès et sur les animaux. Il doit respecter les plannings d'élevage tout en intégrant les imprévus. Pour certaines opérations importantes (mises bas, prophylaxie...) il partage cette responsabilité avec le responsable ou des intervenants extérieurs (vétérinaire, inséminateur, peseur, transporteur...).

Environnement de travail :

Selon les types d'élevage et les types d'intervention, les manipulations et les interventions sur les animaux ont lieu dans des bâtiments ou en extérieur, avec des installations plus ou moins performantes pour la contention des animaux.

Des risques importants d'accidents y sont liés, et la manipulation de ruminants, en particulier des bovins, nécessite un souci permanent de sécurité et une bonne maîtrise de l'approche, de la manipulation des animaux et de l'utilisation des dispositifs de contention.

Les animaux peuvent être amenés à circuler sur la voie publique, ce qui impose de prendre en compte la réglementation.

Il faut distinguer les soins quotidiens où le salarié est généralement amené à travailler seul (renouvellement des litières, tétées, traitements habituels...) des interventions plus ponctuelles (mises bas, prophylaxie...), ou des déplacements occasionnels, auxquels participe généralement le responsable, voire d'autres intervenants extérieurs (vétérinaire...)

Indicateurs de réussite :

Absence de perturbations liées aux interventions

Etat de la litière et propreté des animaux

Temps de réalisation des activités

Approche des animaux et manipulations adéquates et réalisées en sécurité

Déroulement des interventions

Etat du matériel

Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Modes de contention et règles d'approche et de manipulation adaptés à chaque espèce et à chaque type d'intervention, risques propres à ces interventions et manipulations</p> <p>Réglementation en vigueur pour la conduite d'animaux sur la voie publique</p> <p>Principales catégories de médicaments et réglementation en vigueur concernant leur administration et le retrait des produits animaux</p> <p>Rôle de la litière et des conditions d'ambiance des bâtiments sur le confort et la santé des animaux</p> <p>Principaux types de bâtiments et d'installations – avantages et inconvénients (fonctionnalité, coûts)</p> <p>Notions de comportement animal et de bien-être animal</p> <p>Principaux intervenants extérieurs à l'exploitation et rôles</p>	<p>Réaliser en sécurité la contention d'un lot d'animaux et d'un animal</p> <p>Approcher des lots de différentes catégories d'animaux en sécurité</p> <p>Repérer les risques relatifs aux différentes interventions sur les animaux</p> <p>Adopter des postures adaptées aux efforts à fournir</p> <p>Installer des équipements de contention mobiles (barrières, fils...) provisoires ou fixes en vérifiant leur efficacité et de telle sorte qu'ils ne risquent pas de provoquer de blessures</p> <p>Réaliser en sécurité des interventions courantes : traitement oral, taille d'onglons, aide à la tétée des jeunes, ingestion de solides ou de liquides, injections, identification...</p> <p>Nettoyer et désinfecter les matériels utilisés lors des interventions</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Aborder et manipuler en sécurité les animaux en toutes circonstances</p> <p>Anticiper et éviter les coups</p> <p>Apprécier le besoin de renouvellement de la litière (capacités olfactives utiles)</p>	<p>Agir avec calme et attention lors des interventions</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « polyculture-élevage »

4. La traite (en élevage laitier uniquement)	
<p>But : Réaliser la traite du troupeau dans le souci de mettre en œuvre les conditions optimum de production de lait tant en quantité qu'en qualité</p> <p>Responsabilité / autonomie : De la qualité de la traite dépendent en partie seulement, mais assez directement, les résultats économiques de l'exploitation laitière</p> <p>Environnement de travail : La traite est généralement mécanisée. Elle est effectuée le plus souvent deux fois par jour, dans un local spécifique, selon un processus bien déterminé. Le salarié peut être seul ou avec le responsable ou un autre actif de l'exploitation. La répétitivité peut entraîner une certaine mécanisation des gestes dommageable à la qualité de la traite, à la surveillance des animaux et à la santé de l'opérateur (risques de troubles musculo-squelettiques). La traite est un moment privilégié aussi pour l'observation des animaux</p> <p>Indicateurs de réussite : Absence de stress chez les animaux au moment de la traite Propreté des locaux et des animaux Rapidité d'exécution Absence d'engorgement dans le tank Traite complète, sans surtraite Indicateurs indirects et partiels : qualité bactériologique du lait et évolution des mammites dans le troupeau</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Anatomie de la mamelle et notions de base de physiologie de la lactation (éjection du lait) Lien alimentation et production laitière (courbes type de lactation) Composition du lait et relation avec qualité Lien hygiène, stress et qualité du lait (notion de confort de l'animal à la traite) Principales pathologies de la lactation, causes et moyens de prévention et de traitement Principaux critères de sélection en rapport avec la production laitière (quantité, conformation mamelle, taux, persistance...) Principes de fonctionnement de la machine à traire Importance du nettoyage du matériel de traite, produits de lavage et caractéristiques Règles d'hygiène à respecter dans le nettoyage des installations et des locaux Risques propres aux activités pendant la traite, aux installations et aux produits utilisés Importance de la production dans les résultats de l'exploitation agricole Notions sur l'économie de la filière lait Règles liées à des cahiers des charges spécifiques (AB, AOC...)</p>	<p>Faire fonctionner la machine à traire Détecter les pannes les plus courantes Appliquer les gestes de prévention : nettoyage, trempage, élimination des premiers jets Appliquer les règles d'hygiène pour l'animal et pour soi-même Identifier les symptômes de mammites ou d'autres affections de la mamelle, appliquer un traitement spécifique Mettre en route, vérifier, nettoyer, contrôler, ajuster les réglages de la machine à traire et du tank à lait Brancher, débrancher, vérifier les manchons et les remplacer si nécessaire Respecter les règles d'utilisation des différents produits de nettoyage Nettoyer les locaux Si besoin filtrer le lait et l'acheminer vers le refroidisseur ou la fromagerie Assurer le déplacement des animaux dans le calme et en sécurité Repérer les risques relatifs aux différentes interventions sur les animaux</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Reconnaître l'aspect d'un lait normal : couleur, odeur, texture Repérer la fin de la traite d'un animal Apprécier l'état d'une mamelle au toucher, visuellement</p>	<p>Approcher et manipuler les animaux en sécurité Respecter les horaires de traite en vigueur Appréhender dans sa globalité l'ensemble de la traite Auto-évaluer les résultats de la traite en qualité et en quantité Veiller au maintien d'une ambiance calme au moment de la traite et des déplacements d'animaux</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « polyculture-élevage »

5. Les travaux cultureux	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Appréciation de l'état d'une parcelle et des conditions d'intervention ➤ Préparation des sols ➤ Réalisation de tout ou partie des travaux tout au long des itinéraires cultureux ➤ Récolte et stockage des produits (fourrages et cultures de vente) ➤ Epannage des effluents d'élevage ➤ ...
<p>But: Contribuer de façon équilibrée, dans le cadre de l'organisation du travail définie par le responsable sur l'exploitation, à l'ensemble des ateliers de production végétale.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Les décisions liées à la conduite des cultures et certaines interventions ayant une incidence notable sur la production ou sur l'environnement (traitements phytosanitaires et semis notamment) sont généralement assurées par le responsable, le salarié assurant pour sa part des interventions simples, sur consignes précises au jour le jour : labours, épandage d'engrais solides et d'effluents d'élevage, récolte, endainage, fanage... S'il ne décide pas des dosages de produits à appliquer et des moments d'intervention, il doit toutefois être relativement autonome dans ces activités et être capable de régler les matériels en fonction des consignes.</p>	
<p>Environnement de travail : Dans une exploitation de polyculture-élevage, le salarié passe beaucoup de temps en alimentation et soins quotidiens aux animaux, mais selon les périodes, il peut se voir confier également des travaux liés aux cultures fourragères, voire aux cultures de vente. Avec l'expérience et la confiance de l'employeur, ou en groupement d'employeurs, sa marge d'autonomie et de responsabilité peut s'accroître notablement, surtout si l'organisation du travail sur l'exploitation fait que le responsable choisit de se consacrer plus à l'élevage. La conduite et l'utilisation de matériels pour réaliser des travaux cultureux présentent des risques pour l'opérateur.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Régularité du travail et respect des consignes, dans les différentes activités de récolte, de préparation et de travail du sol : doses épandues, profondeur de travail du sol... Respect des bonnes pratiques et des règles environnementales : sens du labour, bord de ruisseaux, périmètres de captage, dosages... Respect des règles de sécurité dans la conduite et l'utilisation des matériels, respect des consignes d'utilisation des matériels, du code de la route</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Action des différents types d'engins et de matériels sur la structure du sol Réglage des différents matériels pour atteindre le résultat recherché Pratiques culturales respectant le sol et limitant l'érosion Identification des principales espèces fourragères cultivées dans la région et de leurs stades de développement Notion d'itinéraire technique et de facteurs de rendement Principales catégories d'ennemis des cultures et principaux moyens de lutte Impact des pratiques culturales sur l'environnement et la qualité des produits Bonnes pratiques et réglementations relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires, au stockages et à l'épandage des effluents d'élevage Risques liés à l'utilisation de matériel et règles de sécurité</p>	<p>Atteler les différents engins de culture et adapter la conduite du tracteur aux différents travaux en toute sécurité Régler en toute sécurité les matériels en vue d'appliquer les consignes : profondeur de travail, doses à épandre, hauteur de coupe... Respecter les consignes de sécurité pendant la conduite, les manœuvres et l'attelage des matériels Respecter la réglementation en vigueur pour la conduite sur route Ranger et/ou éliminer les emballages et déchets de substances présentant un risque pour l'environnement</p>

Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Apprécier l'état d'une parcelle, d'une culture en place, de la récolte</p> <p>Apprécier l'état du sol et les conditions climatiques en fonction de l'intervention à effectuer et adapter son intervention en conséquence</p> <p>Modifier le planning de ses activités si le travail prévu ne peut pas être réalisé dans de bonnes conditions (conditions météo défavorables, séchage insuffisant...)</p> <p>Auto-évaluer régulièrement le résultat de son action et ajuster les réglages le cas échéant</p>	<p>Adopter une vigilance et un respect permanents des procédures permettant d'assurer sa sécurité pendant le travail</p> <p>Effectuer des vérifications régulières du résultat du travail</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « polyculture-élevage »

6. L'utilisation et l'entretien des matériels et équipements	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Conduite du tracteur et des différents engins automoteurs, de manutention et de levage ➤ Utilisation des matériels de transport ➤ Utilisation des matériels de travail du sol, de semis et d'épandage, de récolte et réalisation des réglages nécessaires (sauf pulvérisateur) ➤ Vérification des équipements réglementaires, application des règles de sécurité ➤ Entretien courant du matériel et des équipements, petites réparations ➤ Stockage, manipulation et élimination des consommables et des déchets ➤ ...
But:	
Utiliser à bon escient les différents matériels et équipements disponibles sur l'exploitation tout en veillant à les conserver en bon état de marche et en prenant en compte toutes les réglementations liées à leur usage (sécurité, code de la route, environnement...).	
Responsabilité / autonomie :	
Le salarié effectue l'entretien et les petites réparations de première maintenance. Pour les pannes plus importantes, il doit pouvoir réaliser un prédiagnostic et alerter le responsable ou directement le mécanicien.	
Il reçoit des consignes précises en matière de quantités à épandre, de profondeur de labour....	
Environnement de travail :	
En élevage de ruminants, l'usage du tracteur, des engins de levage et de manutention, de raclage des litières ou des aires d'exercice est rendu particulièrement délicat, voire dangereux parce qu'il a lieu dans des espaces et des passages étroits à l'intérieur des bâtiments.	
Le tracteur est également utilisé pour d'autres travaux extérieurs (transport de fourrages, d'effluents, d'eau, d'animaux, de récoltes...) ainsi qu'avec d'autres engins pour des travaux aux champs le cas échéant, mais généralement avec des consignes précises du responsable.	
Les risques d'accidents sont importants : chutes de charges, collisions, accidents avec les organes rotatifs....	
Indicateurs de réussite :	
Adaptation du régime du moteur du tracteur aux différents types de travaux	
Régularité du travail et respect des consignes	
Vérification systématique des points de vigilance et des travaux effectués	
Propreté des abords de chantiers (fosse, routes, bords de champs)	
Etat général du matériel	
Fréquence des pannes et des remplacements de pièces	
Qualité des diagnostics réalisés	
Respect des pratiques et des règles liées à l'environnement et à la sécurité : éliminations des fluides usés, respect de la structure des sols, respect des consignes d'utilisation des matériels, du code de la route	
Savoirs	Savoir-faire de base
Description et principes de fonctionnement des automoteurs	Conduire le tracteur en toute sécurité
Description et principes de fonctionnement de chaque matériel	Conduire en toute sécurité des engins de portage et/ou de levage autotractés
Lubrifiants et carburants (rôle, usage et élimination)	Atteler en toute sécurité les différents équipements tractés, portés ou semi-portés,
Réglementation en matière de sécurité, de circulation	Effectuer les réglages sur les matériels en toute sécurité : hauteur de coupe, profondeur de labour...
Risques financiers encourus en fonction des chantiers	Effectuer l'entretien du matériel (nettoyage, graissage...) et les petites réparations mécaniques les plus courantes
Gestes et postures adaptés au travail à réaliser et respectant les règles d'économie de l'effort et de sécurité	Utiliser une démarche logique déductive dans le diagnostic d'anomalie(s) de fonctionnement
Termes techniques nécessaires pour lire une notice ou communiquer avec le mécanicien ou le magasinier	Respect des consignes de sécurité
Risques liés à l'utilisation du matériel et règles de sécurité	
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Analyser les risques et anticiper sur la réaction des matériels, des animaux et des personnes	Appliquer les principes de prudence et de sécurité vis à vis des personnes, des animaux et du matériel
Identifier les bruits anormaux (dépistage et anticipation des pannes)	Prendre en compte les pratiques visant à la réduction des charges

Compétences spécifiques de la spécialité Elevage de porcs ou de volailles du BPA Travaux des productions animales

L'analyse du travail et le repérage de **situations de travail significatives**⁶ ont permis d'établir un ensemble de descripteurs des compétences mobilisées dans l'activité professionnelle. Ces éléments ont été classés et regroupés dans des fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui visent la même finalité, propres à chaque spécialité – les fiches de **compétences spécifiques**.

Ainsi, la spécialité **Elevage de porcs ou de volailles** comporte 6 fiches relatives à des ensembles de situations de travail qui ont été analysées.

- 1. L'observation et la surveillance des animaux**
- 2. La préparation et la distribution des aliments**
- 3. Les soins courants et le suivi d'un lot d'animaux**
- 4. Les interventions liées à la reproduction porcine (*uniquement élevages porcins avec truies*)**
- 5. La maîtrise des conditions d'ambiance dans les bâtiments**
- 6. Le nettoyage et l'entretien des locaux et des installations**

Ces fiches présentent les principaux descripteurs des compétences mobilisées pendant le travail. Les éléments qui y figurent ont été déterminés à partir de l'analyse de situations de travail significatives au sens de la compétence et représentatives de la diversité des emplois, repérées avec les employeurs et les salariés comme étant particulièrement révélatrices de la compétence d'un salarié. Les listes figurant dans chaque fiche ne sont pas exhaustives, elles peuvent être enrichies par les formateurs à travers l'analyse d'autres situations de travail significatives observées dans des contextes particuliers : types de productions ou systèmes d'élevage spécifiques à des zones données, à des contextes économiques et/ou environnementaux particuliers... C'est en particulier sur la base de ces compléments que seront construites les UCARE.

Rappelons également que c'est à travers ces situations significatives que le salarié met en œuvre les compétences qui ont été identifiées comme communes à l'ensemble des options du BPA.

Les éléments présents dans le référentiel de compétences ont servi de base à l'élaboration du référentiel d'évaluation. Cependant, d'autres activités figurant dans le référentiel professionnel mettent en œuvre les compétences décrites et pourront également être prises en compte pour la formation et l'évaluation.

⁶ parmi les critères utilisés pour leur détermination on peut citer : la fréquence, la complexité, la prise en compte d'aspects prospectifs, ou répondant à des nécessités politiques, réglementaires, stratégiques, sociales, éducatives.

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de porcs ou de volailles »

1. L'observation et la surveillance des animaux	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des différents stades physiologiques des animaux ➤ Repérage des signes indicateurs de maladies ou de troubles sanitaires ➤ Observation du comportement des animaux et adaptation de son action ➤
<p>But : Observer et surveiller en permanence les animaux afin d'adapter son action pour garantir les conditions optimum de réalisation des objectifs de production, tout en préservant la santé et le bien-être des animaux.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Les résultats techniques des élevages de porcs ou de volailles dépendent beaucoup de la rigueur et de la vigilance du salarié. Cela passe par une surveillance permanente : il doit repérer rapidement les anomalies et il est seul responsable des décisions qu'il prend suite à ses observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - adaptation de ses pratiques ayant une influence sur l'état des animaux - intervention curative (sur les animaux ou sur les conditions d'ambiance) dans la limite de ses responsabilités - alerte prenant en compte le degré d'urgence d'intervention 	
<p>Environnement de travail : Le travail s'effectue généralement dans des locaux bruyants, fermés, chauffés à certaines périodes. Le respect des conditions d'hygiène nécessite le port d'une tenue spéciale, voire d'un masque pour certaines opérations. Des risques non négligeables peuvent être liés à l'évolution dans une atmosphère confinée : inhalation de gaz, intoxication par les produits chimiques lors des désinfections, poussières en cas d'allergies. La sensibilité au stress d'animaux conduits de façon intensive nécessite beaucoup de calme et de précision au cours des manipulations.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Qualité et rapidité de détection des problèmes ou de comportements-types induisant une réaction appropriée Justesse de l'appréciation de la gravité des anomalies et de l'urgence d'une intervention Pertinence du diagnostic et mise en œuvre d'une réponse adaptée en cas d'anomalies constatées</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
Bases d'anatomie et de physiologie des espèces animales concernées Principales pathologies (infectieuses, nutritionnelles, parasitaires...) et moyens de prévention et d'intervention correspondants Symptômes des pathologies les plus couramment rencontrées dans chaque type d'élevage Notions de comportement des animaux d'élevage (signes révélateurs d'états physiologiques particuliers ou d'état d'inconfort, comportements maternels, maladies de la nutrition, signes précurseurs de réaction en présence de l'homme...), comportements de groupe Lien entre l'état des animaux, leur alimentation et les conditions d'ambiance – notions de bien-être animal Conséquences techniques et économiques d'une mauvaise surveillance	Observer les animaux (lots et individus) aux moments significatifs et interpréter cette observation Vérifier la position des animaux vis à vis des sources de chaleur Repérer les signes caractéristiques des principales maladies ou carences Approcher les animaux en sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier l'état de santé d'un animal à travers des signes cliniques ou à travers son comportement (piaillage pour les poussins...) Repérer une anomalie dans le comportement alimentaire, le comportement maternel S'adapter à chaque individu en fonction de ses spécificités (en maternité porcs)	Prendre le temps nécessaire à l'observation Prendre en compte les stades ou moments critiques pour la surveillance : gestation, mises bas, nouveaux-nés...

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de porcs ou de volailles »

2. La préparation et la distribution des aliments	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réception, rangement, vérification de l'état des stocks des aliments ➤ Préparation des aliments le cas échéant ➤ Vérification de l'état de l'aliment et de l'eau dans les auges et les abreuvoirs ➤ Distribution ou vérification de la distribution des aliments et de l'eau aux différentes catégories d'animaux ➤ Utilisation et programmation des installations de distribution automatique ➤ ...
But: Alimenter les différents lots d'animaux en respectant les consignes de façon à contribuer à l'atteinte des objectifs de production de l'éleveur, tout en veillant à la santé et au bien-être des animaux.	
Responsabilité / autonomie : Le salarié reçoit des consignes précises sur la nature des aliments et les quantités à distribuer. Il est responsable de la distribution des aliments et de l'eau (quantité et qualité)	
Environnement de travail : L'ouvrier est généralement seul pour effectuer ces tâches répétitives et quotidiennes. Selon le degré d'automatisation des installations, l'ouvrier sera plus ou moins contraint au transport fréquent de charges lourdes (sacs d'aliments, bouteilles de gaz...) Le travail s'effectue dans des locaux fermés, parfois chauffés. L'atmosphère peut-être bruyante, très odorante et fortement chargée en poussières, d'où la nécessité pour certaines opérations de porter des équipements spécialisés. Ces conditions peuvent être également à l'origine de risques d'allergies ou d'intoxication. L'appréciation de la qualité des aliments et de la santé des animaux nécessite de bonnes capacités visuelles et olfactives.	
Indicateurs de réussite :	
Respect des quantités à distribuer, vérification de la qualité des aliments distribués	Absence de pathologie liée au mode de distribution des aliments
Respect de l'ordre de distribution des aliments	Absence de stress chez les animaux
Propreté des auges et des abreuvoirs	Etat du matériel et des installations
Temps d'exécution des tâches	Indicateurs indirects, à prendre en compte pour la part qui revient au salarié : état sanitaire, homogénéité et régularité de la croissance des lots (visible à l'abattage)
Niveaux d'approvisionnement dans les cellules	
Savoirs	Savoir-faire de base
Fonctionnement de l'exploitation, objectifs de l'éleveur Caractéristiques des différentes bandes à nourrir Planning des mises en place de bandes Règles d'hygiène liées à l'alimentation Compatibilité des aliments, les formules d'aliments Différents programmes des automatismes Différentes cellules d'aliments et leurs contenus Principales catégories d'aliments (matières premières et aliments du commerce), constituants et fonctions dans l'alimentation Critères de qualité des aliments et les risques en cas de qualité insuffisante Liens entre alimentation, santé et production pour l'animal et conséquences sur la qualité du produit alimentaire pour l'homme Risques liés à l'utilisation des matériels et des installations servant à la préparation et à la distribution des aliments	Organiser son travail quotidien à partir de la liste des opérations régulières Appliquer le plan de préparation et de distribution et d'alimentation Vérifier les quantités distribuées automatiquement Adapter son programme de travail en fonction des urgences et des priorités, ne rien oublier Estimer les stocks d'aliments en fonction des besoins, anticiper sur l'approvisionnement nécessaire Faire fonctionner les installations automatisées de distribution Identifier les risques encourus pendant les activités de préparation et de distribution des aliments Approcher les animaux en sécurité
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier à l'œil la qualité des aliments et de l'eau de boisson	Veiller à la qualité des aliments et de l'eau de boisson Calme et attention lors des interventions

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de porcs ou de volailles »

3. Les soins courants et le suivi d'un lot d'animaux			
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation du local pour l'arrivée des animaux ➤ Réception des animaux et vérification de leur état et de leur comportement à l'arrivée ➤ Administration de traitements, interventions courantes ➤ Allotement, déplacements, enlèvement des animaux, collecte des œufs ➤ ... 		
<p>But: Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite et au suivi d'un lot d'animaux, en respectant les processus définis, et en cherchant à atteindre les objectifs de production de l'éleveur.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Compte tenu des risques liés au mode d'élevage intensif et à la sensibilité des animaux au stress, l'action du salarié qui passe la majeure partie de son temps avec les animaux est déterminante pour les résultats de l'élevage.</p>			
<p>Environnement de travail : Le travail est effectué généralement dans des locaux fermés, parfois chauffés, bruyants, odorants... certaines conditions d'élevage exigent le port de tenues et d'équipements spécialisés. En élevage de porcs, la manipulation des animaux nécessite la maîtrise de l'approche et de la contention des animaux. Dans tous les élevages, le travail demande aussi de la dextérité en particulier lors des opérations de prophylaxie et le ramassage des œufs.</p>			
<p>Indicateurs de réussite :</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Temps de réalisation des opérations Quantité d'œufs cassés Absence de stress et de blessures chez les animaux Respect du bien-être des animaux Propreté et régularité de la litière, propreté des animaux Absence de complications après des interventions </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Indicateurs indirects, dans la limite de l'action du salarié : - qualité et homogénéité des produits (œufs, foies, carcasses...) - mortalité – maîtrise des problèmes sanitaires - absence d'effet négatif sur la productivité de l'élevage lié à l'intervention du salarié </td> </tr> </table>		Temps de réalisation des opérations Quantité d'œufs cassés Absence de stress et de blessures chez les animaux Respect du bien-être des animaux Propreté et régularité de la litière, propreté des animaux Absence de complications après des interventions	Indicateurs indirects, dans la limite de l'action du salarié : - qualité et homogénéité des produits (œufs, foies, carcasses...) - mortalité – maîtrise des problèmes sanitaires - absence d'effet négatif sur la productivité de l'élevage lié à l'intervention du salarié
Temps de réalisation des opérations Quantité d'œufs cassés Absence de stress et de blessures chez les animaux Respect du bien-être des animaux Propreté et régularité de la litière, propreté des animaux Absence de complications après des interventions	Indicateurs indirects, dans la limite de l'action du salarié : - qualité et homogénéité des produits (œufs, foies, carcasses...) - mortalité – maîtrise des problèmes sanitaires - absence d'effet négatif sur la productivité de l'élevage lié à l'intervention du salarié		
Savoirs	Savoir-faire de base		
Anatomie et notions de physiologie des espèces élevées Notion de croissance et de développement Modes de contention et règles d'approche adaptés à chaque espèce et pour chaque type d'intervention, risques liés aux différentes interventions Principales catégories de médicaments et réglementation en vigueur concernant leur administration et le retrait des produits (la pharmacie d'élevage) Principales pathologies et traitements correspondants, préventifs et curatifs Rôle de l'hygiène et des conditions d'ambiance des bâtiments sur le confort et la santé des animaux, ainsi que sur la qualité des produits Modes de conduite des bandes, objectifs de production de l'élevage	Organiser les chantiers et réaliser en sécurité des interventions ponctuelles : traitements antiparasitaires, injections, prélèvements, pesées, débecquage... dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité Approcher et manipuler en sécurité les différentes catégories d'animaux et/ou produits de l'élevage en toute sécurité Réaliser les opérations de nettoyage, désinfection, vide sanitaire Nettoyer et désinfecter les matériels utilisés lors des interventions Contrôler les paramètres d'ambiance Réceptionner et installer les animaux à l'arrivée des bandes Organiser le départ des animaux <u>Porcs :</u> Repérer les porcelets à hernie Surveiller le post-sevrage Utiliser les documents d'enregistrement <u>Volailles :</u> Trier les animaux, alloter Repérer et enlever les animaux morts Préparer les animaux pour leur enlèvement Collecter les œufs		
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels		
Apprécier globalement l'état des animaux, les signes et les causes d'inconfort ou de stress éventuels Appréhender le lien entre conditions d'élevage et qualité des produits Réaliser des autopsies	Faire constamment preuve de calme et d'attention lors des interventions		

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de porcs ou de volailles »

4. Les interventions liées à la reproduction porcine (uniquement en élevage porcin avec truies)	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Interventions liées à la reproduction (truies et porcelets) : collecte et mise en place de la semence, saillies, surveillance des mises bas et suivi de la période périnatale, castration... ➤ Administration de traitements, interventions courantes ➤ Préparation des locaux et des femelles à la mise bas ➤ Déplacement et contention des truies ➤ ...
But: Mettre en œuvre les travaux liés à la reproduction, en respectant les consignes et en cherchant à atteindre les objectifs de reproduction de l'éleveur.	
Responsabilité / autonomie : La surveillance et l'action du salarié est déterminante pour les résultats de l'élevage. Il est responsable notamment de la surveillance, du bon déroulement et du résultat des mises bas, de la castration et du sevrage ainsi que du respect des normes d'hygiène et des règles de sécurité.	
Environnement de travail : Le travail est effectué généralement dans des locaux fermés, parfois chauffés, bruyants, odorants... certaines conditions d'élevage exigent le port de tenues et d'équipements spécialisés. La manipulation des animaux nécessite la maîtrise de l'approche et de la contention des animaux.	
Indicateurs de réussite : Temps de réalisation des opérations Absence de stress et de blessures chez les animaux, absence de complications après des interventions Respect de la santé et du bien-être des animaux Propreté des sols, propreté des animaux Indicateurs indirects, dans la limite de l'action du salarié : faible mortalité, problèmes sanitaires maîtrisés (peu fréquents)	
Savoirs	Savoir-faire de base
Anatomie des appareils reproducteurs et notions de physiologie de la reproduction Règles d'hygiène liées à la reproduction Notions de croissance et de développement Modes de contention individuelle et en groupe et règles d'approche adaptées aux porcins, risques liés aux différentes interventions Principales maladies liées à la reproduction et traitements correspondants, préventifs et curatifs (la pharmacie d'élevage) Rôle des traitements hormonaux Principes d'élevage et de mise à la reproduction des cochettes Rôle et techniques de castration	Détecter les chaleurs et les retours Surveiller les saillies Préparer les cases de mises bas Réaliser des interventions sur les truies : déparasitage interne, toilette, déparasitage externe... Nettoyer et désinfecter les locaux et assurer l'entretien des cases Approcher et déplacer en toute sécurité les verrats et les truies (saillies, maternité...) Surveiller les truies gestantes et les mises bas Assurer les soins aux mères et aux porcelets après la mise bas Surveiller les suites des mises bas (mammites, métrites, problèmes sur les porcelets...) Organiser les chantiers et réaliser des interventions sur les porcelets : injections, pesées, castration, époinçage des dents, identification des porcelets... dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et de bien-être animal Réaliser le sevrage Utiliser les fiches documents d'enregistrement (fiches de maternité ...)
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
Apprécier globalement l'état des animaux, les signes et les causes d'inconfort ou de stress éventuels Appréhender le lien entre conditions d'élevage et qualité des produits Intervenir en cas de problème à la mise bas Réaliser des prélèvements de sperme et des inséminations	Veiller au maintien d'une ambiance calme lors des interventions et des déplacements d'animaux

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de porcs ou de volailles »

5. La maîtrise des conditions d'ambiance dans les bâtiments	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Entretien de la litière ou des sols ➤ Vérification des paramètres d'ambiance : température, aération, gaz, programmes d'éclairage, hygrométrie... ➤ Action sur les programmeurs pour démarrer ou rétablir le déroulement des programmes ➤ ...
<p>But : Surveiller et ajuster en permanence les conditions d'ambiance des locaux d'élevage afin de ne pas compromettre la croissance des animaux, leur état sanitaire et leur confort, ainsi que la qualité des produits.</p> <p>Responsabilité / autonomie : Le niveau de responsabilité du salarié est limité à un usage normal pour les parties automatisées ou informatisées des installations. En cas de dysfonctionnement ne relevant pas d'un réglage, il doit détecter rapidement les anomalies et alerter le responsable ou le dépanneur.</p>	
<p>Environnement de travail : Les principaux risques encourus par un défaut de réglage adéquat des paramètres d'ambiance sont les suivants : risques liés à l'inhalation de gaz, risques d'intoxication par les produits chimiques lors de la désinfection du local, risques dus à la poussière, en cas d'allergie...</p> <p>Une grande capacité de concentration est nécessaire, ainsi que des capacités auditives, visuelles et olfactives, aucun détail ne devant échapper à la surveillance (bruit des animaux, conditions d'ambiance, risques liés au gaz et à l'électricité...).</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Fréquence des anomalies dues à l'utilisation des installations Rapidité de détection des dysfonctionnements et interventions adaptées Fréquence des troubles sanitaires dus aux conditions d'ambiance</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Normes d'élevage et conditions d'ambiance requises pour chaque catégorie d'animaux Principales normes de conception des bâtiments (isolation, ventilation, chauffage, évacuation déchets, aménagements intérieurs...) Fonctionnement des automatismes et systèmes de régulation, points de contrôle critiques Bases de calculs permettant de régler les appareils Notions de physique permettant d'interpréter les données affichées par les appareils Conséquences des dérèglements des paramètres d'ambiance sur la productivité de l'élevage et le confort des animaux, risques pour la santé des opérateurs</p>	<p>Appliquer les procédures de contrôle systématiques Surveiller les niveaux de combustibles</p> <p>Estimer correctement le niveau de gravité et d'urgence en cas de dysfonctionnement</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Interpréter les indicateurs de comportement des animaux Détecter les bruits et les odeurs qui sont la conséquence de dysfonctionnements (piailllements, odeurs de gaz, d'ammoniac...)</p>	<p>Etre en permanence attentif pour ajuster en permanence les différents paramètres Donner l'alerte quand la panne ne relève pas de sa compétence</p>

Descripteurs de compétences de la spécialité « élevage de porcs ou de volailles »

6. Le nettoyage et l'entretien des locaux et des installations	
Principales situations de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Planification et réalisation des opérations de nettoyage et de désinfection des locaux et des matériels • Suivi, entretien et petites réparations du matériel spécifique : auges, cases, barrières... • Aide à la mise en place de nouvelles installations • Elimination des restes d'aliments et enlèvement des effluents • ...
<p>But : Maintenir les animaux dans les conditions d'hygiène requises par le type d'élevage, la réglementation et les objectifs de production. Maintenir le matériel et les installations en bon état pour optimiser le coût de leur utilisation.</p> <p>Responsabilité / autonomie : La propreté des locaux, des équipements et par conséquent des animaux, ainsi que l'élimination des déchets, sont de l'entière responsabilité du salarié. Le niveau d'exigence est fixé a minima par la réglementation en vigueur et au delà, soit par des cahiers des charges liés à la production, soit par le responsable.</p>	
<p>Environnement de travail : Ces activités comportent des risques d'accidents lors de l'utilisation des machines. La manipulation et le déplacement d'animaux lourds (porcins) nécessite un souci permanent de sécurité et une bonne maîtrise de l'approche et de la manipulation/contention des animaux. Elles comportent également des risques importants liés à la toxicité des produits utilisés en atmosphère confinée (fortes odeurs d'ammoniac...) D'autres types de risques doivent être pris en compte : - risques de blessures lors de la manipulation ou de la vérification manuelle d'un certain nombre d'éléments mécaniques, en particulier dans les élevages industrialisés - risques électriques lors du lavage des bâtiments, et lors de l'utilisation de matériels électriques Les conditions de travail peuvent être fatigantes (bruit et odeur), de plus, la poussière dégagée lors des opérations de nettoyage nécessite le port d'un masque. Un équipement de protection est nécessaire pour les opérations de nettoyage et de désinfection.</p>	
<p>Indicateurs de réussite : Ajustement de la préparation des locaux à l'arrivée des nouvelles bandes (lots) Respect des procédures imposées par la réglementation ou les règles en matière d'hygiène et de sécurité (pédiluve, port de vêtements et équipements de protection individuelle...) Mortalité des jeunes non pénalisée par les conditions d'hygiène (dans la limite de la responsabilité du salarié) Faible niveau de maladies dues aux conditions d'hygiène des locaux (dans la limite de la responsabilité du salarié)</p>	
Savoirs	Savoir-faire de base
<p>Fonctionnement des installations (distributeurs d'eau et d'aliments automatisés, systèmes automatisés de nettoyage...) Exigences sanitaires à respecter au cours des cycles de production (vide sanitaire, désinfection, désinsectisation...) et procédures de décontamination des locaux Principaux produits de nettoyage et rôles, procédures d'utilisation, risques liés à leur emploi Rythmes de nettoyage ou désinfection des différentes installations ou parties du bâtiment. Conséquences d'une hygiène défectueuse sur la productivité de l'élevage et le confort des animaux. Risques sur la santé humaine et pour l'environnement (eau, nuisances sonores, émanations de gaz...)</p>	<p>Nettoyer les caillebotis, les fosses, les auges, les mangeoires, les abreuvoirs Vérifier le bon état de marche des distributeurs, vérifier les quantités distribuées d'eau, d'aliments et de compléments Nettoyer et désinfecter les différents matériels de distribution des aliments ou d'évacuation des déjections Désinfecter les locaux entre chaque bande Réagir de façon adaptée en cas de mauvaise utilisation des produits Démonter et remonter des installations pour le nettoyage ou le remplacement de pièces Réaliser de petites réparations des équipements ou des bâtiments</p>
Savoir-faire consolidés par l'expérience	Comportements professionnels
<p>Auto-évaluer son travail au regard des résultats attendus Adapter en permanence son action en fonction du résultat obtenu</p>	<p>Agir avec vigilance et soin, porter une attention permanente à la sécurité Respecter en permanence les règles concernant le port d'équipements individuels de sécurité et les consignes d'hygiène</p>

Référentiel d'évaluation du BPA option Travaux de la production animale

Le référentiel d'évaluation conserve les caractéristiques principales des référentiels en unités capitalisables (UC). Il est constitué de 10 UC indépendantes, dont les contenus doivent être adaptés par les centres de formation. Parmi ces unités, 2 UCARE, proposées par ceux-ci, permettent l'adaptation à des situations d'emploi locales. L'objectif de renforcer la prise en compte de la réalité du travail dans l'écriture des objectifs pédagogiques explique l'importance relative de l'évaluation en situation de travail : au moins 4 unités sur 10 doivent être évaluées selon ces modalités. Cette caractéristique accentue l'importance des phases d'apprentissage en situation professionnelle, en entreprise de stage ou d'apprentissage ou bien encore dans l'atelier technologique ou l'exploitation de l'établissement.

Le référentiel d'évaluation est issu d'une analyse pédagogique des résultats de l'analyse du travail, synthétisés dans le référentiel de compétences (RC). L'évaluation tiendra compte du fait que les fiches du RC décrivent des compétences d'un salarié en situation d'emploi, voire expérimenté, alors que le diplôme est délivré pour permettre l'accès à l'emploi.

Le référentiel d'évaluation du BPA comporte 10 UC :

- 3 UCG ou unités capitalisables générales, qui sont communes à toutes les options du BPA,
- 2 UCO ou unités capitalisables d'option, qui sont communes à toutes les spécialités d'une option du BPA,
- 3 UCS ou unités capitalisables de spécialité, propres à chacune des spécialités de l'option (3 spécialités dans le cas du BPA Travaux de la production animale),
- 2 UCARE ou unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi.

Le référentiel comporte des UCARE qui seront obligatoirement mises en œuvre dans les cas suivants :

- UCARE « traite » dans le cas de systèmes laitiers (spécialités ER et PE)
- UCARE « reproduction » dans le système d'élevage porcin avec truies (spécialité PV)
- UCARE « technico-économique » obligatoire pour les candidats nés avant 1971 qui souhaiteraient obtenir la capacité professionnelle agricole par dérogation.

Les unités capitalisables sont définies par un **objectif terminal** et comportent des objectifs intermédiaires sur lesquels l'évaluation certificative devra porter. Tous les objectifs du référentiel devront être évalués pour obtenir l'unité capitalisable.

Dans le cas des UCS et des UCARE, **ces évaluations se dérouleront en situation de travail**⁷.

L'évaluation de certains objectifs des UCG et des UCO sera autant que possible réalisée en même temps que les évaluations des UCS et des UCARE.

Adaptation du référentiel d'évaluation :

Les **unités** doivent être contextualisées aux situations rencontrées dans les bassins d'emplois des centres de formation. L'adaptation est réalisée par les formateurs et concerne tout ou partie de chaque UC, en totalité pour les UCARE (sauf UCARE obligatoires).

Les **objectifs** ne sont pas complétés d'un rang supplémentaire.

Selon le cas, les « **points sur lesquels peut porter l'évaluation** » correspondent aux notions concernées par l'évaluation ou aux actions sur lesquelles celle-ci porte. L'adaptation de cette colonne consiste, selon le cas, à préciser certains points, à supprimer des points qui seraient sans objet ou encore à rajouter, si c'est indispensable, des points non abordés dans le référentiel national.

Les **attendus** précisent la performance attendue lors de l'évaluation. Ils sont adaptés par le centre de formation en fonction des modifications apportées dans les points sur lesquels peut porter l'évaluation (ajout, suppression, précision).

⁷ Toutes les UCS et au moins une UCARE sur les 2 (cf. arrêté de création du BPA).

Structure du référentiel d'évaluation du BPA option Travaux de la production animale

Référentiel des UC G

p 52

UC G1

Objectif terminal : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

UC G2

Objectif terminal : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique

UC G3

Objectif terminal : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Référentiel des UC O

p 59

UC O1

Objectif terminal : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal

UC O2

Objectif terminal : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations d'élevage

Référentiel des UC S de la spécialité Elevage de ruminants

p 68

UC S1 ER

Objectif terminal : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation des animaux et l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UC S2 ER

Objectif terminal : Mettre en œuvre les opérations liées à la reproduction et les soins au troupeau dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UC S3 ER

Objectif terminal : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

Trame de l'UCARE 1 à compléter (UCARE Traite, obligatoire en système laitier)

Trame de l'UCARE 2 à compléter

Référentiel des UC S de la spécialité Polyculture-élevage

p 84

UC S1 PE

Objectif terminal : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation, les soins quotidiens et les manipulations des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UC S2 PE

Objectif terminal : Mettre en œuvre les opérations liées aux travaux culturaux et à l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

UC S3 PE

Objectif terminal : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

Trame de l'UCARE 1 à compléter (UCARE Traite, obligatoire en système laitier)

Trame de l'UCARE 2 à compléter

Référentiel des UC S de la spécialité Elevage de porcs ou de volailles

p 102

UC S1 PV

Objectif terminal : Mettre en œuvre les opérations de préparation et de distribution des aliments et la surveillance des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UC S2 PV

Objectif terminal : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi des lots d'animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UC S3 PV

Objectif terminal : Mettre en œuvre les opérations nécessaires au maintien des conditions d'hygiène et d'ambiance et à l'entretien des locaux et des équipements d'élevage

Trame de l'UCARE 1 à compléter (UCARE Reproduction, obligatoire en système porcin avec truies)

Trame de l'UCARE 2 à compléter

UCARE obligatoire pour les candidats nés avant 1971 qui désirent obtenir la capacité professionnelle agricole

Objectif terminal : Mobiliser des éléments d'analyse technico-économique pour raisonner un projet

p 119

Structure du référentiel d'évaluation du BPA Travaux des productions animales

Les 10 UC du BPA option Travaux des productions animales	Spécialité Elevage de ruminants	Spécialité Polyculture-élevage	Spécialité Porcs ou volailles
3 UC générales (UCG) communes à toutes les options du BPA	<p>UCG 1 : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale</p> <p>UCG 2 : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique</p> <p>UCG 3 : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable</p>		
2 UC d'option (UCO) spécifiques à l'option	<p><i>UC communes à toutes les spécialités du BPA Travaux des productions animales</i></p> <p>UCO1 : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal</p> <p>UCO2 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations d'élevage</p>		
3 UC de spécialité (UCS) spécifiques à chacune des spécialités	<p>UCS 1 ER : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation des animaux et l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal</p> <p>UCS 2 ER : Mettre en œuvre les opérations liées à la reproduction et les soins au troupeau dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal</p> <p>UCS 3 ER : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement</p>	<p>UCS 1 PE : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation, les soins quotidiens et les manipulations des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal</p> <p>UCS 2 PE : Mettre en œuvre les opérations liées aux travaux cultureux et à l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité et d'environnement</p> <p>UCS 3 PE : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement</p>	<p>UCS 1 PV : Mettre en œuvre les opérations de préparation et de distribution des aliments et la surveillance des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal</p> <p>UCS 2 PV : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi des lots d'animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal</p> <p>UCS 3 PV : Mettre en œuvre les opérations nécessaires au maintien des conditions d'hygiène et d'ambiance et à l'entretien des locaux et des équipements d'élevage</p>
2 UCARE	<p style="text-align: center;"><i>A créer par le centre</i></p> <p>UCARE 1 UCARE 2 (UCARE Traite obligatoire en système laitier)</p>	<p style="text-align: center;"><i>A créer par le centre</i></p> <p>UCARE 1 UCARE 2 (UCARE Traite obligatoire en système laitier)</p>	<p style="text-align: center;"><i>A créer par le centre</i></p> <p>UCARE 1 UCARE 2 (UCARE Reproduction obligatoire en système porcin avec truies)</p>

Unités capitalisables générales

Prescriptions concernant les UC générales :

Les UC générales sont communes à l'ensemble des options du BPA.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque objectif intermédiaire (OI) de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 « points sur lesquels porte l'évaluation » ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2.

Autant que possible, les situations d'évaluation se référeront à des situations de la vie professionnelle et sociale. Dans ce cas, les attendus seront adaptés par les centres aux situations professionnelles de l'option du BPA concernée.

UCG 1 :

OT : Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 11 : Communiquer oralement et à l'écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale		
111 : Utiliser les codes élémentaires de communication écrite	Règles élémentaires d'orthographe et de grammaire Bases du vocabulaire courant et spécifique au contexte professionnel Lecture et compréhension de documents Rédaction de contenus	Maîtrise de la lecture courante Maîtrise du vocabulaire spécifique au contexte professionnel Pratique de différentes modalités de texte (argumentatif, narratif...) Pratique des différents discours (explicatif, descriptif, narratif, argumentatif)
112 : Utiliser les codes élémentaires de communication orale	Règles simples de la communication orale Maîtrise de la communication orale	Adaptation à une situation de communication orale (attention, maîtrise...) Restitution d'une information selon différentes modalités (s'exprimer au téléphone, échanger à l'oral avec les partenaires de l'entreprise...) Restitution d'une information dans différentes situations de la vie courante et professionnelle (se présenter, parler de ses activités, argumenter...)

OI 12 : Utiliser des techniques de collecte et de traitement de l'information		
121 : Collecter des d'informations	Types de sources d'informations Techniques de recherche d'informations Tri d'informations	Mobilisation de différentes sources d'informations, sur un sujet précis A partir d'un cas, collecte des informations en adéquation avec le sujet Elimination des informations non pertinentes Analyse simple de l'origine et de la fiabilité de l'information
122 : Traiter des informations pour constituer un dossier simple	Repérage d'éléments de concordances, d'éléments contradictoires, idées clefs d'un texte Techniques d'organisation des informations	Identification des idées clefs Cohérence et pertinence des informations rassemblées Présentation structurée des informations rassemblées

OI 13 : Traiter des données mathématiques simples pour résoudre des situations problème de la vie professionnelle		
131 : Utiliser des outils mathématiques simples	Calcul numérique Proportionnalité Géométrie plane et dans l'espace Statistique descriptive simple	Maîtrise des 4 opérations, du calcul mental Manipulation de grands et petits nombres Utilisation de la calculatrice Application du calcul proportionnel à des situations professionnelles courantes (dosages, débit, rendement, taux, taxes, échelles...) Calculs de périmètres, d'aires, de volumes et représentation graphiques de figures usuelles en situation professionnelle (cubage, levée de plans...) Lecture de données statistiques simples en tableaux et en diagrammes, calcul d'une moyenne, réalisation de diagrammes simples
132 : Transposer une situation problème en formulation mathématique	Calcul algébrique Equations et fonctions	Utilisation de sommes et produits d'expressions algébriques Résolution de problèmes simples issus de situations professionnelles en utilisant des équations du premier degré
133 : Vérifier la validité de résultats	Technique de calcul mental Techniques de vérification de résultats Notion d'unités	Utilisation du calcul mental rapide : multiplier par 2, 10, 100, 1000 Cohérence des résultats avec les normes Utilisation des unités et sous-unités

OI 14 : Utiliser les outils informatiques et de télécommunication courants de la vie professionnelle et sociale		
141 : Utiliser l'outil informatique et ses périphériques	Fonctionnement de base d'un ordinateur Principales manipulations d'un ordinateur	Mise en route, arrêt, branchement de périphériques, ouverture, enregistrement et classement de fichiers, de dossiers, utilisation de la souris, d'une imprimante...
142 : Utiliser les fonctionnalités de base des logiciels de bureautique courants	Principales fonctions d'un traitement de texte Principales fonctions d'un tableur	Création, mise en forme et modification d'un document Création, mise en forme et utilisation d'un document
143 : Utiliser les fonctionnalités de base de l'outil internet	Fonctionnement d'un navigateur et d'un moteur de recherche Fonctionnement d'une messagerie électronique Principaux risques liés à l'utilisation d'internet	Recherche d'une information sur internet Envoi et réception d'un message électronique y compris avec des pièces jointes Énumération des principaux risques et comportements éthiques dans l'utilisation d'internet

UCG 2 :
OT : Mobiliser des connaissances relatives aux domaines
civique, social et économique

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 21 : Mobiliser des règles de droit du travail pour en garantir leur respect		
211 : Rappeler les organismes et principes élémentaires du droit du travail	<p>Principaux organismes liés à la législation du travail et leurs rôles (inspection du travail, conseil des prud'hommes, syndicats...)</p> <p>Négociation collective : conventions et accords</p> <p>Notion de contrat (en particulier contrat de travail) et principaux types de contrats</p> <p>Notions relatives aux conditions de travail (durée, congés, repos, formation professionnelle...)</p> <p>Dispositions réglementaires du code du travail relatives à la prévention des risques professionnels Médecine du travail et CHSCT</p>	<p>Identification de l'organisme compétent face à une question concrète</p> <p>Enumération des principales rubriques d'une convention collective Explication de quelques particularités de la convention collective de la branche du secteur de la spécialité Enumération des principales obligations des contractants</p> <p>Enumération des principales rubriques d'un contrat de travail à partir d'un exemple et commentaire</p> <p>Enumération des étapes de la procédure en cas de rupture ou de modification d'un contrat de travail (démission, licenciement, temps de travail...)</p> <p>Enumération des principales règles correspondantes : démarche d'évaluation des risques, impact de l'organisation du travail sur l'amélioration des conditions de travail, rôle du médecin du travail. Présentation de la notion de droit de retrait et de mise en danger d'autrui</p>

OI 22 : Mobiliser des connaissances relatives à la protection sociale pour garantir ses droits		
221 : Rappeler les principaux dispositifs de protection sociale	<p>Principaux organismes liés à la protection sociale et au chômage (ANPE et ASSEDIC, assurances, MSA et régimes spécifiques IAA...)</p> <p>Fiche de paie, salaire net, brut, Assurances sociales, prestations familiales Notion de droits sociaux</p> <p>Maladies professionnelles et accidents du travail : déclaration, prise en charge...</p>	<p>Identification de l'organisme compétent à partir d'une question concrète</p> <p>Identification et explication des rubriques d'une fiche de paie. Comparaison salaire brut/salaire net Présentation des postes de cotisations sociales et des droits qu'ils ouvrent</p> <p>Présentation de la démarche à suivre en cas de maladie ou accident</p>

OI 23 : Mobiliser des connaissances élémentaires de gestion pour une meilleure compréhension de son activité professionnelle		
231 : Identifier les principaux indicateurs économiques d'une activité	Notions de produits d'activité, charges opérationnelles, marge brute, coûts de revient	Calcul simple d'une marge brute ou du coût de revient d'une production donnée Comparaison à des références pour mettre en évidence les points forts et les points faibles
232 : Présenter un document comptable ou commercial simple	Principaux documents utilisés dans l'entreprise : devis, facture, dossier d'aide....	Enumération et commentaire des rubriques d'un document de gestion (devis, facture...)

OI 24 : Identifier les principaux acteurs et leurs attentes pour situer son activité dans son environnement économique, social et territorial		
241 : Identifier les caractéristiques de l'entreprise et les relations avec les autres acteurs économiques et sociaux	Caractéristiques de l'entreprise Partenaires de l'entreprise Notion de filière Différents acteurs individuels ou collectifs (collectivités territoriales, Etat, Europe) des territoires et leurs rôles ou attentes	Enumération des caractéristiques (situation géographique et juridique, facteurs de production, fonctions, système de production...) Comparer l'activité de son entreprise à celle d'entreprises du même secteur Enumération des partenaires d'une entreprise et de leurs fonctions principales, Repérage de partenaires professionnels et de partenaires territoriaux Situer l'activité de l'entreprise au sein d'une filière Enumération des principaux acteurs d'un territoire Explication des compétences de ces organisations Identification des relations d'une entreprise avec ces acteurs Enumération des principales attentes de la population vis-à-vis d'une entreprise ou d'un secteur de production (production, emploi, environnement, qualité des produits, sécurité sanitaire...)
242 : Rappeler les grandes caractéristiques de la politique sectorielle	Priorités fixées et soutiens accordés par la politique publique sectorielle du secteur concerné Principales mesures de la politique publique appliquée aux entreprises du secteur considéré	Enumération des principaux objectifs de la politique publique sectorielle du secteur professionnel de l'option Présentation simple d'une mesure de la politique considérée

UCG 3

OT : Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

Préconisations :

L'objectif 31 sera évalué de préférence à partir de l'étude d'un cas concret qui aura fait l'objet d'une visite, d'un dossier de presse, d'un reportage...

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 31 : Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles		
311 : Caractériser l'écosystème dans lequel se déroule l'activité professionnelle	Composantes du milieu dans lequel se déroule l'activité professionnelle (physique, biologique...) Notion d'écosystème (agrosystème, écosystème forestier, écosystème microbien...) Interactions entre les composantes de l'écosystème	Identification des éléments du système considéré Définition simple de la notion de d'écosystème Description simple des principes de l'écosystème (flux, transformations...)
312 : Citer les principaux impacts de l'activité professionnelle sur l'environnement physique et biologique à court, moyen et long termes	Ressources naturelles (eau, biodiversité, sol, ressources énergétiques...) concernées Nature des impacts sur ces ressources : dégradation de leur qualité (bioaccumulation, dégradation de la biodiversité...) et/ou épuisement (érosion des sols, diminution des nappes...)	Enumération des ressources naturelles utilisées dans le contexte professionnel du secteur concerné Présentation des principaux types d'impacts environnementaux des pratiques professionnelles dans le secteur considéré
313 : Identifier les principales pratiques respectueuses de l'environnement dans son secteur professionnel	Principaux acteurs de l'environnement et leurs attentes Notion de durabilité et actions correspondantes : maîtrise de la ressource en eau, économies d'énergie, maintien de la biodiversité, gestion des effluents et des déchets...	Identification des principaux acteurs de l'environnement du secteur concerné Présentation de quelques exemples de pratiques professionnelles favorables à la durabilité des systèmes, mises en œuvre dans le secteur concerné

OI 32 : Mobiliser des connaissances pour prévenir les risques et préserver la santé humaine		
321 : Présenter la notion de risque dans son environnement professionnel	<p>Notion de risque</p> <p>Principales catégories de risques professionnels et de risques pour la santé des consommateurs ou des usagers</p>	<p>Définition simple de la notion de risque</p> <p>Enumération des principales catégories de risques rencontrés dans son secteur d'activité</p>
322 : Identifier les acteurs qui contribuent à la maîtrise des risques professionnels	<p>Cadre réglementaire de la prévention des risques</p> <p>Principaux acteurs de la prévention des risques professionnels</p>	<p>Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels</p> <p>Identification des principaux acteurs de la prévention des risques dans son entreprise et en dehors de l'entreprise</p>
323 : Identifier les principaux risques professionnels dans son secteur d'activité	<p>Principaux risques professionnels : risques liés à l'usage de produits toxiques ou d'équipements dangereux et risques liés aux caractéristiques du travail</p> <p>Notion de santé et sécurité au travail</p> <p>Prévention des risques</p> <p>Réglementation concernant l'utilisation de matériel et équipements</p>	<p>Identification des principales situations à risque dans son domaine d'activité (secteur et poste) et indication de mesures préventives mises en œuvre</p> <p>Présentation des mesures visant à prévenir accidents du travail et maladies professionnelles dans son secteur d'activité</p> <p>Enumération des habilitations obligatoires et des règles relatives à la conduite d'engins sur la route</p>
324 : Identifier les principales dispositions visant à garantir la santé des consommateurs et la qualité des produits	<p>Réglementation en matière d'hygiène</p> <p>Notion de qualité</p>	<p>Présentation des mesures préventives relatives à son secteur professionnel</p> <p>Distinction entre qualité du processus de production et qualité du produit (nutritive, organoleptique, sanitaire...)</p> <p>Enumération des principaux signes de qualité</p> <p>Illustration par des exemples dans son secteur d'activité</p>

Unités capitalisables d'option

UCO 1

OT : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal

Prescriptions :

Les unités capitalisables d'option sont communes à toutes les spécialités du BPA Travaux des productions animales.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 « points sur lesquels peut porter l'évaluation » ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2.

Les évaluations porteront sur les supports animaux en lien avec les spécialités du BPA mises en œuvre dans les centres :

- ruminants pour les spécialités Polyculture-élevage et Elevage de ruminants
- porcins ou volailles dans la spécialité Elevage de porcs ou de volailles

Les attendus seront précisés en conséquence par les centres de formation en fonction des systèmes d'élevage et des systèmes fourragers locaux. Selon le cas, certains points sur lesquels peut porter l'évaluation peuvent s'avérer sans objet.

OI 11 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives aux animaux d'élevage

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111: Mobiliser les bases d'anatomie et de physiologie animale utiles à son activité professionnelle	Principes de la croissance et du développement des animaux d'élevage Anatomie de l'appareil digestif et bases de la digestion Anatomie de l'appareil génital Bases de la physiologie de la reproduction des animaux d'élevage Système de perception	Définition de la croissance, définition du développement Identification des régions corporelles d'une espèce donnée, conséquences sur les méthodes de manipulation et de contention Description de l'évolution du poids, des régions corporelles, des tissus et de la composition corporelle et indication des principales conséquences pour la conduite d'élevage Description de l'appareil digestif d'une espèce donnée et du rôle de ses différentes parties Explication du principe de la transformation des aliments par la digestion Description de l'appareil génital d'une espèce donnée et du rôle de ses différentes parties Description synthétique des étapes de la reproduction : puberté, fonctionnement des organes sexuels, fécondation, gestation, mise-bas ou ponte Description des principales caractéristiques de la perception et conséquences sur les méthodes d'approche, de manipulation et de contention

<p>112 : Mobiliser les notions de comportement animal utiles à son activité professionnelle</p>	<p>Principaux signes du comportement des animaux d'élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - relatifs à des états physiologiques (chaleurs, mises bas...) - relatifs à des pathologies ou des anomalies - propres à l'espèce - comportements sociaux 	<p>Description des signes du comportement d'une espèce donnée et mise en relation avec l'état physiologique ou l'état de santé qu'ils révèlent</p> <p>Interprétation des signes du comportement des différentes catégories d'animaux de l'élevage dans l'objectif de repérer un comportement anormal ou d'opérer des manipulations et contentions en sécurité.</p>
<p>113 : Mobiliser les connaissances relatives à la santé et au bien-être animal dans le but d'intervenir pour les préserver et de respecter la santé humaine</p>	<p>Moyens de défense de l'organisme</p> <p>Principales pathologies des animaux d'élevage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - causes - prévention et prophylaxie - détection et diagnostic - moyens de lutte - impact des problèmes sanitaires <p>Principales zoonoses</p> <p>Paramètres pris en compte dans la conception des bâtiments et installations permettant la prévention sanitaire et le respect du bien-être animal</p> <p>Règles et opérations permettant d'assurer des conditions sanitaires optimum dans l'élevage</p> <p>Traçabilité des produits de l'élevage</p> <p>Notion de bien-être animal</p>	<p>Enumération des principales pathologies rencontrées dans l'élevage support. Mise en relation avec les conséquences économiques et relatives à la qualité des produits et à la santé humaine. Mise en évidence de l'importance de la prévention</p> <p>Identification des principaux risques de zoonose dans l'élevage support et des moyens de prévention appropriés</p> <p>Description d'une organisation type dans un système d'élevage donné</p> <p>Description des principaux types de traitements et d'interventions (préventifs et curatifs) pratiqués pour chaque catégorie d'animaux d'une espèce d'élevage donnée et des précautions d'utilisation</p> <p>Description des opérations permettant d'assurer les conditions sanitaires et d'hygiène dans l'élevage support (plan sanitaire d'élevage)</p> <p>Indication des principales réglementations concernant la santé animale visant l'exploitation</p> <p>Description des mesures destinées à assurer la traçabilité des produits animaux de l'exploitation</p> <p>Définition du bien-être animal et énumération des principaux facteurs influant sur lui</p>

<p>114 : Mobiliser les connaissances relatives à l'alimentation des animaux d'élevage en lien avec son activité professionnelle</p>	<p>Notions de base sur la nature et la composition des aliments Catégories d'aliments des animaux d'élevage Notion de valeur alimentaire des aliments</p> <p>Principes du rationnement des animaux et plan d'alimentation</p> <p>Notion de bilan fourrager</p> <p>Facteurs de dégradation des aliments et méthodes de conservation</p> <p>Principales pathologies liées à l'alimentation</p>	<p>Présentation des principaux aliments utilisés dans l'élevage support. Présentation des principaux éléments nutritifs apportés par chaque catégorie d'aliment. Définition de la notion de valeur alimentaire et énumération des facteurs de variation de celle-ci.</p> <p>Présentation des principes de choix des aliments des animaux d'élevage Définition de la notion de ration et des notions de besoins et apports énergétiques et azotés – encombrement Lecture d'un plan d'alimentation en vue de son utilisation. Identification des éléments du bilan fourrager dans le but d'estimer et de prévoir la disponibilité en fourrages et en concentrés à différentes périodes de l'année Identification des causes de dégradation des aliments lors de la récolte, de la transformation ou de la conservation, des risques sur la santé des animaux et la qualité des produits et des moyens de les éviter Description des symptômes, des causes, des moyens de prévention et de traitement d'une pathologie courante dans l'élevage support</p>
<p>115 : Mobiliser les connaissances relatives à la reproduction et à la sélection des animaux d'élevage en lien avec dans son activité professionnelle</p>	<p>Notions d'amélioration génétique Principales méthodes de sélection et croisements Choix des reproducteurs et des réformes</p> <p>Caractéristiques de la reproduction des animaux d'élevage</p> <p>Etapes et suivi de la reproduction Interventions sur le cycle de reproduction - maîtrise des cycles - insémination artificielle - préparation à la reproduction (alimentation, programmes lumineux...)</p> <p>Principales pathologies de la reproduction</p>	<p>Pour une production donnée, énumération des principaux caractères sélectionnés Présentation d'une méthode de sélection dans une espèce et/ou race et/ou production donnée Énumération des principaux critères de choix des reproducteurs et des réformes en fonction des objectifs de l'élevage Présentation des caractéristiques du cycle de production et de reproduction de l'espèce support, de ses capacités reproductives en vue de la mise en œuvre des activités de suivi de la reproduction Présentation des principales méthodes de préparation à la reproduction et de maîtrise des cycles de l'espèce support dans le but d'en améliorer les résultats. Justification du choix d'une méthode d'intervention ou de diagnostic dans une situation professionnelle donnée.</p> <p>Description des symptômes, des causes, des moyens de prévention et de traitement d'une pathologie courante dans l'élevage support</p>

<p>116 : Mobiliser les connaissances relatives à la lactation nécessaires à son activité professionnelle</p>	<p>Anatomie de la mamelle</p> <p>Notions de physiologie de la lactation</p> <p>Composition du lait</p> <p>Facteurs de variation de la production laitière et de la qualité du lait</p> <p>Principales pathologies de la lactation</p>	<p>Description simple de la mamelle d'une espèce donnée</p> <p>Explication simple du déclenchement et de l'entretien de la sécrétion lactée d'une espèce donnée</p> <p>Énumération des constituants du lait</p> <p>Présentation des facteurs influant sur la qualité et la quantité de lait produite et sur la persistance de la lactation d'une espèce donnée</p> <p>Les mammites : description des symptômes, des causes et des moyens de prévention et de traitement</p>
--	---	---

OI 12 : Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à la conduite des productions végétales

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Mobiliser les connaissances de base relatives aux parcelles cultivées	Notions de base et interactions : - sol (propriétés physiques, chimiques et biologiques) - climat (températures, pluviométrie, caractéristiques régionales...) - notion de peuplement végétal	A partir d'un exemple de culture de sa région, présentation des facteurs influant sur la production végétale
122 : Mobiliser les notions de base relatives à la croissance, au développement, à la nutrition et à la reproduction des plantes cultivées en lien avec son activité professionnelle	Notions de croissance et de développement des plantes cultivées Principales espèces et variétés fourragères : - graminées - légumineuses - autres plantes fourragères Notion de cycles de végétation et de culture Besoins de croissance des végétaux Reproduction et sélection des végétaux	Enumération des étapes du développement et des facteurs de régulation de la croissance et du développement Identification des principales espèces fourragères de la région Identification des stades de développement d'une plante fourragère donnée Enumération des principales étapes du cycle de végétation et du cycle de culture d'une plante fourragère donnée Rappel des besoins nutritifs des végétaux. Enumération des facteurs influant sur la qualité et la productivité et de la récolte Présentation, pour une espèce fourragère donnée, des principaux caractères améliorés par la sélection. Justification du choix d'une espèce ou d'une variété dans une situation donnée
123 : Décrire les principes des assolements et des rotations	Notions d'assolement et de rotation Caractéristiques des principales espèces et variétés fourragères	Explication d'un exemple d'assolement Présentation d'un exemple de rotation d'une exploitation donnée et justification de ce choix Justification du choix d'implantation d'une espèce et/ou d'une variété fourragère en fonction des caractéristiques d'une exploitation donnée (climat, parcellaire, système d'élevage...)

<p>124 : Présenter les principes des amendements et de la fertilisation mobilisés dans le cadre de son activité professionnelle</p>	<p>Notion de fertilisation des cultures – fertilisation raisonnée Types et rôles des engrais Types et rôles des amendements</p> <p>Plan de fumure : bilans et calculs de fumure</p>	<p>Présentation du plan de fumure d'une exploitation donnée en précisant les critères de choix des amendements et des engrais et en montrant les conséquences sur l'environnement des choix effectués</p> <p>Calcul d'une dose d'engrais à partir d'une prescription</p> <p>Enumération des techniques visant à réduire les intrants</p>
<p>125 : Présenter les principes de la protection des cultures mobilisés dans le cadre de son activité professionnelle</p>	<p>Principaux ennemis des cultures : - maladies - ravageurs - adventices</p> <p>Raisonnement et moyens de lutte (mécanique, biologique, chimique, intégrée...) Notions de maîtrise des risques et de durabilité</p>	<p>Identification des dégâts sur une culture donnée à partir des symptômes observés.</p> <p>Dans un cas donné, justification d'une méthode de lutte et présentation des conséquences pour l'environnement et la santé</p> <p>Enumération, pour une culture donnée, des principaux produits de traitement utilisés, des moyens de protection, des conditions de stockage et des conditions d'utilisation</p> <p>Présentation des principales règles relatives à l'étiquetage, au stockage et à l'utilisation des produits phytosanitaires</p>
<p>126 : Présenter l'itinéraire technique d'une culture fourragère</p>	<p>Notion d'itinéraire technique</p>	<p>Présentation des opérations de travail du sol et de semis, des opérations de fertilisation et de protection des cultures et des opérations de récolte et de stockage d'une culture fourragère donnée</p> <p>Enumération des critères de choix d'un itinéraire technique d'une culture fourragère donnée</p> <p>Enumération des principaux risques et mesures de prévention au cours des opérations</p>

UCO 2

OT : Mobiliser les connaissances scientifiques et techniques relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations d'élevage

Prescriptions :

Les unités capitalisables d'option sont communes à toutes les spécialités du BPA Travaux des productions animales.

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués. La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus seront précisés par les centres en fonction des spécialités du BPA mises en œuvre et des caractéristiques locales.

Selon le cas, certains points sur lesquels peut porter l'évaluation peuvent s'avérer sans objet.

OI 21 : Mobiliser les savoirs de base relatifs au fonctionnement des matériels et installations utilisés dans les exploitations

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Rappeler les principes de base des liens entre énergie et travail	Formes et transformations de l'énergie Notion de rendement énergétique Principes de fonctionnement des moteurs (essence, diesel, électrique) Notion de puissance Principes mécaniques de la transmission du travail	A l'aide d'un exemple de transformation énergétique pris dans l'exploitation agricole, explication de la notion de rendement Description à l'aide du vocabulaire technique des principes de fonctionnement d'un type de moteur Définition théorique Présentation d'un exemple d'application dans une exploitation agricole Description à partir d'un schéma d'une technique utilisée pour économiser l'effort (poulie, levier...) ou pour transmettre un mouvement (cardans, chaînes) Présentation d'un exemple d'usage dans une exploitation agricole

OI 22 : Mobiliser les connaissances techniques relatives aux matériels utilisés dans les exploitations d'élevage

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Rappeler les principes de fonctionnement des automoteurs	<p>Principaux organes des automoteurs</p> <p>Principaux systèmes de transmission</p> <p>Lubrifiants et carburants</p>	<p>Identification des principaux organes d'un type d'automoteur et description sommaire de ses fonctions</p> <p>Identification des différents organes d'un système de transmission mécanique (prise de force) et d'un système hydraulique (pompe, distributeur, vérin). Description sommaire des fonctions de ce système de transmission et des risques qu'il représente</p> <p>Description des notions de relevage, de contrôle d'effort et de position</p> <p>Enumération des caractéristiques des différents types de lubrifiants et de carburants et des risques pour la santé humaine et pour l'environnement</p>
222 : Rappeler les principes de fonctionnement des différents matériels agricoles utilisés dans une exploitation de production animale	<p>Caractéristiques et fonctions des matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - matériels de travail du sol - matériels de semis - matériels d'épandage - matériels de récolte - matériels de distribution - matériels de fabrication des aliments - matériels de soin et de contention 	<p>Identification, pour un travail donné (travail du sol, travaux de récolte...) des différents types de matériels utilisés, de leur fonction et des risques qu'ils représentent</p> <p>Identification des différents éléments de réglage d'un matériel donné et de l'incidence de ces réglages sur le fonctionnement du matériel et sur l'environnement</p> <p>Présentation des principes d'équilibre des automoteurs (prévention des cabrages, renversement)</p> <p>Présentation des consignes de sécurité pour régler ou dépanner un matériel animé en sécurité</p>
223 : Rappeler risques et règles de sécurité liées à l'utilisation des matériels agricoles	<p>Principaux risques professionnels liés à l'utilisation de matériels agricoles</p> <p>Gestes et postures de travail</p> <p>Règles de sécurité</p> <p>Rôle des équipements de protection individuelle</p>	<p>Pour un type de matériel utilisé sur l'exploitation, indication des règles d'utilisation visant à préserver la sécurité des personnes et des animaux</p>

OI 23 : Décrire les techniques mises en œuvre lors de la conception et de la réalisation des bâtiments et des installations d'élevage

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
231 : Rappeler les principales caractéristiques techniques des bâtiments d'élevage	<p>Principaux types de bâtiments d'élevage</p> <p>Matériaux de construction des bâtiments d'élevage</p> <p>Normes techniques utilisées lors de la conception d'un bâtiment d'élevage : surface par animal, volume d'air, ventilation...</p>	<p>Justification du choix d'un type de bâtiment et des matériaux utilisés dans une exploitation donnée</p> <p>Présentation des normes techniques utilisées lors de la conception d'un bâtiment d'élevage et justification au regard de la santé et du bien-être animal et du confort de travail</p>
232 : Rappeler les principales caractéristiques techniques des installations d'élevage	<p>Principales installations d'élevage : distribution automatisée des aliments, installation de traite, évacuation des effluents, installation électrique, alimentation en eau, ventilation, contention...</p> <p>Normes techniques utilisées lors de la conception des installations d'élevage</p>	<p>Description d'un type d'installation donné en place dans un bâtiment d'élevage</p> <p>Description des normes techniques utilisées lors de la mise en place d'une installation dans un bâtiment d'élevage donné</p>
233 : Rappeler les principales règles et dispositions réglementaires concernant les bâtiments d'élevage et les installations visant à préserver l'environnement et la sécurité et à respecter le bien-être des animaux	<p>Sécurité du travailleur : risques professionnels liés au travail en bâtiment, solutions techniques pour réduire la pénibilité</p> <p>Normes d'implantation des principaux bâtiments d'élevage</p> <p>Réglementation pour le traitement et l'épandage des effluents d'élevage</p> <p>Normes de sécurité des installations électriques</p>	<p>A partir d'un exemple d'implantation de bâtiment d'élevage, présentation et explication du rôle des règles et normes relatives au bâtiment, à l'implantation, au traitement et à l'épandage des effluents et aux normes électriques au regard du respect de l'environnement, de la sécurité des personnes et du bien-être des animaux</p>

Unités capitalisables de la spécialité

Elevage de ruminants

UCS 1 ER

Objectif terminal : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation des animaux et l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UCS 2 ER

Objectif terminal : Mettre en œuvre les opérations liées à la reproduction et les soins au troupeau dans le respect des règles de sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

UCS 3 ER :

Objectif terminal : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

UCS 1 ER :

OT : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation des animaux et d'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

OI 11 : Alimenter les animaux à l'auge en respectant les principes de sécurité et d'hygiène

OI 12 : Utiliser les surfaces fourragères pour l'alimentation des animaux

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de l'UC S 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage locaux.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**

- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 116 et 124) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 11 : Alimenter les animaux à l'auge en respectant les principes de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111: Préparer le chantier de distribution	Prise de connaissance du plan ou des consignes de rationnement Préparation du ou des lots à alimenter Préparation des mangeoires	Conformité des aliments préparés avec le plan de rationnement ou les consignes données Repérage-identification des lots et éventuellement tri et contention Préparation des mangeoires Déroulement des opérations (durée, chronologie, respect des consignes et de la sécurité, observation des animaux, etc.) Argumentation de l'organisation du travail adoptée pour le chantier de distribution

	Préparation des aliments à distribuer (fourrages, concentrés et compléments)	Utilisation des installations mécanisées dans le respect des règles de sécurité Réalisation des mélanges dans le respect des proportions de chaque mélange réalisé et qualité du mélange réalisé Port de charges respectant les règles
112 : Distribuer les aliments	Utilisation du tracteur et des engins attelés de manutention, de levage et de distribution pour l'approvisionnement en fourrage Utilisation en sécurité des installations mécanisées de distribution des aliments	Réglage et utilisation des matériels et équipements dans le respect des règles de sécurité, connaissance des risques liés à leur utilisation, connaissance des organes de sécurité sur les machines Prise en compte du confort des animaux et respect des règles d'approche et de contention en sécurité Contrôle des quantités distribuées Déroulement des opérations (durée des travaux, chronologie, mise en œuvre des consignes et respect de la sécurité) Nettoyage et rangement des outils et équipements
113 : Observer les animaux	Observation de la consommation pendant et après la distribution Observation des animaux après la fin de la consommation	Repérage des anomalies, des comportements anormaux Repérage des manques et des excédents
114 : Aménager le confort de l'animal	Entretien de la litière Nettoyage des aires d'exercice et de couchage	Réalisation des opérations de paillage et nettoyage des sols Observation des animaux et repérage des anomalies
115 : Terminer le chantier de distribution	Remisage du matériel Mise en ordre des lieux Relevé d'informations	Rangement et propreté des matériels et des locaux Signalement ou relevé des anomalies Relevé des informations relatives au suivi selon les consignes

Dans 2 des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :
- qu'il diagnostique la situation concernée
- qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée
- qu'il explique et justifie son intervention

Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
116 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Animaux présentant un état corporel anormal (lot ou individu)	Repérages des signes alarmants Signalement ou proposition d'amélioration
	Animaux présentant un comportement anormal avant, pendant ou après la distribution	Interprétation des signes Réaction (signalement ou intervention rapide selon le cas)
	Panne d'équipements d'alimentation	Diagnostic Réaction (signalement ou mise en place d'une solution de secours selon le cas)

OI 12 : Utiliser les surfaces fourragères pour l'alimentation des animaux

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Préparer une intervention sur la surface fourragère	Connaissance du calendrier d'exploitation fourragère (fauche, pâture) Connaissance du parcellaire de l'exploitation	A partir de l'interprétation du calendrier d'exploitation des parcelles de l'exploitation, estimation des conséquences sur l'organisation globale de son travail sur une période donnée Connaissance de la situation de la parcelle à exploiter Identification et prise en compte des contraintes liées au déplacement des animaux

122 : Participer aux travaux de récolte et de stockage des aliments	Participation aux travaux de récolte et de stockage des productions végétales destinées à l'alimentation des animaux d'élevage	<p>Conduite en sécurité dans les parcelles et sur route dans le respect du code de la route</p> <p>Application stricte des règles de sécurité et des procédures pendant les réglages, interventions et utilisation des matériels</p> <p>Connaissance des risques professionnels et des règles de sécurité, connaissance des organes de sécurité sur les machines</p> <p>Respect des lieux et des conditions de stockage</p> <p>Port de charges respectant les règles</p> <p>Déroulement des opérations (durée des travaux, chronologie, mise en œuvre des consignes et respect de la sécurité)</p> <p>Explication de l'impact des conditions de récolte et de stockage sur la qualité des aliments.</p> <p>Intégration dans le collectif de travail</p>
123 : Réaliser les travaux liés à la pâture	<p>Conduite des animaux au pâturage</p> <p>Mise en place, entretien et contrôle des clôtures</p> <p>Observation des animaux</p> <p>Appréciation de l'état de la parcelle en cours de pâturage</p> <p>Interventions après la pâture (broyage des refus, enlèvement et rangement des clôtures, des abreuvoirs...)</p>	<p>Conduite des animaux dans le respect des consignes de sécurité</p> <p>Vérification de l'état de la pâture et des clôtures avant, pendant et après le passage des animaux</p> <p>Surveillance et interprétation du comportement des animaux</p> <p>Mise à la disposition des animaux des éléments nécessaires à leur bien-être</p> <p>Interventions mécanisées dans le respect des procédures et de la sécurité</p> <p>A partir d'un cas précis, présentation des critères permettant de déterminer la durée, la surface ou le mode de pâturage d'une parcelle</p> <p>Appréciation de l'état d'une pâture et reconnaissance des espèces et des stades de végétation</p> <p>Justification du plan d'épandage en fonction de la destination de la parcelle et du respect de l'environnement</p>
<p><i>Dans 2 des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
124 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Mauvaises conditions de pâturage (quantité disponible, état du sol, abreuvement, stade végétatif...)	<p>Repérage du problème</p> <p>Action sur la perturbation (augmentation de la surface, réparation de la clôture...) ou proposition et mise en œuvre si possible d'une solution de secours</p> <p>Signalement au responsable</p>
	Modification anormale de l'état corporel des animaux (engraissement, amaigrissement...)	<p>Evaluation de la situation</p> <p>Ajustement du pâturage en fonction de sa valeur nutritive réelle</p> <p>Information de l'éleveur sur l'inadaptation du plan d'affouragement avec les besoins des animaux</p> <p>Proposition d'une nouvelle pâture si possible</p>
	Situation d'urgence liée à un incident, une pathologie ou un accident	<p>Evaluation de la situation et mise en œuvre d'une solution dans la limite de sa responsabilité</p> <p>Prévention pour l'ensemble des animaux</p> <p>Rapidité de la réaction</p> <p>Signalement au responsable</p>

UCS 2 ER :

OT : Mettre en œuvre les opérations liées à la reproduction et les soins au troupeau dans le respect des règles de sécurité, de l'environnement et du bien-être animal

OI 21 : Réaliser les interventions liées à la reproduction en respectant les principes de sécurité et d'hygiène

OI 22 : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi du troupeau en respectant les principes de sécurité et d'hygiène

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...). Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de l'UC S2 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage locaux.

Les évaluations se dérouleront en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 215 et 225) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 21 : Réaliser les interventions liées à la reproduction en respectant les principes de sécurité et d'hygiène		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Préparer une intervention	Connaissance des objectifs de reproduction de l'atelier Connaissance des principaux indicateurs techniques de la reproduction et des documents de suivi Connaissance du plan d'accouplement et des consignes de mise en œuvre	Justification des éléments principaux de la conduite de la reproduction adoptée en fonction des objectifs de l'atelier Explication du rôle des documents de suivi de la reproduction Présentation et justification de l'organisation du travail adoptée

<p>212 : Participer à la mise à la reproduction des animaux</p>	<p>Préparation des animaux ou des lots d'animaux et des locaux</p> <p>Réalisation en sécurité des manipulations et contentions (aide ou réalisation de la pose d'éponges, préparation des mâles, des femelles...)</p> <p>Réalisation des interventions liées à la mise à la reproduction</p> <p>Surveillance de la mise à reproduction</p>	<p>Tri des animaux ou des lots d'animaux à mettre à la reproduction</p> <p>Mise en place du matériel de contention</p> <p>Aménagement des locaux en fonction des besoins</p> <p>Travail dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Respect du calendrier d'intervention</p> <p>Mise en œuvre des techniques d'approche, de manipulation et de contention dans le respect des règles de sécurité</p> <p>Connaissance des risques liés à chaque type d'intervention</p> <p>Réalisation ou aide à la réalisation dans le respect des consignes et des procédures d'intervention</p> <p>Respect des règles de sécurité et d'hygiène</p> <p>Réalisation des enregistrements sur les documents de suivi, explication du rôle de ces enregistrements</p> <p>Détection des chaleurs et des retours et mise en évidence de cette détection</p> <p>Surveillance du déroulement des saillies</p> <p>Enregistrement des données et explication du rôle de ces enregistrements</p>
<p>213 : Assurer le suivi de la gestation et de la mise bas</p>	<p>Suivi de la gestation</p> <p>Préparation des locaux pour les mises bas</p> <p>Interventions et aide lors de la mise bas</p> <p>Soins aux jeunes et aux mères</p>	<p>Réalisation de manipulations et de contentions lors de diagnostics de gestation dans le respect des règles de sécurité, mise en lots</p> <p>En fonction du type d'élevage, choix et installation du lieu, désinfection</p> <p>Isolement des femelles si nécessaire</p> <p>Repérage des signes précurseurs de la mise bas</p> <p>Appréciation de la nécessité d'intervention</p> <p>Aide à la mise bas (si nécessaire)</p> <p>Respect des règles d'hygiène et de sécurité</p> <p>Vérification de l'état de santé du nouveau-né, désinfection du cordon et identification</p> <p>Surveillance ou aide à la première tétée et vérification de la mamelle</p> <p>Isolement de la mère et du nouveau-né si nécessaire</p> <p>Vérification de l'adoption ou aide à l'adoption du jeune</p> <p>Selon le cas, réalisation de l'identification des jeunes et des mères</p> <p>Suivi des mises bas</p> <p>Enregistrement des données et explication du rôle de ces enregistrements</p>
<p>214 : Réaliser l'identification des animaux destinés à la réforme</p>	<p>Réforme et renouvellement</p>	<p>Repérage, tri et identification des animaux destinés à la réforme dans le respect des consignes</p> <p>Présentation des critères de réforme et de renouvellement et explication de l'importance du renouvellement dans un troupeau</p>

<p><i>Dans une des situations décrites ci-dessous (dans les 2 si élevage ovin), on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
215 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Mise bas difficile	Repérage et appréciation de la difficulté Intervention respectant sa sécurité et celle de l'animal ou signalement si l'intervention dépasse sa responsabilité Administration de soins spécifiques à la mère et au nouveau-né
	Adoption d'un jeune par une femelle (ovine)	Isolement de la femelle et du jeune Application d'une méthode d'adoption

OI 22 : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi du troupeau en respectant les principes de sécurité et d'hygiène

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Préparer un chantier d'intervention	Connaissance du plan d'intervention et des consignes Préparation du chantier : locaux, matériel, produits de traitement...	Présentation des objectifs de l'intervention Présentation et justification de l'organisation pratique du chantier en fonction des consignes reçues Installation ou vérification des équipements de contention Connaissance et respect des règles d'utilisation, d'hygiène et de sécurité et des consignes Préparation du produit de traitement en fonction des consignes
222 : Réaliser les interventions courantes sur les animaux	Tri, manipulation, déplacement et contention des animaux	Connaissance des risques liés aux interventions et des règles d'approche et de manipulation Utilisation en sécurité des dispositifs de contention
	Réalisation de l'intervention (administration de traitements oraux, injections, taille des onglons, injections, pesées, identification...) Observation des animaux	Réalisation du travail dans le respect des règles de sécurité pour soi et pour les animaux Adaptation de la posture à l'effort Maintien du calme chez les animaux Réalisation du travail en sécurité dans le respect des consignes Respect des modes opératoires du traitement, des posologies ou des procédures d'intervention Réalisation des enregistrements sur les documents de suivi, explication du rôle de ces enregistrements Explication de l'intervention et des règles d'emploi de la pharmacie d'élevage Repérage de comportements anormaux

223 : Réaliser les interventions nécessaires au maintien des conditions d'ambiance et de confort des animaux dans les bâtiments d'élevage	Réalisation des interventions : - entretien des aires de circulation et de couchage - adaptation des paramètres d'ambiance ...	Réalisation du travail dans le respect des consignes Explication du rôle de ces interventions dans la santé animale
224 : Terminer le chantier	Réalisation des opérations relatives à la fin du chantier	Nettoyage du matériel Rangement du matériel, des équipements et des produits Evacuation et traitement des déchets Propreté des lieux
<i>Dans les 2 situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
225 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Problème d'ambiance dans les locaux d'élevage	Evaluation du problème Proposition ou mise en œuvre d'une solution adaptée dans la limite de sa responsabilité Signalement du problème au responsable
	Animal malade, blessé ou ayant un comportement anormal dans un lot en cours de traitement	Evaluation du problème Isolement de l'animal si nécessaire Proposition d'intervention adaptée Signalement du problème au responsable

UCS 3 ER :

OT : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

OI 31 : Réaliser l'entretien périodique d'un automoteur

OI 32 : Réaliser des travaux courants sur le matériel attelé, les installations et les bâtiments de l'exploitation

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 311, 312...). Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de l'UC S 3 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage locaux.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 314 et 324) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 31 : Réaliser l'entretien périodique d'un automoteur

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
311 : Préparer le chantier d'intervention	Connaissance du carnet d'enregistrement de l'entretien et du livret du constructeur Prévision des fournitures nécessaires à l'intervention Préparation de l'atelier (espace, matériel et outils) Nettoyage du tracteur ou de l'automoteur	Lecture des documents, identification des activités à mettre en œuvre et planification des interventions. Réalisation de l'inventaire des fournitures Organisation de l'espace et du travail dans le respect des règles de sécurité pour l'intervention Propreté du tracteur ou de l'automoteur

312 : Réaliser en sécurité des opérations d'entretien	Réalisation des opérations d'entretien courantes : - contrôle des niveaux, des pressions, des dispositifs d'éclairage et de signalisation - vidanges - remplacement des filtres - entretien batterie - changement de roue	Justification de l'organisation du poste de travail Travail effectué dans le respect des indications du constructeur, des consignes et des règles de sécurité Cohérence de la méthode d'intervention Contrôle du résultat des opérations et vérification du fonctionnement de l'automoteur Contrôle de la conformité à partir des documents de référence Enregistrement des interventions réalisées sur le carnet d'entretien
313 : Ranger l'atelier	Nettoyage et rangement du local Règles de stockage des fluides usagés et des fournitures	Rangement et nettoyage des outils et de l'espace Respect de la réglementation de stockage des fluides et du traitement des fluides usagés Conditionnement et rangement des fournitures inutilisées dans le respect de la réglementation
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
314 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Incident de fonctionnement de l'automoteur	Repérage rapide et interprétation des signes de l'incident de fonctionnement Intervention dans le respect des règles de sécurité ou proposition d'intervention dans le but de remédier au dysfonctionnement (intervention auprès d'un spécialiste si nécessaire)

OI 32 : Réaliser des travaux courants sur le matériel attelé, les installations et les bâtiments de l'exploitation		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
321 : Préparer le chantier	Connaissance des documents et plans de réalisation et/ou des consignes Prévision des fournitures Préparation de l'espace et du matériel	Compréhension des éléments figurant dans les documents et des consignes, identification des différentes étapes de réalisation Inventaire des fournitures nécessaires et vérification de leur disponibilité Organisation de l'espace, du matériel et du travail en vue d'une intervention en toute sécurité Connaissance des risques et des règles de sécurité à appliquer pour chaque type d'intervention

322 : Réaliser en sécurité les travaux courants sur le matériel attelé, les installations et les bâtiments de l'exploitation	Soudure et travail du fer	Réalisation d'un assemblage, de petites réparations et/ou du remplacement de petites pièces d'usure en effectuant une soudure à l'arc dans le respect de la sécurité Contrôle de la conformité des matériels à partir des documents de référence Vérification de la fonctionnalité du travail réalisé.
	Travail simple du bois	Réalisation, en conformité avec les consignes données, de travaux simples du bois liés à l'aménagement et à l'entretien des installations d'élevage
323 : Ranger le chantier	Nettoyage et rangement des outils et des locaux Rangement des matériaux et fournitures Evacuation des déchets	Rangement et nettoyage des outils et de l'espace Stockage des matériaux non utilisés dans le respect des règles Traitement des déchets selon la réglementation
<p><i>Dans une des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
324 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Consignes insuffisantes ou pas adaptées. Matériaux pas adaptés.	Evaluation de la situation Information du responsable
	Dysfonctionnement de la réalisation	Identification du ou des éléments en cause Réalisation ou proposition de réalisation d'une adaptation Proposition d'intervention d'un professionnel

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA travaux de la production animale spécialité Elevage de ruminants

UCARE 1 : Traite

OT : Réaliser la traite dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de bien-être animal

Prescriptions :

Cette UCARE sera obligatoirement proposée par le centre dans le cas où l'exploitation support du stage ou de l'apprentissage est en système laitier (bovin, caprin ou ovin).

Les objectifs de L'UCARE, y compris l'OI 4, doivent être complétés et adaptés localement, en fonction de l'espèce support et du système de production. Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 1, 2...).

L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Comme dans le cas des UCS, l'évaluation de l'objectif de régulation sera faite au travers des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 1: Préparer le chantier de traite	<p>Prise de connaissance des consignes et de l'organisation</p> <p>Préparation des installations et du matériel nécessaires à la traite et au stockage du lait</p> <p>Préparation des animaux</p>	<p>Connaissance des risques propres à l'activité de traite, aux installations et aux produits utilisés</p> <p>Respect des consignes, de l'organisation et des horaires</p> <p>Respect des règles d'hygiène et de sécurité, justification de l'importance de ces règles</p> <p>Vérification de l'état de propreté de la salle de traite et du local technique</p> <p>Vérification des installations de traite et de la machine</p> <p>Repérage d'anomalies liées aux installations de contention et de traite</p> <p>Préparation des moyens de lavage des pis</p> <p>Mise en route du matériel de traite</p> <p>Tri éventuel et regroupement dans le local d'attente, contention</p> <p>Manipulation dans le respect des règles de sécurité et de bien-être animal</p> <p>Observation des animaux, repérage de comportements anormaux</p>
OI 2: Réaliser la traite	<p>Organisation des déplacements des animaux pendant la traite</p> <p>Préparation de l'animal</p> <p>Réalisation de la traite</p>	<p>Déplacements et manipulations dans le respect des règles de sécurité et de bien-être animal à toutes les étapes de la traite</p> <p>Observation de la mamelle, détection d'anomalies éventuelles et traite séparée si anomalie</p> <p>Lavage de la mamelle</p> <p>Ejection et contrôle du premier jet en cas de doute</p> <p>Pose et dépose des gobelets trayeurs</p> <p>Surveillance de l'éjection du lait, repérage de signes de mauvaise qualité du lait</p> <p>Vérification de la circulation du lait</p> <p>Détection de la fin de la traite, sans surtraite</p> <p>Surveillance de la traite et des animaux</p> <p>Mesure et enregistrement des quantités produites par animal (le cas échéant)</p> <p>Vérification de l'hygiène et de la propreté</p> <p>Repérage d'anomalies éventuelles sur un animal après la traite</p>

OI 3 : Terminer le chantier de traite	Arrêt du fonctionnement des dispositifs de traite Vérification des conditions de stockage du lait	Arrêt des installations de traite Vérification de la température dans le tank et du fonctionnement du système de refroidissement Filtration du lait et transport des bidons (le cas échéant)
	Lavage du matériel et des locaux	Mise en route du système de nettoyage automatique des installations de traite Nettoyage de la salle de traite, du quai et du local technique en utilisant les produits d'hygiène conformément aux indications Repérage d'anomalies dans les installations de nettoyage
	Maintenance de la machine à traire	Vérification des différents éléments de fonctionnement Réalisation de réglages si nécessaire en respectant les indications des documents de référence Signalement au responsable en cas de dysfonctionnement plus important
	Enregistrement des données	Réalisation des enregistrements suivant les consignes : quantités produites, observations concernant les animaux... Appréciation du résultat global de la traite Information du responsable

Dans les 2 situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :

- *qu'il diagnostique la situation concernée*
- *qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée*
- *qu'il explique et justifie son intervention*

Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
OI 4: Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Panne du matériel	Identification de la panne, estimation de son importance et des conséquences Décision adaptée : remise en fonctionnement ou mise en œuvre d'une solution de secours ou appel à des services extérieurs si nécessaire Information du responsable
	Constat d'un problème, d'une anomalie lié à l'animal (blessure, mamelle ou lait anormal...)	Identification du problème ou de l'anomalie Estimation des conséquences sur la production et sur l'animal Intervention rapide et adaptée sur l'animal dans le respect des règles d'hygiène Signalement au responsable

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de la production animale spécialité Elevage de ruminants

UCARE 1 : Objectif Terminal :

Mettre en œuvre *ou* Réaliser à compléter

Prescriptions

L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.

L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de la production animale spécialité Elevage de ruminants

UCARE 2 : Objectif Terminal :

Mettre en œuvre *ou* Réaliser à compléter

Prescriptions

L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.

L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unités capitalisables de la spécialité

Polyculture-élevage

UCS 1 PE :

Objectif Terminal : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation, les soins quotidiens et les manipulations des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UCS 2 PE :

Objectif Terminal : Mettre en œuvre les opérations liés aux travaux culturaux et à l'utilisation des surfaces fourragères dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

UCS 3 PE :

Objectif Terminal : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

UCS 1 PE

OT : Mettre en œuvre les opérations d'alimentation des animaux, les soins quotidiens et les manipulations des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

OI 11 : Alimenter les animaux à l'auge en respectant les principes de sécurité et d'hygiène

OI 12 : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi du troupeau en respectant les principes de sécurité et d'hygiène

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UCS 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage locaux.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)

- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 116 et 126) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 11 : Alimenter les animaux à l'auge en respectant les principes de sécurité, d'hygiène et de bien-être animal		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111: Préparer le chantier de distribution	Prise de connaissance du plan ou des consignes de rationnement Préparation du ou des lots à alimenter Préparation des mangeoires Préparation des aliments à distribuer (fourrages, concentrés et compléments)	Conformité des aliments préparés avec le plan de rationnement ou les consignes données Repérage-identification des lots et éventuellement tri et contention Déroulement des opérations (durée, chronologie, respect des consignes et de la sécurité, observation des animaux, etc.) Argumentation de l'organisation du travail adoptée pour le chantier de distribution Utilisation des installations mécanisées dans le respect des règles de sécurité Réalisation des mélanges dans le respect des proportions de chaque mélange réalisé et qualité du mélange réalisé Port de charges respectant les règles
112 : Distribuer les aliments	Utilisation du tracteur et des engins attelés de manutention, de levage et de distribution pour l'approvisionnement en fourrage Utilisation en sécurité des installations mécanisées de distribution des aliments	Déroulement des opérations (durée des travaux, chronologie, mise en œuvre des consignes et respect de la sécurité) Réglage et utilisation des matériels et équipements dans le respect des règles de sécurité, connaissance des risques liés à leur utilisation, connaissance des organes de sécurité sur les machines Prise en compte du confort des animaux et respect des règles d'approche et de contention en sécurité Contrôle des quantités distribuées Nettoyage et rangement des outils et équipements
113 : Observer la consommation	Observation de la consommation pendant et après la distribution Observation des animaux après la fin de la consommation	Repérage des anomalies, des comportements anormaux Repérage des manques et des excédents
114 : Aménager le confort de l'animal	Entretien de la litière Nettoyage des aires d'exercice et de couchage	Réalisation des opérations de paillage et nettoyage des sols Observation des animaux et repérage des anomalies
115 : Terminer le chantier de distribution	Remisage du matériel Mise en ordre des lieux Relevé d'informations	Rangement et propreté des matériels et des locaux Signalement ou relevé des anomalies Relevé des informations relatives au suivi selon les consignes

Dans 2 des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :
 - qu'il diagnostique la situation concernée
 - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée
 - qu'il explique et justifie son intervention

Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
116 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Animaux présentant un état corporel anormal (lot ou individu)	Repérages des signes alarmants Signalement ou proposition d'amélioration
	Animaux présentant un comportement anormal avant, pendant ou après la distribution	Interprétation des signes Réaction (signalement ou intervention rapide selon le cas)
	Panne d'équipements d'alimentation	Diagnostic Réaction (signalement ou mise en place d'une solution de secours selon le cas)

OI 12 : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi du troupeau en respectant les principes de sécurité et d'hygiène		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121 : Préparer un chantier d'intervention	Connaissance du plan d'intervention et des consignes Préparation du chantier : locaux, matériel, produits de traitement...	Présentation des objectifs de l'intervention Présentation et justification de l'organisation pratique du chantier en fonction des consignes reçues Installation ou vérification des équipements de contention Connaissance et respect des règles d'utilisation, d'hygiène et de sécurité et des consignes Préparation du produit de traitement en fonction des consignes
122 : Réaliser les interventions courantes sur les animaux	Tri, manipulation, déplacement et contention des animaux Réalisation de l'intervention (administration de traitements oraux, injections, taille des onglons, injections, pesées, identification...) Observation des animaux	Connaissance des risques liés aux interventions et des règles d'approche et de manipulation Utilisation en sécurité des dispositifs de contention Réalisation du travail dans le respect des règles de sécurité pour soi et pour les animaux Adaptation à l'effort de la posture de l'opérateur Maintien du calme chez les animaux Réalisation du travail en sécurité dans le respect des consignes Respect des modes opératoires du traitement, des posologies ou des procédures d'intervention Réalisation des enregistrements sur les documents de suivi, explication du rôle de ces enregistrements Explication de l'intervention et des règles d'emploi de la pharmacie d'élevage Repérage de comportements anormaux
123 : Participer aux interventions liées à la mise à la reproduction	Connaissance des objectifs de reproduction de l'atelier Préparation des animaux ou des lots d'animaux et des locaux Réalisation des manipulations et contentions Réalisation des interventions liées à la mise à la reproduction	Présentation des objectifs de reproduction de l'atelier et des principaux indicateurs de réalisation Tri des animaux ou des lots d'animaux à mettre à la reproduction Mise en place du matériel de contention Aménagement des locaux en fonction des besoins Travail dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité Respect du calendrier d'intervention Mise en œuvre des techniques d'approche, de manipulation et de contention dans le respect des règles de sécurité Aide à la réalisation dans le respect des consignes et des procédures d'intervention Respect des règles de sécurité et d'hygiène Réalisation des enregistrements sur les documents de suivi, explication du rôle de ces enregistrements

124 : Participer aux mises bas	Préparation des locaux pour les mises bas	En fonction du type d'élevage, choix et installation du lieu, désinfection Isolement des femelles si nécessaire
	Aide lors des mises bas	Aide à la mise bas (si nécessaire) dans le respect des consignes et des règles d'hygiène et de sécurité Réalisation des enregistrements sur les documents de suivi, explication du rôle de ces enregistrements Selon le cas, réalisation de l'identification des mères et des jeunes
	Soins aux jeunes et aux mères	Vérification de l'état de santé du nouveau-né Désinfection du cordon Aide à la première tétée Isolement de la mère et du nouveau-né si nécessaire Vérification ou aide à l'adoption du jeune
125 : Ajuster les conditions d'ambiance et de confort des animaux dans les bâtiments d'élevage	Adaptation des paramètres d'ambiance	Renouvellement de la litière, nettoyage des sols Aération, ventilation des bâtiments si nécessaire Explication de l'importance de ces interventions sur la santé animale
<p><i>Dans 2 des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
126 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Problème d'ambiance dans les locaux d'élevage	Evaluation du problème Proposition ou mise en œuvre d'une solution adaptée dans la limite de sa responsabilité Signalement du problème au responsable
	Animal malade, blessé, ayant un comportement anormal	Repérage et évaluation du problème Isolement de l'animal si nécessaire Intervention ou proposition d'intervention
	Mise bas difficile	Repérage et identification de la difficulté Intervention respectant sa sécurité et celle de l'animal ou signalement si l'intervention dépasse sa responsabilité Administration de soins spécifiques à la mère et au nouveau-né

UCS 2 PE

OT : Mettre en œuvre les opérations liées aux travaux cultureux et à l'utilisation des surfaces fourragères, dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

OI 21 : Réaliser les travaux de préparation du sol, d'épandage, de récolte des surfaces en production fourragère ou en cultures de vente

OI 22 : Utiliser les surfaces fourragères pour l'alimentation des animaux

Prescriptions

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de l'UC S2 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage locaux.

Les évaluations se dérouleront en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 215 et 224) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 21 : Réaliser les travaux de préparation du sol, d'épandage, de récolte des surfaces en production fourragère ou en cultures de vente

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211 : Organiser le chantier d'intervention	Connaissance de l'itinéraire technique de la culture et des consignes de travail	Identification des éléments permettant de réaliser l'intervention (profondeur de labour, dosages, périodes...) Présentation et justification de l'organisation du travail du chantier
	Appréciation de l'état de la parcelle	Repérage de la distance à l'exploitation Identification des éléments à prendre en compte dans l'intervention (pente, végétation ou culture en place, gel, rivière, obstacles...) et des risques correspondants Visite préalable si nécessaire
	Préparation du tracteur et	Vérification des niveaux et compléments si nécessaire,

	des matériels attelés Préparation des intrants à utiliser	vérification de la fonctionnalité des éléments de sécurité Vérification de la conformité du matériel et des attelages Réglages et contrôles en fonction des consignes techniques et des règles de sécurité Vérification et/ou réalisation du graissage du matériel Préparation de petites pièces de rechange si nécessaire Préparation des intrants à utiliser en fonction des dosages indiqués, calcul des quantités
212 : Conduire le tracteur	Conduite sur route en sécurité du tracteur attelé	Conduite dans le respect des règles de sécurité et du code de la route
213 : Réaliser l'intervention	Réalisation des travaux : labour, préparation du sol, épandage des engrais et des effluents d'élevage, récolte	Conduite dans le respect des règles de sécurité Application stricte des règles de sécurité pendant les réglages et interventions sur le matériel en cours de travaux Connaissance des risques liés à l'utilisation du matériel et connaissance des règles de sécurité Travail effectué dans le respect de la chronologie des opérations, des consignes et des règles de sécurité et des règles ou bonnes pratiques de protection de l'environnement (zones d'épandage, quantités maximales, dates d'épandage...) Repérage des indicateurs permettant d'évaluer la qualité du travail et appréciation du résultat de l'intervention Justification du travail effectué en fonction de la nature du sol, des conditions météo, du type de culture...
214 : Terminer le chantier	Rangement des outils et matériels Rangement des intrants non utilisés Relevé d'informations	Nettoyage et vérification de l'état général du matériel (niveaux du tracteur, graissage des outils attelés...) Rangement dans le respect des emplacements Enregistrement des différentes informations relatives au suivi sur les documents prévus pour cet usage. Explication du rôle des enregistrements
<p><i>Dans les 2 situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
215 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Résultats non conformes aux objectifs fixés	Identification des causes Modification des réglages en cours de travail si nécessaire en toute sécurité Information du responsable dans le cas d'une cause externe à l'opération (météo, sol gelé...) Proposition d'une intervention de secours (ultérieure, autre matériel...)
	Panne ou casse de matériel	Arrêt de l'opération et mise à l'arrêt du matériel dans le respect des règles de sécurité Identification de la cause Information du responsable Proposition le cas échéant d'une solution de rechange (autre matériel, réparation rapide...) afin d'atteindre les objectifs dans les meilleures conditions

OI 22 : Utiliser les surfaces fourragères pour l'alimentation des animaux		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
221 : Préparer une intervention sur la surface fourragère	Connaissance du calendrier d'exploitation fourragère (fauche, pâture) Connaissance du parcellaire de l'exploitation	A partir de l'interprétation du calendrier d'exploitation des parcelles de l'exploitation, estimation des conséquences sur l'organisation globale de son travail sur une période donnée Connaissance de la situation de la parcelle à exploiter Identification et prise en compte des contraintes liées au déplacement des animaux
222 : Réaliser des travaux de récolte et de stockage des aliments	Participation aux travaux de récolte et de stockage des productions végétales destinées à l'alimentation des animaux d'élevage	Conduite en sécurité dans les parcelles et sur route dans le respect du code de la route Réglage et utilisation des matériels dans le respect des procédures d'utilisation, connaissance des risques professionnels et des règles de sécurité, connaissance des organes de sécurité sur les machines Respect des lieux et des conditions de stockage Port de charges respectant les règles Déroulement des opérations (durée des travaux, chronologie, mise en œuvre des consignes et respect de la sécurité, intégration dans le collectif de travail) Explication de l'impact des conditions de récolte et de stockage sur la qualité des aliments.
223 : Réaliser les travaux liés à la pâture	Conduite des animaux au pâturage Mise en place, entretien et contrôle des clôtures Observation des animaux Appréciation de l'état de la parcelle en cours de pâturage Interventions après la pâture (broyage des refus, enlèvement et rangement des clôtures, des abreuvoirs...)	Conduite des animaux dans le respect des consignes de sécurité Appréciation de l'état d'une pâture et reconnaissance des espèces et stades de végétation Vérification des clôtures avant, pendant et après le passage des animaux Surveillance et interprétation du comportement des animaux Mise à la disposition des animaux des éléments nécessaires à leur bien-être Interventions mécanisées dans le respect des procédures et de la sécurité A partir d'un cas précis, présentation des critères permettant de déterminer la durée, la surface ou le mode de pâturage d'une parcelle Justification du plan d'épandage en fonction de la destination de la parcelle et du respect de l'environnement

Dans les 2 situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :
 - qu'il diagnostique la situation concernée
 - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée
 - qu'il explique et justifie son intervention

Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
224 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Mauvaises conditions de pâturage (quantité disponible, état du sol, abreuvement, stade végétatif...)	Repérage du problème Action sur la perturbation (augmentation de la surface, réparation de la clôture...) ou proposition et mise en œuvre si possible d'une solution de secours Signalement au responsable
	Modification anormale de l'état corporel des animaux (engraissement, amaigrissement...)	Evaluation de la situation Ajustement du pâturage en fonction de sa valeur nutritive réelle Information de l'éleveur sur l'inadaptation du plan d'affouragement avec les besoins des animaux Proposition d'une nouvelle pâture si possible

UCS 3 PE

OT : Réaliser l'entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations dans le respect des règles de sécurité et d'environnement

OI 31 : Réaliser l'entretien périodique d'un automoteur

OI 32 : Réaliser des travaux courants sur le matériel attelé, les installations et les bâtiments de l'exploitation

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 311, 312...). Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de l'UC S 3 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage locaux.

Les évaluations se dérouleront en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)

- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 314 et 324) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 31 : Réaliser l'entretien périodique d'un automoteur

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
311 : Préparer le chantier d'intervention	Connaissance du carnet d'enregistrement de l'entretien et du livret du constructeur Prévision des fournitures nécessaires à l'intervention Préparation de l'atelier (espace, matériel et outils) Nettoyage du tracteur ou de l'automoteur	Lecture des documents, identification des activités à mettre en œuvre et planification des interventions. Réalisation de l'inventaire des fournitures Organisation de l'espace et du travail dans le respect des règles de sécurité pour l'intervention Propreté du tracteur ou de l'automoteur

312 : Réaliser des opérations d'entretien	Réalisation des opérations d'entretien courantes : - contrôle des niveaux, des pressions, des dispositifs d'éclairage et de signalisation - vidanges - remplacement des filtres - entretien batterie - changement de roue	Justification de l'organisation du poste de travail Travail effectué dans le respect des indications du constructeur, des consignes et des règles de sécurité Cohérence de la méthode d'intervention Contrôle du résultat des opérations et vérification du fonctionnement de l'automoteur Contrôle de la conformité à partir des documents de référence Enregistrement des interventions réalisées sur le carnet d'entretien
313 : Ranger l'atelier	Nettoyage et rangement du local Règles de stockage des fluides usagés et des fournitures	Rangement et nettoyage des outils et de l'espace Respect de la réglementation de stockage des fluides et du traitement des fluides usagés Conditionnement et rangement des fournitures inutilisées dans le respect de la réglementation
<p><i>Dans la situation décrite ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
314 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Incident de fonctionnement de l'automoteur	Repérage rapide et interprétation des signes de l'incident de fonctionnement Intervention dans le respect des règles de sécurité ou proposition d'intervention dans le but de remédier au dysfonctionnement (intervention auprès d'un spécialiste si nécessaire)

OI 32 : Réaliser des travaux courants sur le matériel attelé, les installations et les bâtiments de l'exploitation

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
321 : Préparer le chantier	Connaissance des documents et plans de réalisation et/ou des consignes Prévision des fournitures Préparation de l'espace et du matériel	Compréhension des éléments figurant dans les documents et des consignes, identification des différentes étapes de réalisation Inventaire des fournitures nécessaires et vérification de leur disponibilité Organisation de l'espace, du matériel et du travail en vue d'une intervention en toute sécurité Connaissance des règles de sécurité à respecter pour chaque intervention
322 : Réaliser en sécurité les travaux courants sur le matériel attelé, les installations et les bâtiments de l'exploitation	Soudure et travail du fer Participation à des travaux de maçonnerie Travail simple du bois	Réalisation d'un assemblage, de petites réparations et/ou du remplacement de petites pièces d'usure en effectuant une soudure à l'arc dans le respect de la sécurité. Contrôle de la conformité des matériels à partir des documents de référence. Vérification de la fonctionnalité du travail réalisé. Réalisation de travaux simples de maçonnerie en conformité avec les consignes données Réalisation, en conformité avec les consignes données, de travaux simples du bois liés à l'aménagement et à l'entretien des installations d'élevage

323 : Ranger le chantier	Opérations de fin de chantier	Nettoyage et rangement des outils Rangement des matériaux et fournitures Stockage des matériaux non utilisés dans le respect des règles de stockage Evacuation et traitement des déchets selon la réglementation
<p><i>Dans les 2 situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
324 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Consignes insuffisantes ou pas adaptées. Matériaux pas adaptés.	Evaluation de la situation Information du responsable
	Dysfonctionnement de la réalisation	Identification du ou des éléments en cause Réalisation ou proposition de réalisation d'une adaptation Proposition d'intervention d'un professionnel

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA travaux de la production animale spécialité Polyculture-élevage

UCARE 1 : Traite

OT : Réaliser la traite dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de bien-être animal

Prescriptions :

Cette UCARE sera obligatoirement proposée par le centre dans le cas où l'exploitation support du stage ou de l'apprentissage est en système laitier (bovin, caprin ou ovin).

Les objectifs de L'UCARE, y compris l'OI 4, doivent être complétés et adaptés localement, en fonction de l'espèce support et du système de production. Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 1, 2...).

L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Comme dans le cas des UC S, l'évaluation de l'objectif de régulation sera faite au travers de situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 1: Préparer le chantier de traite	<p>Prise de connaissance des consignes et de l'organisation</p> <p>Préparation des installations et du matériel nécessaires à la traite et au stockage du lait</p> <p>Préparation des animaux</p>	<p>Connaissance des risques propres à l'activité de traite, aux installations et aux produits utilisés Respect des consignes, de l'organisation et des horaires Respect des règles d'hygiène et de sécurité, justification de l'importance de ces règles</p> <p>Vérification de l'état de propreté de la salle de traite et du local technique Vérification des installations de traite et de la machine Repérage d'anomalies liées aux installations de contention et de traite Préparation des moyens de lavage des pis Mise en route du matériel de traite</p> <p>Tri éventuel et regroupement dans le local d'attente, contention Manipulation dans le respect des règles de sécurité et de bien-être animal Observation des animaux, repérage de comportements anormaux</p>
OI 2: Réaliser la traite	<p>Organisation des déplacements des animaux pendant la traite</p> <p>Préparation de l'animal</p> <p>Réalisation de la traite</p>	<p>Déplacements et manipulations dans le respect des règles de sécurité et de bien-être animal à toutes les étapes de la traite</p> <p>Observation de la mamelle, détection d'anomalies éventuelles et traite séparée si anomalie Lavage de la mamelle Ejection et contrôle du premier jet en cas de doute</p> <p>Pose et dépose des gobelets trayeurs Surveillance de l'éjection du lait, repérage de signes de mauvaise qualité du lait Vérification de la circulation du lait Détection de la fin de la traite, sans surtraite Surveillance de la traite et des animaux Mesure et enregistrement des quantités produites par animal (le cas échéant) Vérification de l'hygiène et de la propreté Repérage d'anomalies éventuelles sur un animal après la traite</p>

OI 3 : Terminer le chantier de traite	Arrêt du fonctionnement des dispositifs de traite Vérification des conditions de stockage du lait	Arrêt des installations de traite Vérification de la température dans le tank et du fonctionnement du système de refroidissement Filtration du lait et transport des bidons (le cas échéant)
	Lavage du matériel et des locaux	Mise en route du système de nettoyage automatique des installations de traite Nettoyage de la salle de traite, du quai et du local technique en utilisant les produits d'hygiène conformément aux indications Repérage d'anomalies dans les installations de nettoyage
	Maintenance de la machine à traire	Vérification des différents éléments de fonctionnement Réalisation de réglages si nécessaire en respectant les indications des documents de référence Signalement au responsable en cas de dysfonctionnement plus important
	Enregistrement des données	Réalisation des enregistrements suivant les consignes : quantités produites, observations concernant les animaux... Appréciation du résultat global de la traite Information du responsable

Dans les 2 situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :

- qu'il diagnostique la situation concernée
- qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée
- qu'il explique et justifie son intervention

Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
OI 4: Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Panne du matériel	Identification de la panne, estimation de son importance et des conséquences Décision adaptée : remise en fonctionnement ou mise en œuvre d'une solution de secours ou appel à des services extérieurs si nécessaire Information du responsable
	Constat d'un problème, d'une anomalie lié à l'animal (blessure, mamelle ou lait anormal...)	Identification du problème ou de l'anomalie Estimation des conséquences sur la production et sur l'animal Intervention rapide et adaptée sur l'animal dans le respect des règles d'hygiène Signalement au responsable

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de la production animale spécialité Polyculture-élevage

UCARE 1 : Objectif Terminal :

Mettre en œuvre *ou* Réaliser à compléter

Prescriptions

L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous.

L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)
- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de la production animale spécialité Polyculture-élevage

UCARE 2 : Objectif Terminal : Mettre en œuvre <i>ou</i> Réaliser à compléter		
Prescriptions L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous. L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail : - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unités capitalisables de la spécialité

Elevage de porcs ou de volailles

UCS 1 PV :

Objectif Terminal : Mettre en œuvre les opérations de préparation et de distribution des aliments et la surveillance des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UCS 2 PV :

Objectif Terminal : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi des lots d'animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

UCS 3 PV :

Objectif Terminal : Mettre en œuvre les opérations nécessaires au maintien des conditions d'hygiène et d'ambiance et à l'entretien des locaux et des équipements d'élevage

UCS 1 PV

OT : Mettre en œuvre les opérations de préparation et de distribution des aliments et la surveillance des animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

OI 11 : Alimenter les animaux en respectant les principes de sécurité et d'hygiène

OI 12 : Assurer le suivi des animaux par l'observation et la surveillance dans le respect des objectifs de production et des règles de sécurité et d'hygiène

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 111, 112...). Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de l'UC S 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage locaux.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 115 et 125) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 11 : Alimenter les animaux en respectant les principes de sécurité et d'hygiène		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
111 : Préparer le chantier de préparation et de distribution	<p>Prise de connaissance du plan ou des consignes de rationnement</p> <p>Préparation du ou des lots à alimenter</p> <p>Préparation des mangeoires</p>	<p>Maîtrise des gestes professionnels et connaissance des risques liés à l'utilisation des matériels et installations</p> <p>Déroulement des opérations (durée, chronologie, respect des consignes et de la sécurité, etc.)</p> <p>Repérage-identification du lot ou des lots à alimenter</p> <p>Observation préalable des animaux et repérage des anomalies, prise en compte du comportement des animaux dans la distribution</p> <p>Conformité des aliments préparés avec le plan de rationnement ou les consignes données, vérification de l'état de l'aliment à distribuer</p> <p>Présentation de l'organisation du travail adoptée pour le chantier de distribution</p>
112 : Préparer les aliments à distribuer	<p>Réception et stockage des aliments</p> <p>Contrôle des stocks d'aliments</p> <p>Utilisation en sécurité des équipements destinés à la fabrication</p>	<p>Contrôle des quantités et de la qualité par rapport à la commande</p> <p>Respect des lieux et des conditions de stockage</p> <p>Port de charges respectant les règles</p> <p>Evaluation des quantités</p> <p>Vérification de l'adéquation stocks/besoins</p> <p>Proposition de commandes si nécessaire</p> <p>Utilisation des installations mécanisées dans le respect des règles de sécurité</p> <p>Surveillance de la fabrication</p>
113 : Distribuer des rations et des compléments	<p>Vérification de l'état des mangeoires, auges, abreuvoirs</p> <p>Distribution</p>	<p>Fonctionnalité des équipements</p> <p>Nettoyage des mangeoires, auges et abreuvoirs</p> <p>Vérification de l'état de l'aliment à disposition des animaux (propreté des aliments et de l'eau)</p> <p>Utilisation des outils et installations mécanisées et informatisées de distribution des aliments dans le respect des règles de sécurité</p> <p>Utilisation le cas échéant d'instruments de mesure de la quantité des aliments</p> <p>Contrôle des circuits d'alimentation et des quantités distribuées</p> <p>Déroulement des opérations : durée, chronologie, respect des consignes et de la sécurité, règles d'approche des animaux, etc.</p>
114 : Terminer le chantier de distribution	<p>Arrêt des dispositifs de distribution</p> <p>Remisage du matériel</p> <p>Mise en ordre des lieux</p> <p>Relevé d'informations</p>	<p>Conformité des quantités distribuées aux consignes</p> <p>Rangement et nettoyage des matériels et des locaux</p> <p>Signalement ou relevé des anomalies</p> <p>Relevé des informations relatives au suivi selon les consignes</p>

	<i>Dans 2 des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention	
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
115 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Constat d'une consommation insuffisante avant la nouvelle distribution	Suspension de la distribution Identification des causes possibles (observation des animaux, contrôle de la distribution, contrôle des aliments...) Evacuation des aliments non consommés Information du responsable Proposition de solutions dans la limite de sa responsabilité
	Panne ou dysfonctionnement des équipements de préparation et/ou de distribution	Identification des causes Information du responsable Proposition de solutions dans la limite de sa responsabilité Mise en œuvre d'une solution de rechange pour effectuer la distribution (appel de renfort, appel du dépanneur, mise en route du groupe électrogène...) en donnant la priorité aux lots qui le nécessitent
	Constat d'une insuffisance de qualité des aliments pendant la préparation ou la distribution	Arrêt de la préparation ou de la distribution Recherche et identification des causes Information du responsable

OI 12 : Assurer le suivi des animaux par l'observation et la surveillance dans le respect des objectifs de production et des règles de sécurité et d'hygiène		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
121: S'informer sur les critères d'observation en fonction des objectifs de production	Connaissance des objectifs de production et des documents d'accompagnement et d'enregistrement des lots d'animaux Connaissance des lieux et des moments de surveillance et d'observation	Repérage des points clés dans le processus de production Repérage des prescriptions (cahier des charges) Repérage des lieux et des moments déterminants du processus de production
122: Observer le comportement des animaux	Connaissance du comportement des catégories d'animaux : - comportements de consommation - comportements liés au stade physiologique, à l'âge ... Observation des mouvements des animaux	Identification des points essentiels permettant d'apprécier le comportement des catégories animales de l'élevage Repérage de l'état physiologique des animaux Identification des points de comportement caractéristiques du stade physiologique Estimation de la conformité de la consommation Repérage des anomalies de comportement Identification des indicateurs liés aux mouvements et aux déplacements des animaux

123 : Contrôler les conditions de confort et de bien-être des animaux	Entretien des sols	Vérification de la propreté du sol Observation de la propreté des animaux Repérage des anomalies
	Paramètres d'ambiance des bâtiments : (température, ventilation, hygrométrie, programmes lumineux... Circulation et contention des animaux	Connaissance du rôle des paramètres d'ambiance sur la santé des animaux et connaissance des risques professionnels Contrôle des conditions d'ambiance en fonction de l'âge et/ou de l'état physiologique des animaux Vérification régulière des instruments de mesure des conditions d'ambiance Contrôle des conditions de confort Vérification des systèmes de contention Vérification de l'état des parcours Adaptation des équipements au développement des animaux Vérification du niveau de densité Vérification des conditions de transport et de manutention
124: Contrôler la croissance des animaux et leur état sanitaire	Contrôle de croissance	Réalisation de pesées Enregistrement des données Vérification de la conformité avec objectifs de production fixés Comparaison du développement avec les caractéristiques de l'espèce et selon les objectifs de production
	Observation de l'état de santé des animaux à partir des signes extérieurs de santé et de la mortalité constatée	Identification des signes caractéristiques d'un bon état de santé Vérification de la conformité du taux de mortalité Proposition de diagnostic Information du responsable Comptage (le cas échéant) et enregistrement des données, justification du rôle de ces enregistrements
<i>Dans 2 des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
125 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Constat de blessures par cannibalisme	Soin des plaies Isolement des animaux agressifs (le cas échéant) Proposition de causes possibles Signalement au responsable
	Animaux présentant un comportement anormal	Identification des causes possibles Information de l'éleveur
	Paramètres d'ambiance anormaux	Constat des écarts Vérification des systèmes de ventilation, de chauffage... Signalement au responsable
	Croissance d'un lot non conforme aux objectifs	Repérage des signes correspondants Signalement au responsable

UCS 2 PV

OT : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi des lots d'animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

OI 21 : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi des lots d'animaux dans le respect des règles de sécurité, d'environnement et de bien-être animal

Prescriptions

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 211, 212...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de L'UC S 1 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluations en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit de l'objectif 214) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. L'évaluation de la situation de régulation ou de dysfonctionnement devra porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 21 : Réaliser les interventions courantes de soins et de suivi des lots d'animaux en respectant les principes d'hygiène et de sécurité

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
211: Préparer le chantier	Connaissance des règles d'hygiène de l'élevage Connaissance du plan de prophylaxie et des consignes Préparation des locaux, du matériel et des produits de traitement ou d'intervention	Utilisation des équipements vestimentaires appropriés Repérage des interventions clés et de leur chronologie, justification de l'organisation pratique du chantier en fonction des consignes Installation des équipements de contention et préparation du matériel dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et des consignes Sélection du produit à administrer en fonction des consignes

<p>212 : Réaliser des interventions courantes</p>	<p>Tri, déplacement et contention des animaux</p> <p>Interventions courantes de l'élevage : ablation de queues, tatouage, castration, débecquage, sexage...</p> <p>Interventions sanitaires thérapeutiques et préventives</p> <p>Organisation du transfert, de l'arrivée et des départs des lots d'animaux ou des produits de l'élevage</p> <p>Mise en quarantaine</p>	<p>Connaissance des risques liés aux interventions et des règles d'approche et de manipulation des animaux Utilisation en sécurité des dispositifs de contention Réalisation des manipulations dans le respect des règles de sécurité pour soi et les animaux Maintien du calme chez les animaux Adaptation de la posture à l'effort fourni Adaptation des systèmes de contention à l'intervention réalisée</p> <p>Réalisation des interventions dans le respect des consignes, des modes opératoires ou des procédures d'intervention et dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de bien-être animal Déroulement des opérations : résultat de l'intervention, durée, organisation, etc. Observation des règles de prudence en matière de manipulation et de levage de charges Surveillance des animaux après l'intervention Explication simple du rôle des interventions</p> <p>Réalisation des traitements et vaccinations prescrites dans le respect des consignes, des dosages et des modes opératoires et des règles d'hygiène, de sécurité et de bien-être animal Surveillance des animaux après l'intervention Explication du rôle des interventions et des règles d'emploi de la pharmacie d'élevage</p> <p>Pesée, marquage, tri des animaux au départ Mise à jeun des animaux au départ Vérification de l'état de santé des animaux à l'arrivée Préparation, chauffage, paillage des cases, des salles, du bâtiment Mise en place du matériel de contention Manutention des animaux en limitant le stress Respect des règles d'hygiène, de sécurité et de bien-être animal Récolte et conditionnement des œufs</p> <p>Respect des conditions d'isolement Explication du rôle de la quarantaine</p>
<p>213: Terminer le chantier</p>	<p>Opérations relatives à la fin du chantier</p>	<p>Réalisation des enregistrements sur les documents de suivi Nettoyage et rangement du matériel, des équipements et des produits Stockage des produits médicamenteux Evacuation et traitement adapté des déchets Nettoyage des lieux Le cas échéant, respect du cahier des charges (label...)</p>

<p><i>Dans une des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
214 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Réaction anormale d'un animal ou d'un lot à une intervention	Isolement de l'animal si nécessaire Information du responsable
	Arrivée d'animaux non conformes à la commande	Contrôle des critères de conformité lors des arrivées Constat et enregistrement des anomalies, au besoin, refus de la livraison

UCS 3 PV :

OT : Mettre en œuvre les opérations nécessaires au maintien des conditions d'hygiène et d'ambiance et à l'entretien des locaux et des équipements d'élevage

OI 31 : Réaliser les opérations liées au nettoyage, à la désinfection et aux conditions d'ambiance

OI 32 : Réaliser des travaux courants et la maintenance des équipements

Prescriptions :

Tous les objectifs de deuxième rang doivent être évalués (OI 311, 312...).

Pour chaque OI de rang 2, tous les items qui figurent dans la colonne 2 ne seront pas obligatoirement évalués (sauf cas particulier de l'objectif de régulation, cf. ci-dessous). La colonne 3 « attendus » précise la performance attendue lors de l'évaluation d'un point de la colonne 2. Les attendus des objectifs de l'UC S 3 doivent être complétés et adaptés en fonction des systèmes d'élevage locaux.

Les évaluations **se dérouleront en situation réelle de travail :**

- **en entreprise (de stage, d'apprentissage)**
- **en atelier pédagogique.**

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre des situations d'évaluation en partie reconstituées.

Les objectifs des UC S sont de 2 sortes : des objectifs qui permettent d'évaluer la réalisation des activités et des objectifs qui visent à évaluer la capacité à réagir dans une situation où une régulation est nécessaire ou encore une situation de dysfonctionnement. L'évaluation de ce type d'objectifs (dans le cas de cette UC S, il s'agit des objectifs 315 et 325) sera faite au travers d'une ou de plusieurs des situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local. Au cas où ces situations de référence ne correspondraient pas au contexte local, l'équipe enseignante pourra éventuellement proposer au jury une autre situation répondant au même objectif. Les évaluations organisées pour les situations de régulation ou de dysfonctionnement devront porter sur le diagnostic de la situation concernée, la mise en œuvre de l'action appropriée et sur la compréhension de son intervention.

OI 31 : Réaliser les opérations liées au nettoyage, à la désinfection et aux conditions d'ambiance		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
311: Nettoyer les locaux et les matériels d'élevage	Mise en œuvre des techniques et procédures de nettoyage et de désinfection	<p>Evacuation manuelle ou mécanique des déjections et évacuation quotidienne des animaux morts dans le respect des conditions de stockage des cadavres</p> <p>Nettoyage et entretien du petit matériel médical (seringues...), des lampes, des auges et abreuvoirs</p> <p>Lavage des tapis</p> <p>Lavage et désinfection des locaux</p> <p>Nettoyage des couloirs, des quais d'embarquement</p> <p>Nettoyage et dépoussiérage des gaines de ventilation, des silos</p> <p>Utilisation des produits de désinfection dans le respect des règles de sécurité</p> <p>Utilisation d'une pompe haute pression (eau chaude)</p> <p>Désinsectisation, dératisation</p> <p>Connaissance des risques liés à l'utilisation de produits toxiques</p> <p>Réalisation du vide sanitaire et respect du délai</p> <p>Fermeture du bâtiment</p> <p>Mise en place de barrières sanitaires autour du bâtiment</p> <p>Justification de l'importance de l'application des procédures de nettoyage et de désinfection</p>
312: Réaliser les opérations liées au stockage et à l'épandage des effluents	Gestion des effluents	<p>Conduite des matériels dans le respect des règles de sécurité et du code de la route</p> <p>Réalisation des opérations dans le respect des consignes et des règles de sécurité</p> <p>Vérification régulière du niveau de la fosse</p> <p>Transfert ou prévision d'épandage</p> <p>Vérification des équipements et réglages en conformité avec les documents de référence</p>
313: Réaliser les travaux d'entretien des abords du bâtiment	Entretien des abords du bâtiment	<p>Désherbage manuel ou mécanique en sécurité</p> <p>Contrôle et/ou remise en état des clôtures</p>
314: Adapter les conditions d'ambiance	Paramètres et normes d'ambiance des bâtiments d'élevage	<p>Connaissance des conditions optimales d'ambiance en fonction de l'état physiologique et justification de leur importance</p> <p>Utilisation, réglage et entretien des équipements</p> <p>Ajustement si nécessaire de la densité des animaux</p> <p>Remplacement du matériel cassé ou défectueux</p>

	<i>Dans une des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention	
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
315 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Panne du système de lavage haute pression.	Lecture du manuel d'entretien et de dépannage, intervention si panne simple. Signalement au responsable
	Equipements d'ambiance défectueux	Mise en œuvre d'une solution de secours (chauffage portatif, ventilation statique...) Utilisation d'un groupe électrogène Signalement au responsable

OI 32 : Réaliser des travaux courants et la maintenance des équipements		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
321 : Préparer le chantier	Connaissance des documents et plans de réalisation et/ou des consignes Prévision des fournitures Préparation de l'espace et du matériel	Compréhension des consignes et identification des différentes étapes de réalisation Inventaire des fournitures nécessaires et vérification de leur disponibilité Organisation de l'espace, du matériel et du travail en vue d'une intervention en toute sécurité Connaissance des risques et des règles de sécurité à appliquer pour chaque type d'intervention
322 : Réaliser l'assemblage ou la construction	Préparation des matériaux	Réalisation du façonnage des matériaux (découpe, ébavurage, perçage...) Respect des cotes Utilisation des outils dans le respect des règles de sécurité
	Travaux de soudure	Réalisation d'un assemblage, de petites réparations et/ou du remplacement de petites pièces d'usure en effectuant une soudure à l'arc dans le respect de la sécurité Contrôle de la conformité des matériels à partir des documents de référence Vérification de la fonctionnalité du travail réalisé
	Préparation des mortiers et/ou bétons	Respect des proportions, des doses et des règles d'utilisation
323 : Assurer la maintenance de premier niveau des équipements	Remplacement de petites pièces, de pièces d'usures des équipements de fabrication d'aliment, de distribution, de ventilation, pompes de lavage, systèmes de sécurité Graissage	Réalisation du travail dans le respect des règles de sécurité et des préconisations du constructeur Vérification du fonctionnement et de la conformité des matériels à partir des documents de référence

324 : Ranger le chantier	Opérations de fin de chantier	Nettoyage et rangement des outils Rangement des matériaux et fournitures Stockage des matériaux non utilisés dans le respect des règles de stockage Evacuation et traitement des déchets selon la réglementation
	<i>Dans les 2 situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention	
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
325 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Adaptation lors de l'absence d'un outil, d'un consommable ou d'une matière première	Identification des caractéristiques nécessaires à son remplacement Choix d'un outil, d'un consommable, d'une matière première de substitution dans le respect des règles de sécurité Signalement au responsable Proposition d'achat ou de commande ou de la modification de la réalisation dans le respect de son utilisation
	Dysfonctionnement fonctionnel de la réalisation	Identification du ou des éléments en cause Réalisation ou proposition de réalisation d'une adaptation Proposition d'intervention d'un professionnel

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA travaux de la production animale spécialité Porcs ou volailles

UCARE 1 : Reproduction porcine

OT : Réaliser les interventions liées à la reproduction en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Prescriptions :

Cette UCARE sera obligatoirement proposée par le centre et devra être obtenue par le stagiaire dans le cas où l'exploitation support est en système porcin avec truies.

Les objectifs de L'UCARE, y compris l'OI 5, doivent être complétés et adaptés localement, en fonction des particularités du système de production. Tous les objectifs seront évalués.

L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail :

- en entreprise (de stage, d'apprentissage)

- en atelier pédagogique.

Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.

Comme dans le cas des UC S, l'évaluation de l'objectif de régulation sera faite au travers de situations données en référence dans la deuxième colonne, adaptées au contexte local.

Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
1 : S'informer sur les objectifs de reproduction et du plan de reproduction	Connaissance des objectifs de l'atelier et du plan de reproduction Connaissance des indicateurs techniques de la reproduction et des documents de suivi	Présentation de la conduite adoptée et de ses conséquences sur la reproduction (conduite en bande) Présentation et justification de l'organisation du travail de l'atelier Interprétation des indicateurs pour la mise en œuvre de la reproduction Prise de connaissance du plan d'accouplement et des consignes de travail

2 : Mettre les animaux à la reproduction	Identification des animaux ou des lots d'animaux	Repérage et tri des animaux ou des lots d'animaux à mettre à la reproduction. Détection des chaleurs, retours Présentation au verrat souffleur
	Préparation des animaux et des locaux	Mise en œuvre des procédures de synchronisation des cochettes dans le respect des consignes Mise en place du matériel de contention Préparation du matériel d'insémination dans le respect des règles d'hygiène
	Manipulations et contentions des animaux	Connaissance des risques liés aux interventions Mise en œuvre des techniques d'approche et des manipulations et contentions adaptées à l'intervention dans le respect des règles de sécurité
	Réalisation des saillies naturelles	Présentation au verrat Repérage de la fin de saillie Déplacement du verrat dans le respect des règles de sécurité
	Prélèvement de semence	Préparation du matériel Réalisation et contrôle du prélèvement Conditionnement et stockage de la semence selon consignes Nettoyage du matériel Manipulation du verrat dans le respect des règles de sécurité
Mise en place de la semence (IA)	Réalisation ou aide à la réalisation dans le respect des consignes et des procédures de l'intervention et le respect des règles de sécurité et d'hygiène Manipulation de la truie dans le respect des règles de sécurité Réalisation des enregistrements sur les documents de suivi	
3 : Assurer le suivi de la gestation et de la mise bas	Surveillance de la gestation	Repérage des truies gestantes Réalisation des échographies Contrôle de l'épaisseur de lard dorsal (EPLD) au dernier tiers de gestation Repérage des signes précurseurs de la mise bas Justification du rôle de la surveillance
	Préparation des locaux pour les mises bas	Aménagement des cases Vérification des matériels de contention Vérification et adaptation des conditions de température et de ventilation
	Préparation des truies à leur entrée en maternité	Lavage, déparasitage dans le respect des consignes et des règles de sécurité et d'hygiène
	Interventions et aide lors de la mise bas	Appréciation de la nécessité d'intervention Aide à la mise bas (si nécessaire) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité
	Soins aux jeunes et aux	Vérification de l'état de santé des nouveaux-nés

	mères	Premiers soins aux porcelets Vérification de la prise de colostrum Suivi de température des truies
	Interventions après la mise bas	Evacuation des placentas et des porcelets morts Aménagement de la case Pesée de la portée
	Enregistrement des données ou mesures sur les documents de suivi de la reproduction	Identification des porcelets (tatouage, pose de boucles) Relevé d'identification de la mère Réalisation des enregistrements sur les documents de suivi (tous supports)
4 : Identifier les animaux destinés à la réforme	Réforme et renouvellement	Repérage, tri et identification des animaux destinés à la réforme dans le respect des consignes Présentation des critères de réforme et de renouvellement et explication de l'importance du renouvellement dans un troupeau
<p><i>Dans 2 des situations décrites ci-dessous, on attend de l'apprenant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - qu'il diagnostique la situation concernée - qu'il mette en œuvre l'action-réponse appropriée - qu'il explique et justifie son intervention 		
Objectif à évaluer	Description de la situation	Attendus
5 : Réagir à une situation qui nécessite une régulation	Anomalie dans le déroulement d'une mise-bas	Repérage et réaction adaptée : aide à la mise-bas, injection hormonale si nécessaire, fouille dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Signalement au responsable
	Agalactie	Repérage et signalement au responsable Réalisation d'adoption si nécessaire
	Diarrhées néo-natales	Administration du traitement suivant consignes Signalement au responsable

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de la production animale spécialité Elevage de porcs ou volailles

UCARE 1 : Objectif Terminal : Mettre en œuvre <i>ou</i> Réaliser à compléter		
Prescriptions L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous. L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail : - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de la production animale spécialité Elevage de porcs ou volailles

UCARE 2 : Objectif Terminal : Mettre en œuvre <i>ou</i> Réaliser à compléter		
Prescriptions L'UCARE comporte une situation d'évaluation qui va permettre la validation des objectifs en situation professionnelle. Les éléments constitutifs de cette UCARE doivent être élaborés par le centre de formation et décrits dans les tableaux ci-dessous. L'évaluation se déroulera en situation réelle de travail : - en entreprise (de stage, d'apprentissage) - en atelier pédagogique. Lorsque la situation ne le permettra pas (situation absente pendant la période de stage, impossible à anticiper, n'existant pas dans l'exploitation, situation présentant un risque trop important, épreuves de rattrapage...) on pourra mettre en œuvre une situation d'évaluation en partie reconstituée.		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
Objectifs de réalisation		
Objectif de régulation (Réagir à une situation qui nécessite une régulation)		

Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale et à l'Emploi

BPA Travaux de la production animale

UCARE : OT : Mobiliser des éléments d'analyse technico-économique pour raisonner un projet		
<p>Prescriptions</p> <p>Les personnes titulaires du BPA Travaux de la production animale, nées avant 1971, pourront obtenir la capacité professionnelle à condition d'avoir validé cette UCARE <i>Mobiliser les éléments d'analyse technico-économique pour raisonner un projet</i> (cf. arrêté de création du BPA TPA).</p>		
Objectifs à évaluer	Points sur lesquels peut porter l'évaluation	Attendus
OI 1 : Analyser les résultats technico-économiques d'une exploitation	Composantes du système d'exploitation (facteurs de production, foncier, environnement socio-économique et biophysique, système de production...) Charges et produits d'une exploitation Composantes du patrimoine de l'exploitation et ses sources de financement Principaux indicateurs de diagnostic économique et financier	A partir de l'étude d'un cas concret (exploitation de stage ou d'apprentissage) : - identification des principaux postes d'un compte de résultat et interprétation d'indicateurs simples - repérage des grandes masses d'un bilan et interprétation d'indicateurs simples - comparaison des résultats de l'exploitation avec ceux d'exploitations de référence
OI 2 : Proposer les éléments principaux d'un projet d'amélioration	Etapes de la réflexion à mener Principaux postes d'un budget partiel Éléments de budget de trésorerie	A partir d'un cas concret : - identification des enjeux, objectifs et impacts du projet - réalisation d'un budget partiel simple - identification des principales conséquences d'une décision sur la trésorerie

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Arrêté du 20 juin 2006 portant création et fixant les modalités de délivrance du brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale »

NOR : AGRE0601253A

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu le livre VIII du code rural, et notamment ses articles D. 811-166-1 à D. 811-166-8 ;

Vu le décret n° 2003-1160 du 4 décembre 2003 modifiant la partie réglementaire du livre VIII du code rural et relatif aux diplômes technologiques et professionnels délivrés par le ministre chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 28 avril 2000 relatif à l'attribution de la capacité professionnelle agricole ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des métiers de l'agriculture, de l'agro-industrie et de l'espace rural du 12 janvier 2006 ;

Vu l'avis du comité technique paritaire central de la direction générale de l'enseignement et de la recherche du 23 mai 2006 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole du 8 juin 2006,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé une option « travaux de la production animale » du brevet professionnel agricole qui comprend trois spécialités professionnelles :

- « élevage de ruminants » ;
- « polyculture-élevage » ;
- « élevage de porcs ou de volailles ».

Le diplôme du brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale » est délivré selon la modalité des unités capitalisables.

Art. 2. – Le référentiel du brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale » comporte :

- un référentiel professionnel ;
- un référentiel de compétence ;
- un référentiel d'évaluation par unités capitalisables.

Ce référentiel figure en annexe du présent arrêté (1).

Art. 3. – Le référentiel d'évaluation du diplôme du brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale » est composé de dix unités capitalisables (UC).

Conformément à l'article 15 du décret du 4 décembre 2003 susvisé, le diplôme s'obtient par la capitalisation de dix UC classées de la façon suivante :

- trois unités capitalisables générales : UCG1, UCG2, UCG3 ;
- deux unités capitalisables d'option : UCO1, UCO2 ;
- trois unités capitalisables de spécialité : UCS1, UCS2, UCS3 ;
- deux unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE).

Art. 4. – Les UCARE sont définies et élaborées par le centre de formation sous réserve de l'habilitation par la direction régionale de l'agriculture et de la forêt.

Au moins une des deux UCARE présentées par le candidat doit obligatoirement concerner l'acquisition ou l'approfondissement de savoir-faire pratiques relatifs au domaine professionnel de l'option.

Dans les spécialités « élevage de ruminants » et « polyculture-élevage », au cas où l'exploitation support de stage ou d'apprentissage du candidat est en système laitier, quelle que soit l'espèce, une des deux UCARE concerne obligatoirement les savoir-faire pratiques relatifs à la traite.

Dans la spécialité « élevage de porcs ou de volailles », au cas où l'exploitation support de stage ou d'apprentissage du candidat est un élevage de porcs naisseur, une des deux UCARE concerne obligatoirement les savoir-faire pratiques relatifs à la reproduction porcine.

Les candidats qui peuvent bénéficier des dispositions de l'arrêté du 28 avril 2000 susvisé devront obligatoirement avoir validé l'UCARE intitulée « mobiliser des éléments d'analyse technico-économique pour raisonner un projet ».

Art. 5. – Le brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale » est accessible par la voie de l'apprentissage et par la voie de la formation professionnelle continue. Les conditions de l'accessibilité sont précisées dans les articles 12 et 13 du décret du 4 décembre 2003 susvisé.

Le brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale » est également accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Art. 6. – La durée de la formation pour le brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale » est d'au moins huit cents heures en centre de formation pour l'obtention d'une des spécialités.

La durée de la formation en milieu professionnel est comprise entre huit et douze semaines. La durée de la formation en centre peut être réduite après une évaluation du positionnement.

Les candidats titulaires de certains diplômes peuvent être dispensés de certaines unités capitalisables selon les dispositions définies à l'annexe II.

Art. 7. – Le centre propose des épreuves permettant de vérifier l'atteinte des objectifs terminaux.

Les conditions générales d'obtention et de délivrance de l'option « travaux de la production animale » du brevet professionnel agricole sont précisées dans les articles 15 et 17 du décret du 4 décembre 2003 susvisé.

Le jury prévu à l'article 16 du décret du 4 décembre 2003 susvisé est chargé de la validation des dix unités capitalisables constitutives des spécialités du brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale ».

Le jury doit approuver les modalités d'évaluation proposées par le centre de formation et ayant fait l'objet d'une habilitation. Le jury se prononce sur la nature des épreuves et sur leur niveau.

Les trois unités capitalisables de spécialité et les UCARE relatives à l'acquisition de savoir-faire pratiques sont évaluées en situation de travail en entreprise ou en atelier pédagogique.

Art. 8. – Les candidats désirant se présenter au brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale », dans le cadre des dispositions prévues à l'article 3 du présent arrêté, doivent déposer, dans les délais fixés pour chaque session, leur dossier de candidature auprès de la direction régionale de l'agriculture et de la forêt dont relève leur centre de formation.

Les candidats s'inscrivent à une spécialité du brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale ».

Si le candidat prépare ultérieurement une autre spécialité du brevet professionnel agricole option « travaux de la production animale », il doit obligatoirement valider les trois unités de spécialité professionnelle de cette spécialité.

Art. 9. – Le directeur général de l'enseignement et de la recherche et les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 20 juin 2006.

Pour le ministre est par délégation :
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche,
J.-L. BUËR

(1) L'annexe I peut être consultée au ministère de l'agriculture et de la pêche (direction générale et de la recherche), 1^{er} ter, avenue de Lowendal, 75700 Paris 07 SP, ou sur le site www.chlorofil.fr.

ANNEXE II

TABLEAU DE VALIDATION DES ACQUIS ACADÉMIQUES

DIPLÔMES DÉTENUS	UNITÉS CAPITALISABLES réputées acquises
CAPA, BEPA, BPA.	UCG1, UCG2
Autres diplômes de niveau V, CAP, BEP.	UCG1, UCG2

DIPLOMES DÉTENUS	UNITÉS CAPITALISABLES réputées acquises
Autres BPA renouvelés.	UCG1, UCG2, UCG3
BPA option « travaux de la production animale » dans une des spécialités.	UCG1, UCG2, UCG3, UCO1, UCO2
CAPA option « production agricole, utilisations des matériels », spécialité « productions animales ».	UCG1, UCG2, UCO1, UCO2
BEPA option « conduite des productions agricoles », spécialité « productions animales ».	UCG1, UCG2, UCG3, UCO1, UCO2
Brevet professionnel « responsable d'exploitation agricole ».	UCG1, UCG2, UCG3, UCO1
Baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole, option « productions animales ».	UCG1, UCG2, UCG3, UCO1, UCO2
Diplôme de niveau IV.	UCGI, UCG2